Robert Heilbroner

Époque décourageante

Stéphane Dion

Antinationalisme et obsession constitutionnelle dans le débat référendaire



Volume XXIII
Numéro 2
Mars-avril 1995
3,95 $

les dîners

Cité libre

le deuxième jeudi du mois à Montréal, le troisième mercredi du mois à Ottawa et le dernier lundi du mois à Québec

À QUÉBEC

de 18h00 à 21h00
au restaurant du
Musée du Québec
1, avenue Wolfe-Montcalm
Parc des Champs-de-Bataille

Renseignements et réservations :
Monique ou Max Nemni
(418) 522-5477

Débat

le lundi
20 mars
1995

«Les autochtones et le projet sécessionniste»

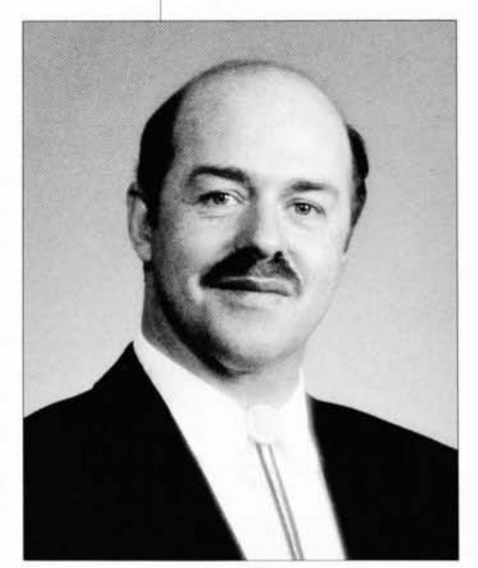
avec

Pierre-Gerlier Forest
Professeur au Département de science politique de l'Université Laval

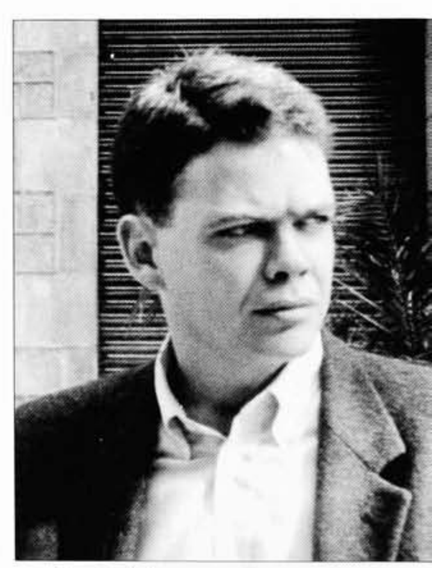
Ghislain Picard
Chef régional de l'Assemblée des premièeres nations du Québec et du Labrador

et

Konrad Sioui
Leader autochtone



Konrad Sioui



Pierre-Gerlier Forest

Retenez vos places dès maintenant

Divorce

ANNE-MARIE BOURDOUXHE

On ne se marie pas pour divorcer ! Certes, mais il est rassurant de savoir que le recours au divorce est possible, aussi heureux le mariage soit-il. C'est pourquoi la sécession du Québec sera toujours «*dans le portrait*» de la politique canadienne, en cinq colonnes à la une ou en renvoi. Tout dépendra de la conjoncture. En cette année référendaire, il serait bon toutefois de tenir compte du conseil que Stéphane Dion donnait en janvier dernier aux citélibristes de Montréal et d'Ottawa, avant de le répéter aux militants du PLQ : «Je crois en effet qu'une défense fédéraliste, pour demeurer solide et convaincante, doit se tenir loin de deux tentations. La première serait de dénigrer le Québec, par obsession antinationaliste. La seconde serait de dénigrer le Canada, par obsession constitutionnelle.»

À propos de conjoncture, je serais curieuse de savoir ce que vous pensez de l'époque que nous vivons telle que brossée dans ces pages par l'éminent économiste américain Robert Heilbroner que nous publions ici grâce à Louis-Philippe Rochon, son élève à la *New School for Social Studies* de New York. Véronique Léger, pour sa part, partage la mélancolie de l'auteur de *The Wordly Philosophers*. Elle a voulu savoir en effet si l'économie mondiale est fondée sur le principe selon lequel l'économie doit être au service de l'homme et non le contraire.

En cette période de consultations pré-référendaires, où l'on sait par coeur ce que l'adversaire va dire et ce qu'on va lui répondre, c'est *le fun* d'analyser, comme Stephen Schecter l'a fait, lors du souper *Cité libre* de février dernier à Montréal, la stratégie référendaire de Parizeau à la lumière du *18 brumaire de Louis Bonaparte* de Karl Marx.

Avocat, David Wood a lu l'avant-projet de loi sur la souveraineté du gouvernement du Québec. Il décortique tous les aspects de l'astuce déployée dans ce document pour en arriver à la même conclusion que Stephen Schecter : «Cette fois, monsieur Parizeau ne demande même pas au public s'il est pour ou contre la souveraineté (ou la séparation, si on préfère ce mot). Son astuce va plus loin. Il demande au public de cautionner un coup d'État.»

Pour Claude Péclet, il y a quelque chose qui cloche dans l'économie politique du «nouveau» nationalisme québécois. Il est clair, selon lui, que «Les péquistes sont les seuls à penser que l'économie et la politique sont deux dimensions séparées de la vie des formations sociales modernes.»

«Les fédéralistes s'en sont donné à coeur joie après l'échec du référendum québécois.» Tout comme Monique Nemni vous ne vous reconnaissez pas dans cet exemple que le dictionnaire des *Régionalismes québécois usuels* (RQU) donne des fédéralistes ? Lisez son article car elle en a trouvé beaucoup d'autres du même cru.

Il y a cinquante ans, le 13 février 1945, l'Armée Rouge écrasait la Wehrmacht à Budapest. Deux témoins, Terez Sarvajcz et son cousin Étienne Vintze, se souviennent.

Qu'ils traitent des événements qui ont mené à la nomination de Mgr Gaillot au diocèse de Parterria ou de la ressemblance morale entre les disciples du gourou de *L'amour global* et celles du Jésus couronné d'épines du couvent des religieuses de la *Miséricorde*, Paul-Christian Nolin et Michèle Miville Dechêne se demandent tous les deux ce que spiritualité veut dire aujourd'hui.

En voyant Bernard Landry et Guy Laforest se faire planter par leur aîné, Michel Bélanger, au *Point* du 16 février dernier, cela m'a rappelé cette remarque de George Lang dans sa critique du roman *Ostende* de François Gravel : «C'est du moins une des conclusions qu'on pourrait tirer de ce portrait dépressif de la génération que François Ricard a baptisée «lyrique» — mais qui n'a vraiment rien réussi, ni transformé le monde, selon le décret de Marx, ni changé la vie, comme le voulait Rimbaud.»

«Pis, selon Bissoondath, en transformant les cultures en denrées, la politique multiculturelle favorise le racisme.» C'est dire combien Danielle Miller a apprécié *Selling Illusions: The Cult of Multiculturalism in Canada* de l'écrivain canadien Neil Bissoondath.

Gabrielle Pascal rend compte du dernier roman d'Anne Hébert à la lumière du «récit biographique» de son cousin Antoine Prévost : *De Saint-Denys Garneau, l'enfant piégé*. Un autre parallèle historico-biographique révélateur. À lire. Tout comme la critique qu'elle fait des romans de deux «écrivains d'occasion» : *Cléopâtre-les-bains, récits alexandrins* de l'éditeur montréalais Sami Kélada et *Le Passage*, de Valéry Giscard d'Estaing.

«Qui n'a pas subi, chez des parents ou des amis, la tyrannie de l'enfant qui vient de naître et le cortège de niaiseries que suscitent ses pleurs...» Quel téléroman inspire cette réflexion à André Smith ?

Vous avez raté *Les chefs-d'oeuvre de la collection Barnes*, présentés à la *Art Gallery of Ontario* l'automne dernier? Lisez Paquerette Villeneuve elle nourrira votre dépit mais raffermira votre intention de visiter l'exposition *Gauguin et l'École de Pont-Aven* au Musée des Beaux-Arts de Montréal. Quant «à son ami Lutfi». Eh bien j'espère que vous aurez entendu parler de lui ailleurs que dans *Cité libre* car j'ai bien peur que ce numéro sera en kiosque le jour même de la projection de *The Way of the Winds* qui est au programme de l'événement annuel préféré de Paquerette Villeneuve, le Festival International du Film sur l'art.

Bonne lecture. ✎

À qui appartient *Cité libre* ?

Dans sa livraison de février 1951, soit la deuxième année de son existence, *Cité libre* répondait à cette question de la façon suivante: «Personne ne possède la revue. Tirée à 500 exemplaires, le premier numéro nous coûtait 250 dollars. Les dix collaborateurs ont misé chacun 25 dollars et sont rentrés dans leurs fonds en distribuant chacun cinquante exemplaires à 50 cents pièce. Les administrateurs de carrière souriront; nous sourions aussi».

En janvier 1960, pour marquer son dixième anniversaire, *Cité libre* s'est réorganisée. Devenue mensuelle, elle s'est constituée en coopérative d'édition en bonne et due forme comptant environ une centaine de membres. Et les portes ne sont pas fermées.

Lors de l'Assemblée générale de ses membres, tenue le 9 décembre 1991, *Cité libre* a fait peau neuve en décidant de poursuivre ses activités sous le nom d'une compagnie nommée *Cité libre Information*, incorporée le 10 février 1992 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Comme c'était le cas pour l'ancienne coopérative, tous les membres de cette corporation sont les propriétaires de la revue. Réunis en Assemblée générale annuelle, ils élisent un Conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la Revue.

Sommaire

Volume XXIII • numéro 2 • mars-avril 1995

Cité libre

Cité libre Information

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aurèle Beaulnes, *président*
Robert Davies, *vice-président*
Guy Sarault, *secrétaire*
Isabelle Randria, *trésorière*
Jean-Pierre Bourdouxhe, René-Guy Cantin, Alain Clavet, Dany Gravel (abonnements), Jacques Hébert (dîners), Jean-Paul Murray, Paul-Christian Nolin, Gérard Pelletier, Roxane Roy, François-Xavier Simard

RÉDACTION

Directrice de la revue:
Anne-Marie Bourdouxhe
Secrétaire de rédaction:
Marie Desjardins
Comité de rédaction:
Louise Landry Balas, Pierre Joncas, Richard L'Heureux, Danielle Miller, Monique Nemni, Max Nemni, Gérard Pelletier, Louis-Philippe Rochon, Stephen Schecter
Révision de texte:
Anne-Marie Bourdouxhe, Pierre Joncas

PRODUCTION

Infographie: Claude Guérin
Impression: Interglobe inc.

Adresses

SIÈGE SOCIAL

Bureau 2500,
1250, boul. René-Lévesque ouest
Montréal, QC. H3B 4Y1
Tél.: (514) 846-2317 / Téléc.: (514) 846-3427

RÉDACTION

2032, rue Panet
Montréal, P.Q. H2L 3A3
Tél.: (514) 523-7015 (entre 18h et 21h)

SERVICE D'ABONNEMENT

PERIODICA
C.P. 444, Outremont
P.Q. H2V 4R6
Tél: Région de Montréal: (514) 274-5468
Tout le Québec et l'Outaouais: 1-800-361-1431
Téléc: (514) 274-0201

VENTE AU NUMÉRO

MESSAGERIES DE PRESSE BENJAMIN
0160, Jean Milot
Lasalle, P.Q. H8R 1X7
Tél.: (514) 364-1780
Téléc.: (514) 364-7245

VENTE AUX LIBRAIRES

DIFFUSION DIMEDIA
539, boul. Lebeau
Ville Saint-Laurent, P.Q
H4N 1S2
Tél: (514) 336-3941
Téléc.: (514) 331-3916

Dépôt légal : 1er trimestre 1995

ISSN:1183-7144

Envoi de publication: enregistrement no. 10123

Monde

Époque décourageante

ROBERT HEILBRONER*

Je ne puis me rappeler d'une époque plus décourageante. Il y en a eu de plus terribles, de plus tragiques, même de plus désespérantes, mais je ne puis me souvenir d'aucune période de ma vie où la perspective m'a semblé si peu prometteuse, si morne.

Après ce préambule si sombre, on s'attendra à quelques propos ensoleillés de ma part. Je tenterai d'en offrir avant de terminer mais, à moins de rendre compte de la réalité et non de simples espoirs, les paroles d'encouragement sont vides. Permettez-moi, donc, de commencer par quelques mots pour expliquer mon profond sentiment de découragement: c'est un de ces petits soins que je me refuserais si je ne croyais pas qu'il était largement partagé, surtout auprès d'un public comme celui-ci.

Je formulerai d'abord une suggestion que plusieurs pourraient railler, une suggestion même qui, pour tous ceux dont le point de vue est à l'opposé du mien, serait une cause de réjouissance et non de tristesse. Il s'agit de l'effondrement du socialisme. Je ne veux pas dire l'effondrement de l'Union Soviétique, où l'on ne peut voir qu'une bénédiction pour l'humanité. Je veux dire plutôt la disparition de l'idée de la possibilité de construire, de notre vivant, un ordre social où ne seraient plus en évidence les limitations et les déformations du capitalisme.

À tort ou à raison, la chute de l'URSS a réduit à néant la vraisemblance de cette idée autrefois puissante et riche d'inspiration. L'idée d'un ordre social qui ne serait plus mené par l'appétit insatiable d'accumulation; l'idée d'une société où la récompense du travail se trouverait dans les défis posés, les contributions rendues possibles, et plus seulement dans la rémunération; l'idée aussi d'un traitement pour le travail qui suffirait aux besoins de tous, sans surabondance de luxe pour personne—cette idée, de nos jours, semble pure fantaisie. Autrement dit, le capitalisme est aujourd'hui perçu, dans les nations développées, comme le seul mode d'organisation sociale supportant une forme praticable de démocratie et de vie socio-économique, malgré le caractère dysfonctionnel, l'avilissement et le travestissement moral de son rendement ainsi que ses effets politiques et économiques. L'acceptation satisfaite des réalités qui nous entourent, comme incarnant le meilleur de tous les mondes possibles, me paraît une source importante, mais largement méconnue, de ce profond découragement que j'estime être une caractéristique si saisissante de notre époque.

La deuxième raison de mon découragement général sera moins contestée que la première. C'est le climat de violence de notre époque. Ici se révèle aussi le choc psychologique de la perte de la foi en une alternative socialiste à l'ordre en place. C'est avec une certaine incrédulité que je me rappelle avoir prononcé, il y a moins d'une décennie, des conférences sur les possibilités d'un socialisme démocratique fondé sur le travail énormément attrayant d'économistes yougoslaves tels Janos Kornai, Branko Horvat et autres. Je me rends compte maintenant que, dans ces livres, je n'ai jamais lu les mots «serbe», «croate», ou «bosniaque». Dans leur conception de la transition vers une nouvelle forme d'organisation sociale, ils avaient laissé de côté un élément d'importance capitale—à savoir toute reconnaissance des furies et de la violence qui constituent un terrible fil d'Ariane à travers l'histoire, à commencer par les massacres des Persans ou des Égyptiens, en passant par le génocide des Guerres du Péloponnèse et la conquête de Carthage par Rome, sans oublier l'Inquisition, la Terreur post-révolutionnaire en France et, en notre temps, l'Holocauste. L'omission fatale, semble-t-il, était la question de savoir si une organisation socialiste démocratique de la vie, si bénigne fût-elle, éliminerait, ou toucherait même, ce virus humain profondément enraciné.

Ces furies anciennes ne se sont pas évaporées: il n'y a pas que le génocide en Yougoslavie mais les haines apparemment ineffaçables au Proche-Orient, dans certaines parties de l'Inde et du Pakistan, dans le Sud-est asiatique, et dans de vastes régions du continent d'Afrique. Que savons-nous de cette malédiction de l'histoire de l'humanité? Quel espoir y a-t-il d'améliorer la condition humaine avant de comprendre les racines de cette malédiction et de trouver une réponse à y opposer, autre que la répression?

Néanmoins, il y a peut-être une miette de consolation à arracher de cette morne perspective. C'est la réalisation—retardée depuis bien trop longtemps dans les milieux intellectuels libéraux et de gauche—de l'importance des forces ténébreuses de l'inconscient dans la société humaine, dont il faut tenir compte si on entend ériger un ordre social plus acceptable.

La troisième raison de mon abattement est insignifiante si on la compare à celles déjà évoquées. C'est le déclin de la vie politique dans mon propre pays. Par ça, j'entends la montée du patriotisme creux, de la quasi-religiosité, et de l'indifférence de la société pour les «programmes» politiques. Si l'administration Clinton s'est parfois rendue ridicule, elle s'est néanmoins appliquée à assurer le progrès du bien-être général de la société. C'est le dessein lui-même, non simplement l'ineptie de sa mise en œuvre, qui est en train d'être répudié. C'est l'adhésion écervelée

à cette répudiation qui, portée à la limite, me semble, selon toute vraisemblance, de nature à mettre en péril les gains sociaux, politiques et économiques réalisés grâce au capitalisme américain.

Compte tenu de toutes ces causes de découragement, quel message ensoleillé puis-je proposer? À brève échéance, je n'en ai qu'un: c'est que les vents de la politique soufflent toujours et qu'il y a au moins la possibilité que la dernière de ces causes sera balayée aux prochaines élections. On ne peut qu'attendre.

Ce n'est pas facile de prononcer des paroles rassurantes au sujet de l'émergence de la violence à l'échelle planétaire, y compris son apparition récente en ex-URSS et ses manifestations de plus en plus fréquentes dans nos pays à nous — par exemple sous la forme d'une dégradation sociale croissante dans les quartiers déshérités aux États-Unis. Néanmoins, il y a peut-être une miette de consolation à arracher de cette morne perspective. C'est la réalisation—retardée depuis bien trop longtemps dans les milieux intellectuels libéraux et de gauche—de l'importance des forces ténébreuses de l'inconscient dans la société humaine, dont il faut tenir compte si on entend ériger un ordre social plus acceptable.

Ces forces ne reflètent pas quelque «mal» dont serait affligée la nature humaine. Elles sont plutôt l'effet de ces blessures dont est frappé tout être dans son passage douloureux de l'enfance à l'âge adulte. Pour ces blessures il n'y a pas de guérison, mais les comportements variant d'une société à l'autre laissent supposer qu'il y a des méthodes meilleures, et des méthodes moins bonnes, pour s'engager dans cette longue et pénible transition, et pour la guider—des leçons susceptibles de se manifester dans la façon de scolariser et d'éduquer les enfants, dans les rites sociaux dont le but est non d'extirper mais plutôt de modérer et de mitiger la propension à la haine et à l'agression inhérente à la condition humaine. De telles questions n'ont jamais fait l'objet d'enquêtes sérieuses par les mouvements soucieux de réforme. Je voudrais suggérer qu'il faudra leur accorder une place de choix dans la recherche si nous tenons à ne pas être déçus par l'avenir et son dénouement.

Mon troisième message ensoleillé donne suite au second. Nous ne verrons pas le socialisme de notre temps, mais nous verrons assurément un éventail de capitalismes. Ne pouvons-nous pas étudier plus à fond les raisons des différences caractéristiques des sociétés afin de réorienter lentement notre version nationale de cette forme, aujourd'hui dominante, d'organisation économique dans des directions susceptibles de nous rapprocher de nos objectifs à long terme? Ces objectifs ne sont pas autant de nature économique que nous avons eu coutume de penser. La tâche d'importance primordiale à laquelle nous nous éveillons aujourd'hui est la nécessité de cultiver l'idée d'une société fraternelle, où hommes et femmes se considéreront frères et sœurs sans se cacher que les familles, elles aussi, connaissent la dispute mais, en fin de compte, trouvent secours dans les liens qui les unissent. Dans cette tâche, la science économique aura certes un rôle utile à jouer, mais un rôle bien, bien moins important que celui qu'elle remplit dans un ordre social capitaliste. ✎

(Traduction: Pierre Joncas)

* Titulaire de la chaire Norman Thomas à la *New School for Social Research* (New York), l'éminent économiste américain Robert Heilbroner est l'auteur du bestseller *The Wordly Philosophers* (en version française, *Les Grands économistes*). Parmi ses autres ouvrages citons: *21st Century Capitalism* (*Le Capitalisme du XXe siècle*); *Behind the Veil of Economics; An Inquiry into the Human Prospect* (*Réflexions sur l'avenir de l'humanité*); *Marxism: For and Against* (*Le Marxisme: pour et contre*); *The Nature and Logic of Capitalism* (*Le Capitalisme: nature et logique*); et, en collaboration avec Peter Bernstein, *The Debt and the Deficit*.

Monde

De quelques conséquences sociales du néo-libéralisme à l'échelle mondiale

VÉRONIQUE LÉGER

À la fin de la guerre, en juillet 1944, sous la conduite des États-Unis et du Royaume-Uni, plusieurs pays occidentaux signent les accords de Bretton-Woods qui définissent les règles du commerce mondial, contenues dans l'Accord Général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

Les États signataires souhaitaient instaurer un nouvel ordre international pour éviter les crises économiques et sociales comme celles des années 30. Les nouvelles normes commerciales n'ont cessé d'être revues et perfectionnées au long de nombreux cycles de négociations du GATT jusqu'à aujourd'hui, avec pour objectifs principaux d'organiser et de libéraliser. L'*Uruguay Round*, dernier de ces cycles, a été conclu l'an dernier et comporte entre autres la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), censée contrôler plus efficacement l'activité internationale. Une part importante de cette activité n'est pas conforme aux règlements du GATT, sans que celui-ci ait les moyens de les faire

respecter. Le principe de base, le libre-échange, implique l'abaissement progressif des barrières douanières et la disparition des obstacles non tarifaires (règlements et quotas). Au cours du cycle de l'Uruguay, par souci de cohérence, les parties adoptèrent une approche globale des échanges internationaux. On a inclus dans les négociations des secteurs nouveaux, entre autres l'agriculture et les services (banque-assurance-produits financiers), ce qui a compliqué les discussions. De plus, on a voulu traiter certains thèmes transversaux, c'est-à-dire touchant tous les autres, comme la propriété intellectuelle ou encore l'accueil aux investissements directs.

Cependant, l'abaissement des droits de douane et idéalement leur disparition reste une priorité du GATT. Dans la plupart des dossiers, les négociations sont serrées, par exemple dans le dossier agricole, occasion d'affrontements sans merci entre les États-Unis et l'Union Européenne. Autre sujet brûlant: les communications et l'audiovisuel. Les rapports de force étant fort inégaux, le risque est grand que quelques pays économiquement puissants et techniquement avancés inondent le reste du monde. À terme, c'est non seulement la diffusion des oeuvres mais aussi leur survie qui seraient en cause. C'est pour pallier à ce danger qu'a été admise la clause dite de l'exception culturelle. C'est en somme un moyen de sauvegarde culturelle que peuvent utiliser les pays soucieux de préserver leur identité.

Le 15 avril 1994, à Marrakech, 117 pays paraphent le texte portant la création de l'OMC. Cette nouvelle organisation, opérant depuis le 1er janvier 1995, remplace un simple code de bonne conduite entre États par une véritable institution avec ses instances et ses règles, comparable au Fonds Monétaire International (FMI) et à la Banque Mondiale (BIRD). Dorénavant, c'est l'OMC qui décidera des sanctions à appliquer aux partenaires fautifs et non les États eux-mêmes comme ce fut le cas jusqu'à maintenant. Aucun pays ne pourra prendre de mesures unilatérales de rétorsion. Cette nouvelle disposition devrait, en théorie, protéger un peu mieux les pays pauvres, donc moins «importants», contre les grandes puissances.

À ce propos, il est intéressant de noter que les États-Unis s'étaient opposés, en 1944, à la création d'une organisation telle que l'OMC qui leur paraissait menacer leur hégémonie. Le rôle de l'OMC, en résumé, est le suivant: veiller au respect des accords commerciaux, étudier les conséquences de ces accords, éliminer peu à peu les derniers obstacles à la libre circulation des biens et services.

Les termes «international», «mondial» ou «global» appliqués à l'économie engendrent parfois quelque confusion. Par exemple, on fait remarquer que le commerce est international depuis longtemps, que ce n'est pas nouveau. Certes, mais les règles du jeu changent et l'organisation des échanges évolue rapidement. Qu'est-ce que cette fameuse globalisation (ou mondialisation)? Ce vocable désigne simplement un ensemble de caractéristiques récentes du commerce mondial, à savoir: abondance des produits, disparition des obstacles, circulation beaucoup plus rapide, instantanéité des effets dans le monde entier, interdépendance croissante des différentes économies. Un autre phénomène majeur réside dans le développement accéléré de marchés financiers autonomes dont l'activité fébrile risque d'avoir des effets néfastes sur l'économie mondiale. L'évolution des monnaies ne reflète plus l'évolution économique. En découle que le mouvement des monnaies a quelque chose d'artificiel. Les nouveaux agents, spéculateurs internationaux, sont guidés uniquement par le rapport des monnaies entre elles et contribuent eux-mêmes à le modifier. Les mouvements de capitaux devenus très faciles, les monnaies sont vulnérables. Le moindre événement se répercute à l'échelle du monde ce qui entraîne des mouvements constants et contradictoires. Résultat: une instabilité monétaire permanente.

Le 15 avril 1994, à Marrakech, 117 pays paraphent le texte portant la création de l'OMC. Cette nouvelle organisation, opérant depuis le 1er janvier 1995, remplace un simple code de bonne conduite entre États par une véritable institution avec ses instances et ses règles, comparable au Fonds Monétaire International (FMI) et à la Banque Mondiale (BIRD).

Ces marchés illustrent bien l'affirmation du néo-libéralisme. Depuis la fin des années soixante-dix, on recense en gros deux types d'idéaux de société, soit le modèle Reagan-Thatcher, néo-libéral et le modèle, disons, social-libéral. Idéaux de société en effet, car les choix économiques déterminent le monde dans lequel nous vivons. D'ailleurs, pour certains, l'économie ne peut qu'être politique car elle concerne l'évolution de la société. Le GATT a introduit une séparation artificielle entre l'économie monétaire et l'économie réelle. La négociation a complètement ignoré les taux de change, les régimes fiscaux et les charges sociales.

Pour les libéraux, il est essentiel de laisser jouer le marché, auto-régulateur et doué d'une logique propre que les interventions de l'État ne peuvent que déstabiliser. C'est ignorer les effets sociaux inévitables de toute politique économique. Aucune n'est neutre et l'État ne peut y être indifférent. Aujourd'hui, depuis quelques années et pour toutes sortes de raisons, il semble que ce modèle de pensée envahisse tous les domaines de réflexion. Le néo-libéralisme est devenu peu ou prou la seule alternative, la seule voie de développement possible, surtout depuis la chute des économies «socialistes».

Pourquoi, dans une économie de marché et sans mettre en péril la libre concurrence, n'existerait-il pas de modèle plus équilibré, plus «juste»? Après tout, en principe, c'est l'économie qui doit être au service de l'homme et non le contraire. Il est temps ici d'examiner de plus près quelques conséquences de l'idéologie commerciale dominante, en com-

mençant par décrire certains aspects du contexte actuel. On observe tout d'abord qu'il existe entre les pays des différences économiques énormes et que la déréglementation tous azimuts ne fait qu'augmenter les inégalités. On remarque également que les discours officiels tendent à présenter aux populations la croissance économique comme but suprême et source de bonheur. Productivité, compétitivité, profit sont les valeurs par excellence. On assiste en même temps à la marchandisation généralisée de tous les aspects de la vie humaine, c'est-à-dire l'extension des lois du marché à toutes les formes d'activité.

De plus, et c'est une donnée primordiale, il existe une menace grave pour les équilibres fondamentaux de la Terre et l'attention à l'environnement ne fait pas partie des priorités du marché. Au Nord, on constate pourtant depuis quelques années que la prise de conscience a été suivie d'effets, encore insuffisants certes, mais enfin «le pli est pris» et les mesures de prévention et de protection devraient se multiplier malgré la crise et les résistances. Les jeunes, que l'on éduque en ce sens, sont en majorité sensibles à ces questions. C'est au Sud dorénavant que la situation environnementale va devenir critique. Pour les pays émergents, c'est loin d'être une priorité. À court terme, ce serait plutôt un luxe. En fait, la préservation de l'environnement doit s'inscrire dans une stratégie globale de développement pour le XXIe siècle. De façon générale, l'opinion publique ne connaît guère les mécanismes des systèmes économiques, ce qui limite les possibilités d'intervention et de discussion. De surcroît, les masses semblent découragées et se sentent impuissantes face aux changements. Malgré la résignation apparente, les citoyens sont profondément déprimés, d'autant plus que l'acceptation de ces nouveaux phénomènes est présentée partout comme la seule attitude réaliste. Ceux qui la dénoncent sont des rêveurs, des utopistes, des irresponsables, pour tout dire des ringards. Concrètement, le libre-échange à saveur néo-libérale a des conséquences dramatiques sur l'emploi et contribue à creuser les inégalités Nord-Sud. Depuis peu, une croissance timide se dessine dans la plupart des pays industrialisés. Malheureusement, cette reprise n'est pas génératrice d'emplois; au contraire, ceux-ci continuent à disparaître sous l'effet d'un progrès technique phénoménal. Voilà une preuve supplémentaire que rien ne sera plus comme avant, que le monde du travail change et que des ajustements structurels devraient répondre à ces bouleversements. Les conditions économiques actuelles encouragent la délocalisation d'entreprises, c'est-à-dire leur déménagement vers les pays émergents d'Asie et d'Amérique du Sud en particulier, afin d'assurer la fabrication de leurs produits au moindre coût. Cette tendance provoque un accroissement du chômage en Occident et constitue en même temps une forme d'exploitation des pays en voie de développement en perpétuant les écarts énormes de salaires et de protection sociale. Celle-ci est rudimentaire et la main-d'oeuvre, abondante, habituée à tous les sacrifices. Ces délocalisations sont immorales, certains patrons le reconnaissent, mais s'y disent forcés par la concurrence. Pendant ce temps, au Nord, la croissance n'endigue pas le chômage, les salaires stagnent, les acquis sociaux s'évanouissent, on impose le temps partiel, etc. Et même quand on constate, dans certains domaines, moins de chômeurs, ce sont plus de pauvres que l'on retrouve à la fin du circuit, des pauvres salariés. Pour de nombreux partenaires, dont les États-Unis en premier lieu, la sacro-sainte libre concurrence ne souffre pas de frein. C'est pourquoi le libre-échange, sans volet social et au milieu des inégalités, est un leurre; il s'agit plutôt de libre exploitation, que l'on pourrait corriger en exigeant un relèvement des salaires et des mesures de protection sociale. Cela contribuerait aussi à sauvegarder des emplois au Nord et à réduire les différences de niveau de vie. Des pays comme le Mexique aux structures économiques fragiles et aux habitudes politiques archaïques devront passer par un long apprentissage pour assimiler les nouvelles exigences de la mondialisation.

Pourquoi, dans une économie de marché et sans mettre en péril la libre concurrence, n'existerait-il pas de modèle plus équilibré, plus «juste»? Après tout, en principe, c'est l'économie qui doit être au service de l'homme et non le contraire.

Si les correctifs évoqués plus haut étaient appliqués, il y aurait moins d'incitation à délocaliser des entreprises. Il se peut également que la mode des implantations dans les pays émergents se réduise progressivement, comme dans le cas de la société française Nathan, installée en Chine, et qui aujourd'hui s'en retire en rapatriant en France son unité de fabrication. Pourquoi? Selon *Le Point* (30-12-94), il y a deux raisons principales: pillage de technologie par le fournisseur local et surtout rentabilité médiocre, tout compte fait, de cette opération (coûts de transport, longs délais pour modifications du site de production). On peut penser que d'autres sociétés en viendront aux mêmes conclusions.

Impossible de ne pas évoquer, avant de conclure, le cas du Canada qui, étant donné l'exiguïté de sa population, a besoin d'un vaste marché, ce qui en fait un partisan naturel du libre-échange. Le Canada souhaite même l'élargissement de l'ALÉNA.

Sur un autre plan, préoccupant, sa dette énorme continue à croître avec les déficits annuels, situation qui aura forcément des conséquences sur le niveau de vie.

Au siècle dernier, Montalembert affirmait: «Entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et c'est l'intervention qui libère». Il faut reconnaître le besoin de dimension sociale dans le développement économique mondial. Quand les peuples sont malheureux, le climat devient malsain. Il n'est pas d'économie prospère durable ni de stabilité politique si les fruits de la croissance ne sont pas répartis équitablement tant entre les pays qu'au sein de ceux-ci entre les individus. ✎

Canada

Antinationalisme et obsession constitutionnelle dans le débat référendaire

STÉPHANE DION*

Amis de *Cité libre*, d'être votre invité est un honneur, en raison non seulement du poids historique de votre revue mais aussi de *Cité libre the next generation*. Le Sénateur Jacques Hébert avait été qualifié de *boy scout* lorsqu'il a relancé l'entreprise ; il aura démontré une nouvelle fois que les *scouts* sont toujours prêts.

Je vais d'ailleurs partir ma réflexion d'un excellent article de Pierre Joncas, paru dans le dernier numéro de *Cité libre*, intitulé : «Des stéréotypes et des effets délétères de leur propagation».[1] L'auteur soutient en substance que ceux qui tiennent à la survie du Canada feraient bien de s'appliquer à contrer aussi vigoureusement l'action des dénigreurs du Québec que celle des dénigreurs du Canada. Je crois en effet qu'une défense fédéraliste, pour demeurer solide et convaincante, doit se tenir loin de deux tentations. La première serait de dénigrer le Québec, par obsession antinationaliste. La seconde serait de dénigrer le Canada, par obsession constitutionnelle.

1. Les dangers de l'antinationalisme.

Une mauvaise façon de défendre le fédéralisme canadien est de dénoncer le nationalisme québécois comme étant foncièrement autoritaire, raciste et intolérant. Une telle attaque contre le nationalisme québécois est non seulement fausse mais aussi politiquement inefficace.

Fausse, l'accusation de racisme l'est assurément, qu'elle vise la société québécoise d'aujourd'hui dans son ensemble, ou les nationalistes, ou les séparatistes en particulier. Après avoir fait le bilan des études existantes, ma conclusion est que le racisme, la xénophobie, l'intolérance et les attitudes autoritaires ne sont ni plus ni moins répandus au Québec français que dans le reste du Canada.[2]

D'après certains indicateurs, telles les opinions antisémites, les sondages suggèrent que la situation serait plus inquiétante au Québec— encore que les actes antisémites soient plus nombreux en Ontario. Mais sur d'autres aspects, le Québec fait meilleure figure. Ainsi, les mariages interraciaux paraissent mieux acceptés par les Québécois francophones que par les autres Canadiens.[3] Des différences apparaissent selon les indicateurs, mais au total, il n'y a pas de divergence entre la façon dont les Québécois et les autres Canadiens envisagent les libertés civiles et les attitudes de tolérance.

Le même constat vaut si l'on compare les indépendantistes aux autres Québécois: les premiers ne sont pas plus xénophobes et autoritaires que les seconds.[4] Bref, en matière de racisme et d'intolérance, aucun groupe n'est en mesure de faire la leçon.

Il ne faut pas culpabiliser les Québécois d'être nationalistes. La surprise serait qu'ils ne le soient pas, tant le nationalisme est répandu à travers le monde. Des mouvements d'affirmation nationale ont existé et s'expriment encore sans compromission avec le racisme.[5] Le nationalisme n'est pas mauvais en soi et peut être un facteur positif de solidarité sociale. Certes, laissé à lui-même, à l'état pur, il induit un dangereux principe d'exclusion et de discrimination. Mais on peut en dire autant de toutes les autres grandes idéologies. La religion poussée à l'extrême devient théocratie ; à dose modérée, elle favorise le civisme. La liberté individuelle est une valeur essentielle mais on ne peut fonder la société sur elle seule sous peine de tomber dans l'égoïsme asocial. Il en va de même du nationalisme : il peut induire un principe de solidarité utile une fois placé en équilibre avec d'autres valeurs. On peut faire bon accueil au nationalisme québécois si on le croit capable de s'allier à des valeurs démocratiques et libérales.

Sans doute seuls des Québécois francophones appuient la sécession. C'est 95 pour cent des électeurs non-francophones qui s'y opposent selon les sondages.[6] De là à voir dans le sécessionnisme québécois un mouvement à visée ethnique et, par effet d'entraînement, xénophobe et raciste, il n'y a qu'un pas, que trop de fédéralistes franchissent. Si les Québécois francophones sont les seuls à accorder un appui substantiel à la sécession, c'est tout simplement parce qu'ils sont les seuls à pouvoir en retirer quelque chose : un statut majoritaire. Les autres Québécois n'espèrent rien de la séparation et n'ont donc aucune raison particulière de l'appuyer. Voilà pourquoi le séparatisme induit un clivage ethnique, non parce que les francophones sont xénophobes, non parce que les non-francophones sont antiquébécois, mais parce que seuls les premiers peuvent éventuellement trouver l'aventure attrayante, malgré ses risques.

L'appui exclusivement francophone à la séparation du Québec ne surprend pas ceux qui ont étudié les sécessions. Un mouvement sécessionniste n'est rien d'autre qu'un groupe minoritaire qui cherche à devenir majoritaire à la faveur d'un déplacement de frontières. Ce groupe est habituellement seul dans sa démarche car les autres habitants du territoire visé par la sécession n'ont aucune raison de l'appuyer. La composition sociologique d'un groupe sécessionniste est géné-

ralement ethnique, même quand le groupe a des motivations libérales et cherche à se bâtir un pays ouvert à tous les autres groupes. C'est pourquoi, comme l'ont fait remarquer des auteurs comme Brendan O'Leary et Bill Kissane, le nationalisme des peuples sans État est facilement qualifié d'ethnique, alors que les nationalismes des États libéraux sont généralement considérés comme civiques.[7]

La plupart des porte-parole du séparatisme québécois me semblent sincères quand ils affirment promouvoir un nationalisme civique plutôt qu'un nationalisme ethnique. Leur but est de créer un pays libéral assez semblable au Canada finalement. La seule différence notable, c'est que ce pays serait majoritairement francophone plutôt qu'anglophone.

On doit certes s'inquiéter des attitudes autoritaires et intolérantes qui percent chez quelques séparatistes québécois. Elles préfigurent peut-être la tension et l'intolérance que créerait une tentative de sécession. Mais pour l'heure, que des cerveaux brûlés glorifient les anciens felquistes, ou se déclarent prêts à suspendre les libertés civiles en cas de nécessité post-référendaire, de tels errements ne prouvent pas que le mouvement séparatiste dans son ensemble soit violent ou crypto-fasciste. De la même façon, les fanatiques qui réclament l'emprisonnement des leaders séparatistes n'expriment pas les valeurs du fédéralisme canadien. Évitons l'amalgame et le débat sera de meilleure qualité.

Fausse sur le fond, l'accusation de racisme portée contre le nationalisme québécois a pour effet pervers d'éloigner bien des Québécois du fédéralisme canadien. Ils en viennent à identifier le fédéralisme à une attitude méfiante et négative envers la société québécoise. Pour bien des séparatistes, s'opposer à l'indépendance du Québec équivaut à le croire incapable de former une société libre et démocratique. «Nous allons vous prouver que nous pouvons recréer au Québec une société pluraliste et ouverte sans la tutelle du Canada anglais», rétorquent-ils. Ils se sentent d'autant plus insultés que le nationalisme a pour travers, bien réel celui-là, d'exacerber les susceptibilités. Toute critique contre le groupe de référence est trop facilement reçue par le nationaliste comme une attaque personnelle et ceux qui la lancent perdent toute crédibilité à ses yeux.

Rien n'a davantage fait pour assimiler le fédéralisme à une attitude antiquébécoise que la croisade qui a été menée contre l'accord du Lac Meech entre 1987 et 1990. Ce que bien des Québécois francophones ont compris, c'est que non seulement le reste du Canada ne voulait pas qu'ils soient distincts, mais qu'en plus il voyait dans cette distinction une menace à la liberté des individus, des femmes et des minorités. De nombreux Québécois francophones en ont été insultés.[8] Un vif sentiment de rejet en a fait basculer plusieurs vers le séparatisme. L'étoile de Pierre Trudeau a terriblement pâli depuis, et son œuvre constitutionnelle—jusqu'alors relativement acceptée—est devenue un repoussoir pour un large segment de l'opinion publique.[9]

C'est Jean-Paul Sartre qui a écrit que l'antisémitisme renforce chez le Juif le sentiment d'être Juif. De la même façon—mais toute proportion gardée—, les accusations de racisme portées contre le nationalisme québécois, lorsqu'elles semblent admises partout au pays, renforcent chez le Québécois le sentiment qu'il n'est pas canadien. La stratégie indépendantiste mise sur la peur, depuis l'échec de Meech, que l'avenir au sein du fédéralisme canadien inspire à bien des Québécois francophones en tant que minorité de ce pays qui paraît les comprendre et les accepter si mal. Ce puissant mobile d'inquiétude est mis en contraste avec la confiance et la sécurité collective que procurerait aux francophones un statut fermement majoritaire au sein d'un Québec indépendant.

C'est ainsi que des fédéralistes ont dépeint le statu quo constitutionnel comme «la pire des solutions», ont satanisé les événements constitutionnels de 1981-1982 sans jamais faire la part des choses, ont porté foi à la fable d'un Canada-centralisé-qui-se-centraliserait-de-plus-en-plus, ont proclamé une incompatibilité de culture entre le Québec et le Canada et se sont inventés des études sur des milliards d'économie à faire en chevauchements inutiles.

Ce qu'il faut dire aux Québécois francophones, c'est que si la sécession est une mauvaise idée, ce n'est pas parce qu'ils auraient des prédispositions plus racistes ou autoritaires que les autres Canadiens, ou parce qu'on les soupçonne de fomenter des plans plus ou moins sinistres envers les autres Québécois. La sécession est une mauvaise idée, entre autres, parce qu'elle crée une situation incertaine, explosive, susceptible d'exacerber les tensions entre les individus et les groupes.

Une séparation décrétée unilatéralement, par une courte majorité, causerait assurément des difficultés et des contestations graves. Elle ne trouverait aucune base légale, ni dans le droit canadien ni dans le droit international.[10] Elle provoquerait des heurts de légitimités aux conséquences imprévisibles. À ceux qui diront que la majorité d'un peuple a le droit de faire sécession, d'autres répliqueront que rien ne permet de se réserver pour soi le titre de peuple ou de nation, que si le Canada est partageable le Québec l'est aussi, que si une minorité canadienne a le droit de s'extraire du Canada, alors une minorité québécoise a le droit de se soustraire à une sécession dont elle ne veut pas. Si le gouvernement sécessionniste du Québec sort du cadre constitutionnel canadien, et donc de l'État de droit, on doit s'attendre à ce que des groupes de Québécois ne le reconnaissent plus comme légitime et s'en rapportent au seul gouvernement fédéral. Les Autochtones sont les mieux placés pour mener une telle contestation, mais rien ne garantit qu'ils seront les seuls. La liste des contestations juridiques et politiques serait sans doute impressionnante. L'instabilité qui en résulterait envenimerait les autres sources de pertur-

bations politiques et économiques. Le calcul des conséquences économiques de la séparation est forcément spéculatif: il n'y a pas de précédent, jamais une économie développée n'ayant connu de sécession, et beaucoup dépendra des tensions politiques et juridiques inhérentes à la démarche sécessionniste.

Il ne faut pas tenir un discours de catastrophe qui perdrait toute crédibilité; les parallèles avec des pays en guerre civile tels le Liban ou la Yougoslavie sont à proscrire. On doit surtout éviter de donner aux Québécois francophones l'impression qu'on les perçoit comme des racistes en puissance. Le bon discours m'apparaît plutôt le suivant: même quand les populations n'ont pas d'acrimonies particulières au départ, la démarche sécessionniste crée forcément une situation tendue, difficile et incertaine, contre laquelle le droit international n'offre aucune garantie. La sécession est une mauvaise idée non pas parce que les nationalistes québécois seraient mal intentionnés, mais parce qu'elle favorise l'affrontement entre groupes et individus qui autrement peuvent fort bien vivre ensemble. Nous devrions tous sagement adopter la position de l'éthicien Allen Buchanan, pour qui la sécession est un moyen à éviter, illégitime hors des situations d'exploitation coloniale, de menace militaire ou de discrimination manifeste.[11] Le statut politique du Québec fédéré ne justifie en rien la sécession. Il faut s'opposer à la sécession non par antinationalisme, mais par antisécessionnisme.

2. Les dangers de l'obsession constitutionnelle.

Après le dénigrement du Québec, l'autre travers qu'une défense fédéraliste doit éviter est le dénigrement du Canada. Il faut admettre que les fédéralistes québécois ne s'en sont guère privés lors de la longue crise constitutionnelle qui est notre passif en cette veillée d'armes référendaire. Les fédéralistes québécois en vue, dans leur grande majorité, n'ont cessé de noircir la réalité canadienne et ont repris à leur compte les doléances du Parti québécois. Ils ont adopté ce discours négatif afin d'utiliser la menace sécessionniste comme un levier pour arracher des concessions constitutionnelles au reste du Canada. Ces porte-parole sont aujourd'hui mal placés pour faire valoir les avantages de la fédération canadienne telle qu'elle est. Le Parti québécois a pris en note leurs déclarations passées et les brandira au bon moment pour mieux les disqualifier lors de la prochaine campagne référendaire.

C'est ainsi que des fédéralistes ont dépeint le statu quo constitutionnel comme «la pire des solutions», ont satanisé les événements constitutionnels de 1981-1982 sans jamais faire la part des choses, ont porté foi à la fable d'un Canada-centralisé-qui-se-centraliserait-de-plus-en-plus, ont proclamé une incompatibilité de culture entre le Québec et le Canada et se sont inventés des études sur des milliards d'économie à faire en chevauchements inutiles. Ils ont réclamé des «pouvoirs» au nom de considérations étroitement nationalistes, sans se soucier autrement de la qualité du service public.

La surenchère constitutionnelle de 1987-1992 a ainsi poussé les leaders fédéralistes québécois à tirer à boulet rouge sur la fédération canadienne. Nous pouvons constater les résultats de cette action. Elle a encouragé la population québécoise à porter un jugement très négatif sur la Constitution canadienne et à oublier qu'elle considérait cette même Constitution d'un œil beaucoup plus serein quelques années plus tôt. Elle a suscité des attentes qui ne pouvaient qu'être déçues par le résultat des négociations constitutionnelles. Elle a jeté de la confusion dans les esprits, alors que le mouvement sécessionniste profite de la confusion: plus le projet du Parti québécois est posé clairement, moins il est populaire. Le Parti libéral du Québec a commis une terrible erreur en affectant de passer alliance avec le Parti québécois aux lendemains de l'échec de Meech. C'est principalement au flirt que le Parti libéral du Québec a entretenu avec la souveraineté que l'on doit cette confusion des esprits qui fait en sorte que plus de 40 % des partisans de la souveraineté pensent qu'un Québec souverain ferait toujours partie du Canada.[12]

La vérité est que cette Constitution est ni un carcan centralisateur, ni la cause de nos problèmes financiers, ni une source d'immobilisme. Notre fédération est l'une des plus décentralisées qui soit et s'est décentralisée encore davantage depuis 1960.

Nous voilà donc à la veille du référendum, avec une opinion publique prévenue contre le fédéralisme et qui ne perçoit que confusément l'enjeu de la séparation. Pour la détourner de la tentation sécessionniste, les fédéralistes hésitent entre deux stratégies. La première consisterait à promettre un changement constitutionnel majeur. La seconde serait plutôt de centrer le débat sur le seul enjeu de la séparation. C'est cette seconde stratégie qui m'apparaît la mieux avisée.

Les partisans de la première stratégie font valoir que l'aversion des Québécois francophones pour le statu quo constitutionnel est suffisamment puissante pour les pousser vers le séparatisme en l'absence d'une solution mitoyenne. En plusieurs milieux, on presse le gouvernement fédéral de rouvrir le dossier constitutionnel afin d'écarter la menace séparatiste. On exige de M. Johnson qu'il mette un projet constitutionnel sur la table et en fasse un enjeu du référendum.

Cette argumentation a un fondement de vérité. Les sondages indiquent que plus de 60 % des Québécois fédéralistes souhaitent une fédération plus décentralisée.[13] Il est naturel que bien des Québécois francophones se sentent rassurés par le renforcement des institutions où ils sont en majorité. Entre le statu quo constitutionnel et la séparation, l'autonomie jouira toujours du préjugé favorable que l'on accorde souvent aux solutions mitoyennes qui apparaissent comme des compromis honorables. Le statu quo constitutionnel est honni en plusieurs milieux, assimilé à un carcan centralisateur, à l'immobilisme et à la négation de la société québécoise.

Cela dit, ce n'est pas en mettant à nouveau la Constitution sur la table que l'on convaincra les Québécois de voter Non au prochain référendum. Leur promettre une décentralisation massive en échange d'un vote pour le Non serait une erreur, pour deux raisons. Premièrement, la promesse ne serait pas crédible après deux négociations avortées en cinq ans. Les Québécois n'y croiraient pas, et nous savons tous que ce scepticisme est fondé. S'il existe dans le reste du Canada un appui réel pour une décentralisation modérée, on enregistre aussi une opposition ferme à tout arrangement spécial qui ne viserait qu'à accommoder les nationalistes québécois.[14] Toute proposition qui prendrait la forme d'un ultimatum, d'un chantage à la séparation, relancerait automatiquement l'affrontement constitutionnel à travers le pays. Au jour du référendum, les Québécois n'en seraient que plus nombreux à trouver cette fédération ingérable et chicanière.

Deuxièmement, la réouverture du débat serait accueillie par plusieurs comme la preuve que cette Constitution ne peut fonctionner et que puisqu'on ne peut en changer, il vaut mieux se séparer. La vérité est que cette Constitution est ni un carcan centralisateur, ni la cause de nos problèmes financiers, ni une source d'immobilisme. Notre fédération est l'une des plus décentralisées qui soit et s'est décentralisée encore davantage depuis 1960.[15] À ceux qui voient dans la Constitution la source de notre endettement collectif, il faut leur rappeler qu'Ottawa et les provinces ont déjà dégagé des surplus sous la même Constitution et que les autres pays riches qui se débattent avec des dettes équivalentes sinon supérieures aux nôtres cherchent à mieux équilibrer leurs recettes et leurs dépenses au lieu de déverser leurs énergies dans l'obsession constitutionnelle.

Pour les fédéralistes de tous horizons, et en particulier pour MM. Chrétien, Johnson et Charest, le bon discours à tenir m'apparaît être le suivant: dans une fédération pluraliste comme le Canada, il est normal qu'il y ait différentes façons d'être fédéraliste et de concevoir l'avenir en commun; mais au-delà de leurs différences, les fédéralistes s'entendent pour considérer que la sécession n'est pas une solution. La campagne référendaire ne doit surtout pas porter sur les différences entre MM. Chrétien, Johnson et Charest, elle doit montrer le gouffre qui les sépare du séparatisme de M. Parizeau.

Lors d'un référendum, il y a toujours différentes raisons de voter Non. Ce fut le cas au référendum de 1992, avec MM. Parizeau et Trudeau du côté du Non. Il en ira de même la prochaine fois: le Non sera forcément pluraliste, regroupant toutes les familles d'opposants à la séparation. Après la défaite séparatiste, ces familles politiques continueront à s'exprimer et à faire pression pour leurs différentes conceptions du fédéralisme canadien. Ce pluralisme est parfois difficile à vivre, mais il est inhérent à la démocratie. L'important, pour l'heure, est d'éviter que ces différences normales entre fédéralistes ne détournent l'attention du véritable enjeu référendaire. Voilà pourquoi M. Chrétien a raison de ne pas promettre une nouvelle ronde constitutionnelle en échange d'une appui au Non. Quant à M. Johnson, s'il serait effectivement normal qu'il se dote d'un programme constitutionnel, il ne doit pas le brandir comme la seule solution de rechange au séparatisme.

Les leaders fédéralistes ont mieux à faire que d'exacerber leurs désaccords à coups d'ultimatums et de chantage à la séparation. Ce faisant, ils ne feraient que jouer le jeu des vrais séparatistes. Ils doivent nommer l'enjeu: la sécession. Il leur incombe d'expliquer que les termes «souveraineté», «indépendance», «séparation» et «sécession» sont synonymes de sorte que, le jour du référendum, il n'y ait pas un seul opposant à la séparation qui vote pour la souveraineté. Cet exercice de clarification doit être, à mon avis, la priorité des priorités afin d'éviter que les Québécois s'engagent dans une aventure risquée, aux gains illusoires.

* *Professeur agrégé, Département de science politique, Université de Montréal. Texte présenté lors d'un dîner* Cité libre*, à Montréal, le 12 janvier 1995, et à Ottawa, le 18 janvier 1995.*

NOTES

1. *Cité libre*, 22, 6, 1994, pp. 12-17.
2. Stéphane Dion, *Langue et ethnicité dans le débat national au Québec*. Conférence prononcée au Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal, le 3 décembre 1993.
3. En 1983, les mariages entre Noirs et Blancs étaient désapprouvés par 11% des Québécois francophones, 24% des Canadiens anglophones et 28% des Allophones. Ronald D. Lambert et James E. Curtis, *Québécois and English Canadian Opposition to Racial and Religious Intermarriage, 1968-1983*, dans *Revue ethnique au Canada*, 16(2), 1984, pp. 30-46.
4. Paul M. Sniderman, Joseph F. Fletcher, Peter H. Russell et Philip E. Tetlock, *Psychological and Cultural Foundations of Prejudice: The Case of anti-Semitism in Quebec*, dans *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 30, p. 265; Robert J. Brym et Rhonda L. Lenton, *The Distribution of anti-Semitism in Canada in 1984*, dans *Canadian Journal of Sociology*, 16, p. 414.
5. Léon Dion, *Nationalismes et politique au Québec*, Montréal: Hurtubise HMH, 1975, p. 129; William Safran, *Ethnicity and Pluralism: Comparative Theoretical Perspectives*, dans *Revue canadienne d'études sur le nationalisme*, 28(1), 1991, p. 4.
6. Richard Nadeau et Christopher J. Fleury, *Gains linguistiques anticipés et appui à la souveraineté*, Département de science politique, Université de Montréal, manuscrit, 1994.
7. Brendan O'Leary, *On the Nature of Nationalism*, *Papers in Political Economy*, no 48, 1994, p. 39.
8. L'appui à la souveraineté, qui se maintenait à peine autour de 30 pour cent avant 1987, a culminé jusqu'à 65 pour cent dans les sondages à la fin de 1990. Édouard Cloutier, Jean H. Guay et Daniel Latouche, *Le virage. L'évolution de l'opinion publique au Québec depuis 1960 ou comment le Québec est devenu souverainiste*, Montréal: Boréal, 1992, pp. 59-71. Selon un sondage de 1991, pas moins de 75 pour cent des francophones se sont sentis «humiliés» par le rejet de Meech. Maurice Pinard, *The Quebec Independence Movement: A Dramatic Reemergence*, dans *Working Papers in Social Behaviour*, No. 92-06, Montréal, Département de sociologie, Université McGill, 1992, p. 25. C'est l'économiste Pierre Fortin qui, lors de sa comparution devant la Commission Bélanger-Campeau, a le mieux exprimé ce sentiment: «En rejetant Meech, le reste du Canada a signifié au Québec qu'il ne le croyait pas capable de concilier la défense et la promotion de son identité avec les impératifs de la Charte des droits et libertés. Cet échec de la confiance oblige le Québec à relever la barre de ses exigences bien au-delà de Meech et à remettre en cause la forme de son association avec le reste du pays.» Pierre Fortin, *Le choix forcé du Québec: Aspects économiques et stratégiques*, Mémoire déposé devant la Commission parlementaire élargie sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, novembre 1990. p. 1.
9. En mai 1982, 49% des Québécois considéraient que la loi constitutionnelle d'avril 1982 était une bonne chose, contre 16% qui pensaient le contraire, selon un sondage Gallup (rapporté dans *La Presse*, 19 juin 1982). En janvier 1985, un sondage indiquait que 52% des Québécois favorisaient le statu quo constitutionnel, 23% une réforme accordant un statut particulier au Québec, 15% la souveraineté-association et seulement 4% l'indépendance (sondage CROP cité dans Édouard Cloutier, Jean H. Guay et Daniel Latouche, *Le virage*, Montréal: Boréal, 1992, p. 62). Mais en avril 1991, après quatre années de discussions acrimonieuses sur la Constitution, l'appui au statu quo constitutionnel avait fondu à 16% au Québec (son-

dage CBC-*Globe and Mail*).

10. C'est ce que précise le fameux rapport des cinq experts qui ont témoigné devant la Commission Bélanger-Campeau que M. Parizeau cite toujours incorrectement: «L'existence de l'État n'est pas un problème de droit, mais de fait» (p. 408), ce fait se mesurant à la reconnaissance internationale et au contrôle juridique exclusif sur un territoire. «Hormis les situations coloniales, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne confère pas à ceux-ci le droit d'accéder à l'indépendance» (p. 430). «Le peuple québécois exerce effectivement son droit à disposer de lui-même dans le cadre de l'ensemble canadien et n'est pas juridiquement fondé à l'invoquer pour justifier son éventuelle accession à l'indépendance. Cela, encore une fois, ne l'empêche nullement de la revendiquer, et de l'obtenir ou de l'imposer: mais il s'agit là d'une question de pur fait que le droit international ne fonde ni ne réprouve: il en prend acte.» (p. 425). Thomas M. Franck, Rosalyn Higgins, Alain Pellet, Malcolm N. Shaw, Christian Tomuschat, *L'intégrité territoriale du Québec dans l'hypothèse de l'accession à la souveraineté, Commission d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, pp. 377-461.
11. Allen Buchanan, *Secession: The Morality of Political Divorce from Sumter to Lithuania and Quebec*. Oxford: Westview Press, 1991.
12. Richard Mackie, *July Survey Reveals Confusion in province about Term "Sovereign Quebec"*, *The Globe and Mail*, 15 juillet 1994, p. A4; Michel Venne, *Il manque des couleurs à la coalition arc-en-ciel*, *Le Devoir*, 4 janvier 1995, p. A8.
13. Toutefois, une majorité de Québécois souhaite que le gouvernement fédéral reste présent dans la plupart des champs d'action gouvernementale où il intervient déjà. Richard Mackie, *Quebeckers want Power Shift, Poll Finds*, *The Globe and Mail*, 20 mai 1994, p. A1.
14. Ainsi, un sondage Gallup du 11 janvier 1993 indiquait que dans toutes les régions du Canada, à l'exception de l'Ontario — ou l'opinion est partagée à parts presque égales —, les Canadiens dans leur pluralité favorisent le renforcement des provinces et ce, d'autant qu'ils sont plus jeunes. L'opposition radicale entre un Canada anglais centralisateur, tourné vers Ottawa, et un Québec français entièrement rangé derrière son gouvernement provincial, est un mythe. Par contre, l'opposition du Canada anglophone à un statut particulier pour le Québec est ferme, massive et constante. Ainsi, le sondage *Maclean's/Decima* de juin 1994 chiffrait cette opposition à 83% des citoyens du Canada hors Québec. Victor Dwyer, *In Search of Unity*, *Maclean's* 1er juillet 1994, p. 16. Voir aussi: Peter Meekison, *Distribution of Functions and Juridictions: A Political Scientist's Analysis*. In Ronald L. Watts et Douglas M. Brown, *Options for a New Canada*, Toronto: University of Toronto Press, 1991, pp. 275 et 284; Peter W. Hogg, *Division of Powers in the Charlottetown Accord*, in Kenneth McRoberts et Patrick Monahan (dir.), *The Charlottetown Accord, the Referendum, and the Future of Canada*, Toronto: University of Toronto Press, 1993, p. 86; Jean-François Lisée, *Le tricheur. Robert Bourassa et les Québécois* 1990-1991 Montréal: Boréal, 1994, pp. 65, 69 et 71.
15. En 1960, les revenus du gouvernement fédéral correspondaient à 15,3% du PIB comparativement à 8,3% pour le secteur provincial-local-hospitalier. En 1990, les revenus des ordres de gouvernement étaient à parité: 16,7% pour le fédéral et 17,0% pour le provincial-local-hospitalier. De plus, en 1990, le gouvernement fédéral transférait l'équivalent de 23,8% de ses recettes totales au secteur provincial-local-hospitalier, comparativement à 16,4% en 1960. Le Canada est le seul pays de l'OCDE dont le gouvernement central prélève moins de la moitié des revenus du secteur public. Stéphane Dion, *Explaining Quebec Nationalism*. In R. Kent Weaver (dir.), *The Collapse of Canada?*, Washington D.C.: Brookings Books, 1992, pp. 7-76.

Canada

Qui sont les fossoyeurs de l'État québécois?

STEPHEN SCHECTER

Dans *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Karl Marx nous raconte la montée et la chute de la Deuxième République française. Permettez-moi, cher lecteur et chère lectrice, de vous rafraîchir la mémoire. En février 1848 éclate en France une révolte du peuple contre le régime de Louis-Philippe, mais lorsque cette révolution politique prend une allure sociale, la République se tourne contre le peuple et, en juin 1848, les forces bourgeoises répriment le soulèvement du prolétariat parisien. Ont suivi trois années de manœuvres politique que Marx a qualifiées de crétinisme parlementaire. Durant cette période les organes de la République, et surtout l'Assemblée nationale sous ses noms successifs, réussissent à perdre toute crédibilité, pour à la fin disparaître dans l'ignominie du coup d'État du neveu de Napoléon.

Récapitulons ces événements en vitesse. Après avoir massacré le prolétariat parisien, la bourgeoisie s'installe au parlement. Ce fut l'époque de l'Assemblée constituante. En décembre 1848 Bonaparte est élu président de la République contre le candidat de la bourgeoisie responsable des événements de juin. Le 29 janvier 1849, sûre d'avoir Bonaparte dans sa poche, l'Assemblée constituante se dissout sans avoir voté toutes les lois organiques. Entre-temps, Bonaparte prépare secrètement l'expédition de Rome pour venir en aide aux forces du Pape, mater l'insurrection et réinstaller le Saint Père au Vatican. Lorsque les membres de la Montagne du nouveau parlement veulent mettre Bonaparte et ses ministres en accusation pour avoir violé la Constitution, ils ne sont pas appuyés par la majorité de l'Assemblée. La Montagne quitte alors l'Assemblée, après avoir fait appel au peuple, mais ces démocrates purs, comme Marx les appelait, sont vite dispersés par l'armée. Ce fut la fin de la petite bourgeoisie en tant que force politique. Il ne restait plus que la grande bourgeoisie qui, contrôlant l'Assemblée, croyait tout contrôler. Or, lorsque neuf mois plus tard les sociaux-démocrates sont réélus à l'Assemblée à l'occasion des élections partielles, la majorité bourgeoise au parlement dépose une loi abolissant le suffrage universel. C'était le 31 mai 1850, ce que Marx a appelé le coup d'État de la bourgeoisie.

S'ouvrit alors le long et sinueux conflit entre le parlement et le président pour la suprématie politique. Bonaparte demande à l'Assemblée une liste civile de 3 millions de francs, alors que la Constitution avait fixé son traitement à 600000 francs. Le parlement s'y oppose, mais lui vote tout de même un supplément unique de plus de 2 millions de francs. Avec cet argent Bonaparte entend financer les activités de sa

société secrète, la société du 10 Décembre, dont il se servait comme d'une sorte d'armée privée pour organiser une campagne populaire en faveur de la révision de la Constitution, ce qui lui aurait permis de se présenter de nouveau à la présidence lors de la fin de son mandat en 1852. Comme il n'avait pas assez d'argent et que la société du 10 Décembre devenait la cible d'attaques, Bonaparte a recours à une loterie de lingots d'or, lancée sous la forme d'une souscription nationale pour la construction de «cités ouvrières». C'était là une opération d'escroquerie pure et simple. Mais l'Assemblée, craignant toujours de provoquer des remous susceptibles d'aboutir à un soulèvement populaire, ne passe pas à l'attaque. C'est plutôt Bonaparte qui se défend par l'offensive. Il soustrait l'armée du contrôle du parlement au début de 1851 et, en octobre de la même année, il proclame son intention de rétablir le suffrage universel. L'Assemblée s'y oppose, et pendant deux mois Paris foisonne de rumeurs de coup d'État. Ce qui finit par arriver le 2 décembre de la même année. Sous l'apparence du protecteur de la démocratie et du peuple, celui que Marx appelait «cet aventurier», «ce bohémien», «ce gueux princier», «ce grave polichinelle qui ne prend plus l'histoire pour une comédie, mais sa propre comédie pour l'histoire», réussit à renverser la République. Or, et Marx le souligne, Louis Napoléon Bonaparte y est arrivé avec l'aide de ses opposants.

Sous l'apparence du protecteur de la démocratie et du peuple, celui que Marx appelait «cet aventurier», «ce bohémien», «ce gueux princier», «ce grave polichinelle qui ne prend plus l'histoire pour une comédie, mais sa propre comédie pour l'histoire», réussit à renverser la République.

Avant de quitter Louis Napoléon, voyons brièvement comment Marx décrit l'ensemble des événements qui ont permis à celui-ci d'éliminer l'Assemblée législative et de renforcer, à son profit, le pouvoir exécutif. Coup d'État que les Français ont d'ailleurs largement plébiscité le 20 décembre 1851:

« La période que nous avons devant nous est le mélange le plus varié de contradictions criantes: des constitutionnels qui conspirent ouvertement contre la Constitution; des révolutionnaires qui se déclarent constitutionnels; une Assemblée nationale qui veut être toute-puissante et reste constamment parlementaire; [...] un pouvoir exécutif qui puise sa force dans la faiblesse même et sa respectabilité dans le mépris qu'il inspire [...]. Au nom de l'ordre, une agitation sauvage et sans objet; au nom de la révolution, le prêche le plus solennel en faveur de l'ordre. Passions sans vérité, vérités sans passion; héros sans héroïsme, histoire sans événements; développement dont la seule force motrice semble être le calendrier, fatigant par la répétition constante des mêmes tensions et des mêmes détentes; antagonismes qui ne semblent s'aiguiser périodiquement d'eux-mêmes que pour pouvoir s'émousser et s'écrouler sans résoudre; efforts prétentieusement étalés et craintes bourgeoises devant le danger de la fin du monde; et en même temps, de la part des sauveurs du monde, les intrigues et les comédies de cour les plus mesquines, dont le «laisser aller» rappelle moins l'époque actuelle que les temps de la Fronde; tout le génie officiel de la France condamné au néant par l'imbécillité astucieuse d'un seul individu, la volonté de la nation, chaque fois qu'elle se manifeste dans le suffrage universel, cherchant son expression adéquate chez les ennemis invétérés des intérêts des masses, jusqu'à ce qu'elle la trouve enfin dans la volonté obstinée d'un flibustier. Si jamais période historique fut peinte en grisaille, c'est bien celle-ci.»

Ou que pensez-vous, cher lecteur et chère lectrice, de ce passage décrivant Bonaparte ?

«Tandis que le ministère de Bonaparte prenait l'initiative de lois conçues dans l'esprit du parti de l'ordre, ou exagérait encore leur sévérité dans leur application et leur exécution, le président s'efforçait, de son côté, par des propositions d'une bêtise puérile, de conquérir de la popularité, de montrer son opposition à l'égard de l'Assemblée nationale et de laisser entendre par une secrète arrière-pensée que, seules, les circonstances l'empêchaient momentanément d'ouvrir au peuple français ses trésors cachés. C'est ainsi qu'il proposait d'accorder aux sous-officiers un relèvement de solde de quatre sous par jour et de créer une banque de prêts d'honneur pour les ouvriers. Recevoir de l'argent sous forme de cadeaux et de prêts, c'était la perspective au moyen de laquelle il espérait séduire les masses. Offrir et emprunter de l'argent, c'est à cela que se réduit toute la science financière du sous-prolétariat, qu'il soit de condition distinguée ou de condition commune. C'est à cela que se réduisaient les ressorts que Bonaparte savait mettre en mouvement. Jamais prétendant ne spécula plus platement sur la platitude des masses.»

Et qui ne se souvient pas de ses mots de la fin ?

«Mais le jour où le manteau impérial tombera enfin sur les épaules de Louis Bonaparte, la statue d'airain de Napoléon s'écroulera du haut de la colonne Vendôme.»

Mais aujourd'hui, cher lecteur et chère lectrice, pour nous qui nous trouvons dans notre Québec assiégé, triste et morne comme d'habitude, ne sont-ce pas les mots du début qui nous parlent si directement, ces phrases par lesquelles Marx entre en matière pour parler de ce qu'il nomme «la deuxième édition du 18 Brumaire», la première ayant été faite par l'oncle, le vrai, le Napoléon de Waterloo et de Borodino ? Marx écrit:

«Hegel fait quelque part cette remarque que tous les grands événements et personnages historiques se répètent pour ainsi dire deux fois. Il a oublié d'ajouter: la première fois comme tragédie, la seconde fois comme farce.»

Comme moi, vous avez tous sans doute reçu à la maison ce dépliant intitulé: *Avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec*, et sous-titré *Un message du Premier ministre*. De quoi s'agit-il ? D'abord, d'une loi qui n'est pas une loi tout en étant une loi. Une loi qui reste à compléter. Une loi qui, même

complétée par consultation populaire, ne sera pas loi à moins d'être approuvée par un référendum, et même là elle n'entrera en vigueur qu'un an plus tard, car il y aura encore des détails à régler. Des détails comme l'usage du dollar canadien dans un Québec indépendant, l'adhésion à l'ALÉNA et au GATT, la double citoyenneté. En d'autres termes, ce n'est pas vraiment une loi, mais une astuce, comme on a dit le lendemain de sa publication. Qu'est-ce que c'est alors, une loi qui est une astuce ?

Bref, ils doivent fabriquer une volonté générale là où il n'y en n'a pas. Voilà le sens de cet avant-projet: c'est le pouvoir en quête de son peuple. Et on ose appeler cela de la démocratie.

D'abord, c'est le pouvoir qui triche. Le pouvoir, après tout, c'est le pouvoir légitime, celui qui fait la loi et par cette loi annonce aux membres de la société quelles sont les bases et les limites de leur existence en commun. Comment se fait-il que le pouvoir qui parle de son fondement — car c'est de cela qu'il s'agit lorsqu'on parle de souveraineté — laisse ce fondement dépendre de tant d'aléas? Qu'est-ce que cette souveraineté qui n'ose pas se proclamer, mais qui se cache derrière une pléthore de conditions provisoires dont le contrôle lui échappe, et dont il sait qu'elles lui échappent ? C'est une souveraineté incertaine, douteuse. Une souveraineté à moitié, une souveraineté-association, une souveraineté souveraine mais pas tout à fait, parce qu'aussitôt souverain, comme l'avant-projet nous l'explique, le Québec offrira à ses citoyens le passeport canadien, le dollar canadien, le libre-échange canadien. En fait, ce n'est pas de la souveraineté du tout. C'est simplement l'ancien délire de la classe politique québécoise, qui, comme toute bonne petite bourgeoisie, prend ses chimères pour la réalité. Lorsque la réalité lui rebondit au visage, ses grands idéaux se décomposent dans les tristes réalités qu'elle finit toujours par respecter: l'argent, le marché, les places. Et c'est ce qu'elle entend par démocratie.

Un pays souverain se crée, s'impose par la force des choses, par la volonté populaire qui s'amasse par mille et un courants souterrains, dans les multiples interstices de la société, jusqu'à ce qu'elle devienne évidente et embrasse même ses détracteurs. C'est alors que l'on proclame l'indépendance, que le pouvoir ne fait qu'énoncer une vérité qui existe d'un commun accord. Cela n'est pas le cas du Québec contemporain. Au contraire, c'est une société divisée sur la question nationale. Les souverainistes sont définitivement minoritaires et les Péquistes le savent fort bien. C'est pourquoi ils ne peuvent pas tout simplement proclamer la souveraineté mais doivent travailler astucieusement à en créer la base, tout faire pour qu'enfin existe une vague populaire en sa faveur qui emportera tous les obstacles. Bref, ils doivent fabriquer une volonté générale

là où il n'y en n'a pas. Voilà le sens de cet avant-projet: c'est le pouvoir en quête de son peuple. Et on ose appeler cela de la démocratie.

Une fois qu'on a compris cela, le reste suit. Lorsque l'appui populaire est absent, le pouvoir doit tricher, recourir aux astuces, proclamer la démocratie en formules mathématiques—50% plus un—et déployer une foule de stratagèmes psychologiques afin de spéculer «platement sur la platitude des masses». Cela signifierait quoi, autrement, tous ces délais? Toutes ces assurances qui n'ont rien à voir avec la souveraineté telles que les stipulations sur le passeport et le dollar canadien, deux domaines qui ne relèvent pas du pouvoir d'un Québec indépendant? Toute cette consultation par commissions régionales? Va-t-on intégrer des déclarations fédéralistes dans le préambule? Bien sûr que non. Et alors? On va mobiliser, la campagne contre la ville, la province contre Montréal, tout comme Louis Napoléon Bonaparte avec sa société du 10 Décembre a fouetté la France profonde contre Paris, les paysans contre les prolétaires. Et on va appeler cela, de nos jours comme à l'époque, de la démocratie.

Tout en mobilisant la ferveur sécessionniste, on va tenter en même temps de calmer les esprits, d'apaiser les doutes, de rassurer ceux qui risquent de s'inquiéter du bien-fondé de l'aventure. D'où les appels à la raison, à la modération, à la sérénité, de la part de ceux qui déclenchent les furies. D'où aussi les stipulations sur le GATT, l'ALÉNA, le dollar et le passeport canadiens. Tout à gagner, rien à perdre. Et cela me rappelle Marx: «Jamais prétendant ne spécula plus platement sur la platitude des masses».

Alors qu'aujourd'hui on nous refile le discours de la dette comme on nous refile celui de la souveraineté, et cela pue jusqu'au ciel. Dans l'un comme dans l'autre cas, c'est à croire que la population est de trop.

Mais comment peut-il en être autrement, cher lecteur et chère lectrice, lorsque le pouvoir triche et que les responsables politiques ne parlent plus de politique, obnubilés comme nous tous par le discours psychologique? N'est-ce pas cela qu'a déclaré monsieur Parizeau lui-même le soir de son élection: on fait l'indépendance pour devenir un peuple normal dans un pays normal? Et que dire de la normalisation de monsieur Parizeau, sans ses complets trois pièces et son humour insolite? Faut-il y voir non seulement la prise en charge de la part d'une femme et d'un parti, mais aussi l'avant-projet de tous les Québécois, toutes les Québécoises? Parce qu'au fond, cher lecteur et chère lectrice, à quoi rime-t-il, ce projet indépendantiste lorsque, après comme avant, nous serons aux prises avec la dette, la concurrence internationale, la méfiance des marchés financiers, l'ALÉNA et Washington, le passeport canadien, et l'anglais? Comment pourrons-nous alors nous

plaindre de notre oppression nationale, de notre colonisation linguistique, de la trahison sempiternelle dont nous fûmes l'objet ? Trahison qui remonte jusqu'à la Conquête et même, au delà d'elle, jusqu'à la répudiation de La Salle par la colonie et à son meurtre dans le fin fond du Mississippi ? Que dirons-nous alors de toutes ces «nuits des longs couteaux» lorsque nous serons enfin libres de nous massacrer entre nous, avec toute la petitesse d'esprit que nous raffinons depuis longtemps dans ce pays qui n'en est pas un, seulement une bande de villages sur un continent de neige et de roc ?

Bien sûr, me répondra-t-on, ce n'est guère différent ailleurs. Bien sûr que non. Mais est-ce que cela prouve quelque chose ? Que les Libéraux à Ottawa veulent sabrer dans la sécurité sociale pour orchestrer la grande offensive contre la dette sur le dos des inégalités actuelles, cela aportetera-t-il quelque chose à la solution de notre dilemme québécois ? À part, bien sûr, confirmer que le pouvoir triche partout et qu'en temps et lieu, nos élites québécoises peuvent se servir également ? Marcel Masse à la tête de la commission régionale de Montréal, cela vous dit quelque chose sur la déclaration de souveraineté à venir ? *Business as usual*, peut-être, sauf que ce sera à l'intérieur de frontières plus étroites.

Cela ressemble à quoi, me demanderez-vous, le pouvoir qui ne triche pas ? Et je vous répondrai que c'est le pouvoir qui s'occupe de sa raison d'être : de la justice dans la cité, d'une société en harmonie relative, d'une vie décente pour tous dans la mesure du possible. Alors qu'aujourd'hui on nous refile le discours de la dette comme on nous refile celui de la souveraineté, et cela pue jusqu'au ciel. Dans l'un comme dans l'autre cas, c'est à croire que la population est de trop. Comme disait Brecht lors du soulèvement ouvrier en Allemagne de l'Est en 1953, le message est clair: il faut dissoudre le peuple et en élire un autre. C'est aussi le message secret de tout pouvoir, et surtout du pouvoir plébiscitaire. Qu'a-t-il fait, Bonaparte le neveu, sinon cela ? Que font nos élites contemporaines avec leurs marchés financiers, d'un côté, et leur exercice démocratique, de l'autre, sinon la énième reprise de cette farce d'antan? Et nous voilà condamnés de nouveau à cette «agitation sauvage et sans objet [...] passions sans vérité, vérités sans passion [...] développement dont la seule force motrice semble être le calendrier [...] période historique peinte en grisaille.» ✎

Canada

L'astuce de Monsieur Parizeau

DAVID H. WOOD*

Monsieur Parizeau nous a promis d'être astucieux et il a tenu parole. Il a pondu un avant-projet de loi sur ce qu'il appelle la «souveraineté», dont quelques extraits sont commentés ci-dessous dans l'espoir de cerner certaines ambiguïtés.

Précisons d'abord que les Canadiens sont libres de prôner n'importe quel changement constitutionnel. Il n'est pas déloyal d'être séparatiste. J'approuve le sénateur américain Daniel Webster qui a dit aux séparatistes américains avant leur guerre civile : «Messieurs, je déteste vos opinions politiques, mais je vais défendre avec ma vie votre droit de les exprimer.»

Comme seule restriction pertinente, on nous défend de prôner des moyens illégaux pour parvenir au changement. En plus d'être garantie en termes généraux par la Charte, notre liberté d'expression est confirmée en termes plus spécifiques par le Code criminel comme suit:

«60. *Nonobstant le paragraphe 59 (4), nul n'est censé avoir une intention séditieuse du seul fait qu'il entend, de bonne foi:*

a) démontrer que Sa Majesté a été induite en erreur ou s'est trompée dans ses mesures;

b) signaler des erreurs ou défectuosités dans:

I) le gouvernement ou la constitution du Canada ou d'une province,

II) le Parlement ou la législature d'une province,

III) l'administration de la justice au Canada;

c) amener, par des moyens légaux, des modifications de quelque matière de gouvernement au Canada;

d) signaler, afin qu'il y soit remédié, des questions qui produisent ou sont de nature à produire des sentiments d'hostilité et de malveillance entre diverses classes de personnes au Canada.»

Voyons maintenant comment Monsieur Parizeau exerce sa liberté d'expression dans l'avant-projet:

«*1. Le Québec est un pays souverain.*»

Le mot «souverain» se prête facilement à des malentendus. Le Québec n'est pas actuellement un «pays souverain» au sens ordinaire de ces mots, même si la doctrine constitutionnelle a toujours dit que les provinces sont «souveraines» dans les limites de leurs champs de compétence. Au sens limité par la doctrine, le Québec peut être «souverain» sans être «séparé» ou «indépendant». Au sens ordinaire, les trois mots seraient synonymes, et la confusion du public, déjà manifestée dans plusieurs sondages, se trouve habilement amplifiée et exploitée par la rédaction de cet article.

L'affirmation de l'article 1 demeurera techniquement mensongère au moment où la version finale du projet sera votée, mais pourra devenir véridique par la suite à certaines conditions. Elle pourra le devenir,

par exemple, si un amendement constitutionnel divisait le Canada en deux ou plusieurs «pays souverains», mais un tel amendement exigera le vote unanime des onze gouvernements habilités à voter, soit ceux du fédéral et des dix provinces. L'avant-projet ne prévoit pas de tel amendement.

Une réaction immédiate s'est manifestée chez plusieurs constitutionnalistes québécois[1]. D'après les professeurs Stephen Scott et Armand de Mestral, une loi conforme à l'avant-projet serait jugé nulle et sans effet légal par les tribunaux. Les professeurs Pierre Blache et Henri Brun, tout en admettant l'aspect anticonstitutionnel, expriment l'opinion—ou l'espoir—que le tout serait validé en droit international. Quant au droit international, voir les commentaires sous l'article 4 ci-dessous.

Il se peut que, de part et d'autre, on sous-estime l'intelligence du public et que l'on viole son droit d'être pleinement informé sur ce qui est légal ou illégal, facile ou difficile. À en juger par la façon dont l'enjeu politique se dessine actuellement, il sera plus gênant pour le fédéral que pour Monsieur Parizeau de changer son fusil d'épaule après une défaite référendaire.

En matière constitutionnelle, je crois qu'il faut prévoir une contestation juridique de la part du fédéral ou des particuliers de toute loi basée sur l'avant-projet. Les avocats des deux côtés trouveront facilement des experts apprivoisés pour défendre n'importe quelle théorie, mais les juges ont l'habitude de faire la part des choses. On ne peut jamais prévoir avec certitude les décisions d'un tribunal, mais j'estime qu'une telle contestation aurait au moins quatre chances sur cinq de réussir. Il se peut aussi que tout décret instituant une commission pour étudier aux frais du public un projet anticonstitutionnel à sa face même soit également *ultra vires*.

«2. Le gouvernement est autorisé à conclure avec le gouvernement du Canada un accord consacrant le maintien d'une association économique [...]»

L'importance de cette association économique ne ressort pas clairement du texte. Le maintien, est-il pour Monsieur Parizeau une condition *sine qua non*? Si j'interprète bien son intention, le maintien est jugé souhaitable sans être nécessaire. Monsieur Parizeau semble prendre pour acquis que le reste du Canada accepterait de négocier mais omet de préciser qu'il s'agit là d'un acte de foi. En demeurant muet à ce sujet, le fédéral se joint à lui pour aggraver la confusion chez ceux pour qui un tel accord serait essentiel. Les mots «maintien d'une association» rappellent drôlement la notion de «souveraineté-association». La notion, a-t-elle, oui ou non, été définitivement abandonnée?

Le mutisme des stratèges des deux bords est facile à comprendre. Les péquistes veulent faire croire au public que leurs démarches sont légales et certaines de réussir. Les fédéralistes veulent que le public vote pour le Canada sans contrainte. Une menace par le reste du pays de se montrer récalcitrant, quel que soit le vote référendaire, encouragerait un vote plus insouciant ou plus timide selon le tempérament de chacun. Il se peut que, de part et d'autre, on sous-estime l'intelligence du public et que l'on viole son droit d'être pleinement informé sur ce qui est légal ou illégal, facile ou difficile. À en juger par la façon dont l'enjeu politique se dessine actuellement, il sera plus gênant pour le fédéral que pour Monsieur Parizeau de changer son fusil d'épaule après une défaite référendaire.

«3. [...] un projet de constitution... doit garantir à la communauté anglophone [...] reconnaître aux nations autochtones [...] dans le respect de l'intégrité du territoire québécois.

La constitution prévoira la décentralisation de pouvoirs spécifiques aux instances locales et régionales ainsi que des ressources fiscales et financières adéquates pour leur exercice.»

Les garanties et reconnaissances demeurent à l'état de vœux pieux et n'ont pas encore besoin de commentaire. Pour l'intégrité territoriale, voir les commentaires sous l'article 4.

Pour le moment, c'est le dernier paragraphe qui suscite le plus d'intérêt. En gros, c'est la définition du fédéralisme, même si l'éventuel partage des pouvoirs demeure aussi floue que les garanties et les reconnaissances. Monsieur Parizeau, veut-il remplacer un gouvernement central à Ottawa par un gouvernement central à Québec, sans remettre en cause le bien-fondé du principe fédéraliste? S'il y a des fédéralistes pour qui l'Extrême-Orient est en Gaspésie, l'encadrement leur conviendra, mais l'ouverture est trop étroite pour débattre du fédéralisme canadien. Curieux! On aurait cru que c'était la principale question en litige.

«4. Le Québec conserve les frontières qui sont les siennes au sein de la Confédération canadienne au moment de l'entrée en vigueur de l'article 1 [...]»

C'est ici que le droit international entre en scène. En matière d'intégrité territoriale, les péquistes s'appuient fortement[2] sur un rapport préparé pour la Commission Bélanger-Campeau par cinq experts de renommée internationale, soit Thomas M. Franck, Rosalyn Higgins, Alain Pellet, Malcolm N. Shaw et Christian Tomuschat[3].

Je crois que les péquistes ont raison d'en conclure que les frontières provinciales sont actuellement inviolables, parce que garanties par la Constitution canadienne, et que si une province réussit à naître comme «pays souverain» avec ses frontières intactes, les frontières seront en principe inviolables par la suite, parce que garanties par le droit international.

C'est la naissance qui s'avérerait difficile. Les péquistes omettent d'habitude de mentionner que les cinq experts étaient unanimes à l'effet que le droit à l'autodétermination n'inclut pas, dans le cas d'une province, le droit de faire une sécession unilatérale. Les experts ont cru bon de préciser ceci de leur propre chef, parce que la question qu'on leur avait posée se limitait aux périodes «avant» et «après», évitant ainsi l'épi-

neuse question de «pendant» (ou plutôt «au moment instantané» car il ne s'agit pas d'une période de transition).

En effet les principes de droit international sur l'inviolabilité des frontières s'appliquent actuellement aux frontières du Canada tout entier. Les péquistes veulent passer outre à ce principe pour démembrer le Canada, tout en prétendant qu'on ne peut pas y passer outre pour démembrer le Québec.

Qu'on se souvienne du cas de l'Irlande, dont le Nord voulait conserver ses liens avec l'Angleterre alors que le Sud voulait les rompre. La seule façon qu'on a trouvé pour respecter la volonté de tous les Irlandais a été de partage de l'Irlande. La violence subséquente met en doute la sagesse de cette décision, mais qui sait si les autres solutions n'auraient pas été pires?

En droit constitutionnel canadien, un référendum n'est jamais plus qu'un sondage. Le gouvernement n'est pas lié et ne peut se lier d'avance par le résultat. Il demeure libre d'en tenir compte ou de ne pas en tenir compte à sa guise.

Évidemment, un amendement constitutionnel divisant le Québec en deux ne pourrait se faire sans le consentement du Québec. De la même façon, tant en droit constitutionnel canadien qu'en droit international, un changement divisant le Canada en deux ne pourrait se faire légalement sans le consentement du Canada. Rien n'empêche une impasse entre une majorité démocratique au Québec qui dirait «Oui» et une majorité tout aussi démocratique au Canada qui dirait «Non».

Dans sa présentation de l'avant-projet, Monsieur Parizeau a promis une «Déclaration de Souveraineté» qu'il assimile à la «Déclaration d'Indépendance» des États-Unis en 1776, sans mentionner les cinq ans de guerre avec l'Angleterre qui l'ont suivie.

Il est vrai que le droit international finit par reconnaître toute rébellion ou conquête qui réussit, mais je présume que Monsieur Parizeau n'envisage pas cette méthode d'accession à la souveraineté. D'après la rédaction de son avant-projet il semble croire à la possibilité d'une accession légale et pacifique. Est-ce réaliste ? Ou est-ce une illusion dangereuse cultivée par des journalistes et des politiciens, tant fédéralistes que séparatistes ?

Monsieur Parizeau semble prendre pour acquis que le reste du Canada serait tellement médusé par le référendum qu'il acquiescerait à n'importe quoi. Un acquiescement, même illégal, serait suffisant en droit international, mais l'acquiescement est peu probable. Il ne s'agit pas d'une option ouverte à Monsieur Chrétien. Tout gouvernement a l'obligation légale de respecter et de faire respecter la Constitution.

Le professeur José Woehrling, séparatiste mais réaliste, prévoyait devant la Commission Bélanger-Campeau, au minimum, une contestation juridique[4]. Cela suffirait, à mon avis, pour fermer la porte au droit international. Le Canada n'aurait pas besoin de recourir à la violence pour se défendre à moins, évidemment, que les séparatistes y aient recours pour le détruire.

«5. Est citoyen québécois toute personne qui détient la citoyenneté canadienne et qui est domiciliée au Québec au moment de l'entrée en vigueur de l'article 1 [...]

La citoyenneté québécoise peut être cumulée avec celle du Canada ou de tout autre pays.»

«6. La monnaie qui a cours légal au Québec demeure le dollar canadien.»

Même s'ils enchâssent partiellement le *statu quo*, les deux articles seraient vraisemblablement jugés entièrement nuls par les tribunaux, faute de juridiction pour en parler dans une loi québécoise, puisque la citoyenneté et la monnaie relèvent exclusivement du fédéral.

«7. Le Québec assume les obligations et jouit des droits contenus dans les traités auxquels le Canada est partie [...]»

On rigole. On peut cautionner tout seul les obligations d'un autre gouvernement, mais on ne peut pas s'en approprier les droits.

«8. Le gouvernement est autorisé à demander l'admission du Québec au sein de l'Organisation des Nations-Unies [...]»

«9. Le Québec prend les mesures requises pour rester membre notamment du Commonwealth [...]»

D'accord, si on accède à l'indépendance.

«10. Les lois adoptées par le Parlement du Canada qui s'appliquent au Québec au moment de l'entrée en vigueur de l'article 1 [...] restent en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient modifiées ou abrogées par l'Assemblée nationale.»

D'accord, si *«l'entrée en vigueur de l'article 1»* se réalise, mais le *statu quo* me paraît plus probable, auquel cas les lois ne peuvent être *«modifiées ou abrogées»* par le Québec faute de juridiction.

«11. Les pensions et suppléments payables aux personnes âgées continuent d'être payés par le gouvernement [...]»

À condition, sans doute, que le gouvernement trouve assez de dollars canadiens.

«12. Les tribunaux [...] continuent d'exister [...] Toutefois, la Cour d'appel du Québec devient le tribunal de dernière instance jusqu'à l'institution d'une Cour suprême par la nouvelle constitution[...]»

Croit-on vraiment que la Cour suprême du Canada renoncera à sa juridiction pour accommoder Monsieur Parizeau? Il est presque certain que cette cour sera appelée à prononcer la nullité de toute loi destinée à priver la Cour suprême de sa juridiction.

«13. Le gouvernement peut [...] nommer les personnes requises [...] Les sommes requises pour l'application de ces lois sont prises à même le fonds consolidé du revenu [...]»

«14. Jusqu'à ce que la nouvelle constitution [...] entre en vigueur, les lois, règles et conventions qui régissent la constitution interne du Québec et l'accès aux écoles anglaises restent en vigueur.»

«15. Le gouvernement peut conclure avec le gouvernement du Canada tout accord relatif au partage [...]»

Sans commentaire.

«16. La présente loi entre en vigueur un an après son approbation par référendum, à moins que l'Assemblée nationale ne fixe une date antérieure.

Cependant, les articles 2, 3 et 15 entrent en vigueur le lendemain du jour où la présente loi est approuvée par référendum.»

«17. La présente loi est soumise à la consultation populaire.

Elle ne peut entrer en vigueur que si une majorité [...] s'est prononcée en faveur de la question suivante: «Êtes-vous en faveur de la loi adoptée par l'Assemblée nationale déclarant la souveraineté du Québec? Oui ou Non»

À vrai dire, les tenants du *statu quo* n'ont jamais existé ailleurs que dans la polémique. La constitution canadienne a été amendée plus d'une douzaine de fois depuis 1867, et ces mises à jour vont sûrement continuer.

Voyons maintenant une raison supplémentaire pourquoi cet article risque d'être annulé par les tribunaux. Il s'agit de la nature des référendums en droit canadien. Les péquistes ont proclamé que «Le référendum sera l'acte de naissance du Québec souverain.»[5] On se rappellera que le Manitoba a tenté en 1916 de donner un effet légal à des référendums, et que les tribunaux ont déclaré la loi *ultra vires*[6]. Les mêmes faiblesses entachent la loi québécoise. En droit constitutionnel canadien, un référendum n'est jamais plus qu'un sondage. Le gouvernement n'est pas lié et ne peut se lier d'avance par le résultat. Il demeure libre d'en tenir compte ou de ne pas en tenir compte à sa guise.

Même une loi validement adoptée par l'Assemblée nationale ne peut entrer en vigueur sans le consentement du Lieutenant-Gouverneur en Conseil. Son pouvoir exceptionnel de veto, ainsi que celui du fédéral sur toute loi provinciale, seraient-ils exercés dans le cas d'une loi tout aussi exceptionnelle que celle prévue par l'avant-projet?

La formulation de la question référendaire est quand même intéressante. On ne nous demande pas de choisir entre une vision Parizeau et une vision Johnson. On dirait que les péquistes veulent fermer la porte à toute initiative autre que la leur, afin de pouvoir accuser leurs adversaires de favoriser le *statu quo*.

À vrai dire, les tenants du *statu quo* n'ont jamais existé ailleurs que dans la polémique. La constitution canadienne a été amendée plus d'une douzaine de fois depuis 1867,[7] et ces mises à jour vont sûrement continuer.

Cependant, il est tout à fait normal d'opter pour le *statu quo* chaque fois qu'il paraît préférable au changement proposé. On n'oublie pas que Monsieur Parizeau nous a incité à voter pour le *statu quo* lors du référendum sur l'accord de Charlottetown, alors que c'était Monsieur Bourassa et ses libéraux qui nous incitaient à voter pour le changement.

Cette fois, Monsieur Parizeau ne demande même pas au public s'il est pour ou contre la souveraineté (ou la séparation, si on préfère ce mot). Son astuce va plus loin. Il demande au public de cautionner un coup d'état. ✎

** Avocat en pratique privée à Montréal depuis 1954, M. Wood marque sa première de retraite par un autre article dans* Cité libre. *Membre de plusieurs comités du Barreau, il a écrit plusieurs articles juridiques dans* La Revue du Barreau *et dans* l'Analyste.

NOTES

1. *Gazette*, le 7/12/1994.
2. Par exemple dans *Le Québec dans un Monde Nouveau*, VLB éditeur, 1993, Parti Québécois, pp. 70-71.
3. Commission d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté, exposés et études, vol. I, p. 377 ff.
4. Voir référence 3, p. 195 et suivantes, et discussion par MM. Franck et al., p. 410.
5. Voir référence 2, p. 65.
6. Voir re *Manitoba Initiative and Referendum Act* 1916, 1919, A.C. 935.
7. En 1868, 1871, 1875, 1886, 1889, 1893, 1895, 1907, 1915, 1916, 1927, 1930, 1940, 1943, 1946, 1949, 1982 ...

Canada

L'économie politique de la souveraineté

CLAUDE PÉCLET*

Il faut chercher longtemps dans l'histoire des idéologies et dans la pratique de l'économie politique universelle pour trouver une logique dans l'économie politique de la souveraineté qui anime le projet du Parti Québécois. Certes, le nationalisme a des fondements idéologiques et les foyers nationalistes brillent de tous leurs feux un peu partout dans le monde. Mais, les ténors de la pensée indépendantiste québécoise seront les premiers à nous dire que leur nationalisme a été réinventé et qu'il n'a plus rien à voir avec celui des Tchétchennes, des Serbes, des Croates, des Corses, des Hutus, des Zoulous ou des autres.

Le nationalisme sur lequel se fonde la vision stratégique du PQ, tout comme celui de son petit frère à Ottawa, le Bloc Québécois, serait pacifique et démocratique, territorial et linguistique plutôt que raciste et ethnique. (Le vieux nationalisme ethnique est devenu un nationalisme géographique[1]). Ce nationalisme serait ouvert sur le monde. Ce serait celui de la voie normale d'un peuple qui ne demande que ce que d'autres peuples de la terre ont: un pays souverain.

Son économie politique serait celle qui structure les sociétés modernes. Une économie politique de territoire et de communauté linguistique!

La vision indépendantiste de ce qui se passe en Europe

L'économie politique de ce «nouveau» nationalisme cloche. Bernard Landry, qui se réfère souvent au modèle de la CEE pour nous expliquer comment cette Europe est une preuve de la thèse péquiste, se trompe. Les péquistes sont les seuls à penser que l'économie et la politique sont deux dimensions séparées de la vie des formations sociales modernes. Leur thèse de pays politiquement séparés qui s'associent économiquement dans de grands ensembles est tout simplement fausse.

M. Landry n'a-t-il jamais entendu parler du Parlement européen? N'est-il pas au courant que des clauses du traité de Maastricht signé par les pays membres de la CEE en 1992 confèrent de nouveaux pouvoirs à cette institution politique qui chapeaute la CEE ? N'est-il pas encore au courant que dans leur marche vers plus d'unité, dont l'unité monétaire, les pays membres, au nombre de quinze depuis le premier janvier, abandonnent volontairement de plus en plus d'aspects de leur sacro-sainte souveraineté ? Ne sait-il pas que l'Angleterre fait figure de mouton noir au sein de cette CEE à chaque fois qu'elle se réfugie derrière les murs de SA souveraineté ?

C'est dans ces termes que Jacques Delors parlait du projet européen alors qu'il en présidait le Conseil: «Nous allons vers l'unité, car nous pensons que dans le monde tel qu'il est, chacun de nos pays n'a plus les marges de manœuvre suffisantes pour assurer son autonomie, son bien-être et remplir ses ambitions. C'est aussi simple que cela.»[2]

La contradiction de la souveraineté-association des péquistes

Le projet péquiste a évolué en véhiculant la contradiction qui sépare l'économie de la politique. Au temps de René Lévesque, le projet de pays pouvait être politiquement séparé tout en demeurant économiquement associé. Avec l'ancien Jacques Parizeau, la souveraineté politique demeurait toute pure «avant, pendant et après l'élection» faisant disparaître le trait d'union. Un nouveau Jacques Parizeau, bourré d'astuces, nous présente maintenant la version d'un pays politiquement souverain dès son article premier qu'il associe économiquement de façon pour le moins unilatérale dans les articles suivants.

L'idée de superstructure politique commune Canada/Québec avancée par Robert Bourassa, puis reprise par Mario Dumont de l'Action démocratique dans son projet de parlement commun, a au moins le mérite de correspondre à l'interrelation entre l'économie et la politique. Si cette idée possède une substance qui colle plus à une vision théorique moderne, c'est pour des raisons pratiques qu'elle colle moins au vécu politique canadien.

La mondialisation et l'avenir des États-nations

Le contexte du monde moderne à l'aube du XXIe siècle réserve bien peu d'avenir au projet des indépendantistes québécois. Quand on regarde ce monde de plus haut et de plus loin que des frontières d'un esprit qui se heurte à celles du Québec, on découvre les visions prospectives plus intéressantes de penseurs crédibles.

Les péquistes sont les seuls à penser que l'économie et la politique sont deux dimensions séparées de la vie des formations sociales modernes.

La mondialisation de l'économie crée de nouvelles conditions qui réduisent à peu de choses la souveraineté traditionnelle des États-nations issus des grandes révolutions américaine et européenne. Les forces qui poussent les flux internationaux de produits, de services, de capitaux et d'informations, par delà les frontières, tendent à plus d'intégration. Dans une certaine mesure aussi les images internationales façonnent les

cultures. Ce mouvement d'intégration se bute aux protectionnismes politiques des spécificités nationales érigées en systèmes.

La mondialisation ébranle le cadre traditionnel de la macroéconomie. Les entités économiques ne sont plus isolées et subissent les influences des grands ensembles. Les politiques économiques des États n'ont plus grande autonomie. Quand elles jouent aux indépendantes elles sont vouées, à moyen ou à long terme—si ce n'est à court terme—à de retentissants échecs.

Au rythme où se multiplient les élans libres-échangistes qui animent la conjoncture de la fin du XXe siècle, ces politiques ont plus tendance à converger qu'à diverger. La mondialisation pousse les politiques nationales vers plus d'harmonisation.

Quelle politique jouit d'assez d'autonomie pour ignorer sa vie économique ? Et si sa réalité économique est de moins en moins sienne, mais de plus en plus celle de tous, comment une réalité politique pourrait-elle évoluer en sens inverse et survivre ? Les rapports économie-politique-société-culture ne sont pas des réalités sociales hermétiques: elles sont plutôt de plus en plus interdépendantes.

Alfredo G.A. Valladao, collaborateur à *L'État du monde* nous livre à chaque année depuis 1981 une tournée des principaux enjeux mondiaux dans cette publication éditée par La Découverte/Boréal. Il réserve un triste sort aux nationalismes :

> «L'internationalisation des images, des économies et des processus de décision impose cependant des limites de plus en plus sérieuses aux «cultures d'État» comme aux souverainetés nationales. Les nations, *nolens volens*, sont obligées de se fondre dans des organismes plus vastes, dont le meilleur exemple est d'ailleurs la Communauté européenne elle-même. S'accrocher au cadre de l'État-nation, c'est se condamner au destin d'une tribu assiégée. C'est ne plus avoir son mot à dire dans une civilisation autrement plus puissante que la sienne. C'est sombrer dans l'ossification culturelle, prélude à une lente et mélancolique agonie.»[3]

Ceux qui s'accrochent aux frontières ou ceux qui veulent en ériger de nouvelles, manquent le train du XXIe siècle. Alvin Toffler, le futurologue américain qui nous présentait le *Choc du futur*, annonce rien de moins que la destruction à venir des cultures nationales.[4]

Pour l'économiste français Jean-Marie Albertini: «Le dépassement des souverainetés nationales est nécessaire pour permettre à l'art de tourner en rond [il traitait des flux monétaires] de retrouver ces vertus [...] C'est peut-être pour cela que je suis un Européen convaincu.»[5]

Paul Kennedy, l'auteur britannique de la thèse sur la grandeur et la décadence des grandes puissances qui a influencé la géopolitique contemporaine, en arrive aux mêmes conclusions dans un autre ouvrage : «Les différences nationales commenceront à s'estomper [...] dans la Communauté européenne, au fur et à mesure que les gouvernements et les parlements des pays membres se seront entendus pour laisser tomber de larges pans de leur souveraineté nationale traditionnelle pour profiter d'une unité économique et politique encore plus large [...] »[6]

Tous ces penseurs débordent le cadre strict de l'économie politique. On aura deviné qu'ils établissent un lien entre différentes dimensions de la vie sociale et qu'ils n'ont sûrement pas été formés au gré des propos de Bernard Landry sur la CEE.

Au grand dam des granolas de l'intégrité culturelle, les images du monde s'emparent de nos télés. À ma grande surprise, Moussa Doubou un stagiaire du Niger que nous hébergions chez nous, dévorait la série policière *Columbo*. Là d'où il venait, en plein cœur de l'Afrique aux confins du Sahara, il suivait les intrigues du célèbre détective sans rien connaître des origines de l'émission qu'il croyait française. Quelle politique tentera de bloquer le flux des images ?

L'ami Parenteau, un ardent souverainiste québécois de L'Annonciation, s'insurge à chaque fois qu'il voit des circulaires bilingues dans son milieu, puis il me défile ses jérémiades: maudits anglais, maudit Ottawa, maudits fédéralistes, on méprise ma culture... Comment réagirait-il s'il savait que la caméra que j'ai reçue en cadeau pour Noël était accompagnée d'un mode d'emploi traduit dans une dizaine de langues, dont le japonais et certaines que je ne peux même pas identifier ? Quelle politique tentera de bloquer le flux des marchandises ?

Le projet péquiste a évolué en véhiculant la contradiction qui sépare l'économie de la politique.

Plus près de nous, même la souveraineté du Canada est tout à fait relative et rétrécit de plus en plus. C'est un cliché de rappeler qu'un éternuement sur Wall Street peut provoquer une toux à Toronto et un rhume à Montréal. Plus l'économie canadienne s'intègre à l'économie américaine ou à l'économie mondiale, moins la politique canadienne peut faire preuve d'indépendance.

La participation du Canada à l'ALÉNA ou au GATT (devenu OMC) limite les élans souverainistes canadiens. Un simple éditorial du *Wall Street Journal*[7] risque de créer plus de remous et d'entraîner plus d'effets sur la politique canadienne que la vaste consultation sur la réforme Axworthy. Jean Campeau surveille attentivement la réaction des firmes qui établissent la cote de crédit du Québec à chaque fois que son ministère bouge.

Qui oserait prétendre que l'endettement auprès des étrangers ne mine pas graduellement la souveraineté? Quelle politique sociale ou culturelle ne pourrait pas être menacée par des impératifs économiques ? Dans certains pays du Tiers Monde, une équipe du FMI arrive au bon matin puis, *bing bang*, sans plus de formalités, ils font office de gouvernement pour un temps; leurs impératifs économiques dictent les politiques du pays.

La souveraineté péquiste

De quelle souveraineté parlent les indépendantistes québécois ? Sur cette question ils sont clairs : possibilité d'adopter ses propres lois, de prélever ses propres impôts

et de conclure des traités avec d'autres pays. Autrement dit, ils revendiquent l'autonomie en matière de législation, de fiscalité et de relations internationales. Or c'est justement le cadre de cette souveraineté qui tend à disparaître.

Mais quelle législation ne serait pas soumise aux pressions des rapports économiques et politiques du monde qui l'entoure ? Il me semble avoir démontré que l'autorité législative des États n'est plus ce qu'elle a déjà été. Toutes les belles intentions législatives ne valent pas un bon bain de conjoncture mondiale.

Quelle mesure fiscale n'est pas soumise aux mêmes rapports ? La fiscalité des particuliers ? Celle des entreprises ? Celle des biens de consommation ? La pratique des politiques canadienne, ontarienne et québécoise de taxe sur les cigarettes a pourtant largement démontré que pour combattre le marché noir et la contrebande les gouvernements devaient accorder leurs violons.

Au sein de quelle alliance internationale des citoyens ou des entreprises québécois ne peuvent-ils pas être représentés à l'heure actuelle ? Qui du Québec ne peut pas bénéficier des services que rendent les ambassades canadiennes ? Dans l'avant-projet de loi péquiste sur le projet de souveraineté du Québec on apprend aux articles 8 et 9 que le Canada participe déjà aux alliances internationales au sein desquelles on souhaiterait éventuellement demeurer.[8]

Certaines actions, comportements ou paroles me fracassent l'esprit. Dieu qu'on prend les gens pour des valises ! Récemment, en pleine Assemblée nationale, Jacques Parizeau argumentait dans le sens suivant: le Canada anglophone deviendrait le meilleur allié d'un Québec indépendant dans l'éventualité d'une renégociation des clauses culturelles de l'ALÉNA. Cette affirmation est probablement fondée. Ce qui la rend absurde c'est de sous-entendre que dans le statut constitutionnel actuel le Canada n'est pas un allié. Quel sombre complot contre la culture québécoise et celle des francophones des autres provinces se mijotait lors des premières négociations !

Pour comprendre cet idiotisme idéologique de M. Parizeau il faut revenir aux convictions simplistes des péquistes sur la CEE. La Communauté européenne est formée d'un ensemble de pays (... au sein desquels il n'y aurait peut-être pas de minorités nationales ?). Une fois devenu pays, le Québec pourra créer un marché commun avec le Canada. Ennemis avant, parce que province malheureuse dans un ensemble mesquin, *subito presto*, ils pourront devenir de grands amis après.

Qui n'arrive pas à saisir cette évidence ? Nous partageons l'économie-politique canadienne mais «nos» dirigeants provinciaux ne sont pas heureux. De plus, tant que nous serons province, les fédéraux comploteront contre nous. Il faut se séparer politiquement, devenir pays, décréter une association économique puis, revenir à la case départ de partage d'un ensemble économique que l'on intégrera politiquement pour faire moderne. C'est pas sorcier !

L'évidence pue. Son odeur me rappelle celle du texte du Parti Québécois qui relançait la croisade indépendantiste en 1990 : «Deux nations s'opposent: la nation québécoise et la nation canadienne: *IL EST CLAIR QU'ON NE S'ENTENDRA JAMAIS !* (les majuscules sont dans le texte)»[9] Au *yable* les indiens et les autres minorités du pays! Que faudrait-il penser du climat dans lequel se négocierait l'association économique ?

Plus grand ou plus petit?

L'abc de la théorie du développement économique régional nous apprend que seuls les grands ensembles sont maîtres de leur développement. Ils disposent d'une masse critique qui leur permet de supporter un nombre varié d'activités. Les petits ensembles doivent s'intégrer aux plus grands. Dans leur cas, les facteurs exogènes qui peuvent être de nature politique, économique ou autre jouent un rôle plus important.

L'idée de superstructure politique commune Canada / Québec avancée par Robert Bourassa, puis reprise par Mario Dumont de l'Action démocratique dans son projet de parlement commun, a au moins le mérite de correspondre à l'interrelation entre l'économie et la politique.

«Dans un monde dans lequel les économies d'échelle impliquent une dimension minimale des unités économiques, au point qu'on ne peut imaginer des économies miniatures complètes, tout ensemble économique (une région, une ville, une petite nation) de dimensions insuffisantes pour posséder un échantillon complet de l'ensemble des activités ne sera qu'une économie ouverte et dépendante dont le destin dépendra de l'évolution de l'ensemble.»[10]

Bon nombre de petits pays disposent d'un niveau de richesse plus que respectable dans le monde. Si la grande taille n'est pas une garantie d'abondance, la petite taille n'est pas plus une garantie d'indépendance. Au nom de quelle logique économico-politique faudrait-il d'abord devenir plus petit dans un monde de géants économiques et politiques ?

La dynamique des rapports économiques et politiques mondiaux comporte plusieurs aspects fort négatifs. Une économie mondiale à deux vitesses se dessine. En première vitesse on retrouve le bloc nord-américain, le bloc européen, et certaines régions de l'Asie dont le Japon et les «dragons» qui émergent. En deuxième vitesse on retrouve le reste du monde.

L'économie politique qui caractérise la première vitesse est celle des grandes tendances de la mondialisation, dont l'effritement du cadre traditionnel des États-nations. L'économie politique qui caractérise la seconde vitesse est celle d'un monde qui aspire au développement. C'est aussi celle de l'éclatement de l'URSS et des pays autrefois «communistes».

Ces dernières années, cette deuxième vitesse produit des nouveaux «pays» au rythme des guerres ethniques ou des luttes de libération nationales plus «vraies»[11] qui marquent l'actualité.

Il se peut que le nationalisme québécois, réinventé aux lendemains de la révolution tranquille, ne soit pas tellement différent de celui des autres. Il diffère en intensité mais beaucoup moins en substance. Peut-être que son économie politique relève d'un autre temps. Après tout «En Corse, ne doit-on pas faire comme les Corses?» pour reprendre un slogan que l'on pourrait prêter aux nationalistes Corses (la Corse se trouve en France) et pour paraphraser l'ami Parenteau.

Je croyais entendre le pire fédéraliste me vanter toutes les réussites des Québécois dans les domaines culturel, artistique, littéraire, cinématographique, linguistique, économique, technologique, sportif, social et politique, pendant que le Québec faisait partie du Canada. Mais de quelle oppression nationale pouvait bien souffrir un tel peuple? Quels droits démocratiques lui étaient niés? Je n'ai rien compris, c'était la première moitié du discours à la nation lorsque, en décembre dernier, Jacques Parizeau livrait le contenu de l'astuce de la troisième période qui nous mènera au référendum. ✎

* *Claude Péclet est professeur d'économie au Centre collégial de Mont-Laurier.*

NOTES

1. Bouchard, Lucien, *Un nouveau parti pour l'étape décisive*, Fides, 1993.
2. Cité dans *La Presse*, 1991.
3. Alfredo G.A. Valladao, *Le XXIe siècle sera américain*, La Découverte/essais, 1993, p. 247.
4. Cité dans *Courrier international*, no. 203 (22 septembre 1994), dossier particulier *Dans 2000 jours l'an 2000*.
5. Albertini, Jean-Marie. *Des sous et des hommes*, éditions du Seuil, 1985, p. 233.
6. Paul Kennedy, *Preparing for the Twenty-First Century*, Random House, New York, 1993, p. 132.
7. Dont celui du 13 janvier 1995 qui dramatisait l'endettement du Canada.
8. *Avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec*, Éditeur officiel du Québec, 1994.
9. Parti Québécois, *La souveraineté, pourquoi? Comment?*, 1990, p. 45.
10. Aydalot, Philippe, *Économie régionale et urbaine*, Economica, Paris, 1985, p. 120.
11. En 1991, le nouveau président lituanien, en visite à Ottawa, déclarait qu'à ses yeux l'indépendance du Québec était une question irréelle. Les indépendantistes québécois ont sauté sur l'occasion pour dénoncer le gouvernement canadien qui forçait les dignitaires étrangers à endosser le discours sur l'unité nationale.

Monde

Suis-je bien fédéraliste?

MONIQUE NEMNI

On m'a tellement dit que j'étais «fédéraliste» que j'ai fini moi-même par le répéter à qui voulait m'entendre... jusqu'au jour où, ma formation—ou ma déformation—linguistique prenant le dessus, je me suis dit que j'étais peut-être «humaniste», «linguiste», un peu «écologiste», un peu «féministe» et bien d'autres «istes», mais je n'ai pas l'impression que le mot «fédéraliste» représente bien ce que je suis.

Voyez-vous, quand j'ai des problèmes de la sorte, je vais chercher une arme, toujours la même: un dictionnaire. Vous verrez que, mine de rien, les dictionnaires sont des armes tout à fait redoutables. Pour bien apprécier les dictionnaires, il faut non seulement lire les définitions—ce que tout le monde fait—mais également les *exemples* (donnés, comme je le ferai ici, en italiques). Les exemples sont souvent pour moi—et pour beaucoup d'autres spécialistes—des trésors. En effet, les exemples sont là pour bien illustrer le sens et l'usage du terme. C'est pourquoi, en général, les dictionnaires évitent les exemples ambigus ou controversés. Vous allez voir que les définitions, aussi bien que les exemples, sont loin d'être neutres et qu'ils trahissent parfois merveilleusement les préjugés ou l'idéologie de leurs auteurs.

Pour savoir donc si j'étais «fédéraliste», j'ai commencé par mon dictionnaire préféré, *Le Petit Robert* (dorénavant PR). Effectivement, parmi les sens de «fédéraliste», je trouve *Partisan du fédéralisme*. Mon malaise était donc fondé: justement, moi, je ne suis pas particulièrement «partisane du fédéralisme». Je ne me vois nullement partir en croisade pour «fédéraliser» le monde. Ce que j'aime, ce n'est pas le fédéralisme *at large*, c'est le Canada. Si on me proposait un Canada aussi beau, aussi grand, aussi démocratique, mais organisé autrement, je ne dirais pas non d'office parce qu'il ne serait plus «fédéral».

Je me suis dit que je ne devais pas chercher dans le bon dictionnaire. Peut-être que je suis «fédéraliste» dans un sens québécois. Ici, il ne s'agit peut-être pas de manière de gérer un gouvernement, mais tout simplement de choix de pays, de volonté de rester canadien ou canadienne. Ce sens particulier est peut-être un «québécisme». Je me suis donc dit qu'il fallait que j'aille à la recherche d'un dictionnaire québécois.

Mais là je dois vous faire un aveu, à condition que vous ne le disiez pas à mes collègues: je ne suis pas une chercheuse efficace. Les vrais et bons chercheurs vont droit au but, sans regarder à gauche ou à droite. Eh bien, moi, je regarde à gauche, à droite et même de biais. Combien de fois ne suis-je pas revenue de la bibliothèque les bras chargés de livres... qui n'avaient rien à voir avec ce que je cherchais!

Dans ce cas particulier, au lieu d'aller chercher tout de suite un

dictionnaire québécois, tant qu'à faire, j'ai regardé ce que le PR dit de «fédéralisme».

«Système politique dans lequel le gouvernement central d'un État (gouvernement fédéral) partage avec les gouvernements des collectivités qui forment cet État les diverses compétences constitutionnelles: législation, juridiction et administration. *Dans le fédéralisme, le gouvernement central se réserve l'exercice exclusif des compétences d'ordre international.*»

La définition ne m'apprenait rien de neuf, parce que je savais que dans le fédéralisme il y a partage des pouvoirs. J'ai tout de même remarqué que le PR n'utilise le mot «État» que pour le pays entier avec son gouvernement central. Mais imaginez ma surprise en lisant l'exemple. Et moi à qui on avait toujours dit que c'était Ottawa qui empêchait le Québec d'exercer son droit incontestable à la diplomatie internationale! Alors, la quasi ambassade du Québec à Paris, c'est une atteinte au fédéralisme du *Petit Robert*. Et le Ministère des Affaires internationales du Québec, c'est encore une atteinte au concept de fédéralisme du PR! Et la tempête dans un verre d'eau provoquée par Raymond Chrétien qui disait à la déléguée québécoise à Washington qu'il fallait qu'elle passe par lui, c'est tout simplement parce que Raymond Chrétien lit *Le Petit Robert*. De toute évidence, ce n'est pas ce que font les péquistes. Dommage! Ça nous économiserait beaucoup de salive, d'encre et de mauvais sang...

Pour bien apprécier les dictionnaires, il faut non seulement lire les définitions—ce que tout le monde fait—mais également les *exemples*.

Mais je me suis dit que, comme «fédéraliste», le fédéralisme est peut-être différent au Québec. Cherchant un dictionnaire québécois, je tombe sur *Régionalismes québécois usuels* (dorénavant RQU) de Robert Dubuc et Jean-Claude Boulanger et publié en 1983 par rien de moins que le Conseil international de la langue française. Dans l'introduction, on dit qu'on décrira dans ce dictionnaire «tout mot, sens ou expression usité au Québec, qui ne fait pas partie du français standard... ou qui présente une différence significative par rapport à ce français» (p. XII). Justement ce qu'il me faut. Je commence par «fédéralisme».

«Doctrine politique favorisant, au sein de la Confédération canadienne, un gouvernement central fort. *Ces derniers temps, les politiciens ont beaucoup parlé d'un fédéralisme rentable.*»

Vous voyez, en passant par le Québec, le fédéralisme, qui n'était pour le PR qu'un «système politique», est devenu, pour le RQU, une «doctrine politique». Une doctrine, selon le PR est «un ensemble de notions qu'on affirme être vraies et par lesquelles on prétend fournir une interprétation des faits, orienter ou diriger l'action.» Doctrine, toujours selon le PR, renvoie entre autres à «dogme», «religion», fait penser à «doctrinaire», «dogmatique»... Rendu au Québec, le fédéralisme a drôlement perdu de son lustre!

Il a perdu également deux autres choses, par rapport au *Petit Robert*: le partage des pouvoirs (les compétences des provinces ne sont même pas évoquées) et le droit exclusif du gouvernement central dans les affaires internationales. Il a gagné en force, par contre. Quant à l'exemple, je me demande si c'est Bourassa qui l'a soufflé aux auteurs... Vous avez remarqué sans doute combien cet exemple répond bien aux critères habituels des dictionnaires, à savoir qu'il illustre objectivement le sens du mot sans biais idéologique.

Non, décidément, ce fédéralisme ne me convient pas. Pour commencer, je ne sais pas comment on sait qu'un gouvernement est «fort», ensuite je ne suis certainement pas partisane d'un fédéralisme rentable. Alors, que suis-je?

Peut-être serais-je mieux éclairée si je cherchais sous «fédéral». Sous «fédéral», dans le *Petit Robert*, je trouve:

«Se dit d'un État dans lequel les diverses compétences constitutionnelles sont partagées entre un gouvernement central et les collectivités locales qui forment cet État.»

Vous voyez que le PR n'exige pas que le gouvernement central soit fort. Par contre, une fois de plus, il ne parle d'État que pour le pays entier et il réaffirme le concept de partage des pouvoirs.

Mais que veut dire «fédéral» au Québec? Pour le savoir, comme je n'avais pas été très éclairée par le *Régionalismes québécois usuels* pour le fédéralisme à la québécoise, je suis allée consulter le fameux *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (dorénavant DQA)—fameux pour toute la polémique qu'il a suscitée. On dit également que des pressions très fortes ont été faites pour qu'on en fasse LE dictionnaire de référence des écoles québécoises. Ce dictionnaire a été publié en 1992 par la prestigieuse maison Robert, sous la direction de Jean-Claude Boulanger. Oui, le même que l'auteur des *Régionalismes québécois usuels*. Mais je me suis dit que neuf ans plus tard, les concepts avaient peut-être évolué. En plus, comme c'est publié par la maison Robert qui publie le PR, j'ai pensé que cette maison d'édition définirait peut-être les mots de la même manière d'un dictionnaire à l'autre. Voilà ce que j'ai trouvé dans le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*:

«Se dit d'un État composé de collectivités politiques possédant des compétences législatives, juridiques et administratives propres.»

Une chose est comme dans le PR: l'État, c'est encore le pays tout entier. Par contre, quand le concept de gouvernement fédéral passe par le Québec, il perd toute référence aux deux paliers de gouvernement: le gouvernement central a disparu! Et avec lui ont disparu les «diverses compétences constitutionnelles» qu'il possède lui aussi. Seules comptent au Québec les compétences propres des collectivités! Je comprends maintenant pourquoi certains se fâchent tout le temps contre le «fédéral»: comme ils lisent seulement les dictionnaires québécois, ils croient que seules les collectivités ont des pouvoirs propres. Ils ne savent pas que les compétences constitutionnelles doivent être partagées. On devrait leur suggérer de lire de temps en temps le *Petit Robert*.

Mais à l'origine, je cherchais la définition de «fédéraliste». Comme je n'ai pas trouvé le DQA très éclairant à propos de «fédéral», je suis retournée au RQU. Voici ce que le RQU dit de «fédéraliste»:

«Partisan du fédéralisme.»

Ça, c'est comme *Le Petit Robert*, même si le fédéralisme à la québécoise est différent du reste du monde. Mais regardez l'exemple:

«Les fédéralistes s'en sont donné à cœur joie après l'échec du référendum québécois.»

Alors là j'ai compris que je n'étais pas fédéraliste, parce que moi, j'étais vidée après le référendum. Mais je me suis également rendu compte que tous les gens que je connaissais et que je croyais fédéralistes ne l'étaient pas non plus. En effet, ils étaient tous meurtris et ne parlaient que de leurs déchirements par rapport à leurs amis et à leurs familles. Tout ce qu'ils espéraient, c'est que le temps cicatriserait vite leurs plaies encore ouvertes. Comme l'exemple dit que ce sont les fédéralistes et non certains fédéralistes «qui s'en sont donné à cœur joie», c'est que, selon ce dictionnaire, il s'agit d'une caractéristique des fédéralistes en général et non de quelques-uns. En dépit des apparences, les gens que je connais ne sont donc pas fédéralistes.

Je me suis dit que je devais bien en connaître au moins un, de vrai fédéraliste. J'ai tout de suite pensé à quelqu'un. Vous devinez qui. Oui, lui, justement. Imaginez ma déception quand, lisant Jean-François Lisée, je suis tombée sur la phrase:

«Le soir de sa victoire référendaire de mai 1980 [...] Trudeau, d'ordinaire arrogant, avait trouvé les mots pour partager la peine des vaincus.»[1]

Vous auriez juré, n'est-ce pas, comme moi, que Trudeau au moins était un vrai fédéraliste! Vous voyez comme la vie réserve des surprises...

Alors là, j'ai abandonné. Je me suis dit que si même Trudeau n'a pas le comportement-type d'un fédéraliste, c'est que les fédéralistes à la mode des dictionnaires québécois, ça ne doit pas exister. C'est comme les loups-garous: on dit que ça existe, mais personne n'en a jamais vu. C'est juste conçu pour faire peur aux enfants, petits et grands, pour que personne n'ose dire en public qu'il ou elle est fédéraliste.

Le fait est que l'astuce marche. En effet, pendant la préparation du rapport Allaire, Anctil rapporte que les sondages des groupes tests ont montré que :

«Tout ce qui contenait le mot fédéralisme était rejeté complètement par les groupes tests: néo-fédéralisme, fédéralisme renouvelé, solution confédérale, fédéralisme asymétrique. Seule l'expression ‹États-partenaires› avait un certain succès.»[2]

Alors, même si Montesquieu écrit que «une république fédérative est une ‹société de sociétés›... La forme de cette société prévient tous les inconvénients»[3] et donc que le fédéralisme ne semble pas une si mauvaise idée pour lui ni pour moi, je ne veux pas être toute seule à me dire fédéraliste. D'autant plus que, comme je vous l'expliquais, ce que je croyais exprimer en me disant fédéraliste, c'est que je veux rester au Canada. De toute évidence, être fédéraliste au Québec n'a rien à voir avec ça. En effet, pour le RQU, qui donne les mots selon leur acception québécoise, tout ce qu'il faut pour être fédéraliste, c'est être partisan d'une certaine doctrine politique et avoir le cœur assez dur pour se réjouir de la peine des autres.

Si je ne suis pas fédéraliste, que suis-je ? Me voilà en crise d'identité. Serais-je autre chose, sans le savoir? Examinons les termes à la mode pour voir si, par hasard, il n'y en a pas un qui me convient.

Au Québec, les gens qui ne se disent pas fédéralistes ont l'embarras du choix. J'ai entendu les termes «nationaliste», «souverainiste», «indépendantiste», «séparatiste», «souverainiste-associationniste». Il y en a même un autre, utilisé surtout par un certain Max Nemni, qui insiste pour dire que c'est le seul mot correct: «sécessionniste». Le mot n'est pas très beau; il me fait toujours penser à «Combien sont ces six saucissons-ci?», mais enfin, c'est peut-être un choix possible. Serais-je une de ces choses?

Non, décidément, ce fédéralisme ne me convient pas. Pour commencer, je ne sais pas comment on sait qu'un gouvernement est «fort», ensuite je ne suis certainement pas partisane d'un fédéralisme rentable.

Moi, je croyais naïvement que tous ces termes, c'était du pareil au même. Mais de toute évidence, il y a des nuances qui m'échappent, comme en témoignent les exemples qui suivent.

Un jour, quelqu'un m'a dit qu'il était nationaliste. Comme je lui demandais pourquoi il voulait l'indépendance du Québec, il m'a répondu: «Je suis nationaliste, mais je ne suis pas indépendantiste.», «C'est quoi la différence?» demandai-je pour essayer de comprendre., «Moi, j'en vois une», fut sa seule réponse.

Interviewé par le journaliste William Johnson, le sociologue André Robert lui dit que bien que certains le considèrent comme séparatiste, lui préfère se définir comme souverainiste.[4] Encore une nuance...

Benoît Bouchard rapporte qu'à propos de je ne sais plus trop quoi, il avait trouvé Marc-Yvan Côté «très agressif, très nationaliste et presque souverainiste.»[5] Vous avez remarqué ce crescendo?

Je dois me rendre à l'évidence: au Québec, certains manient le raffinement sémantique avec une dextérité enviable. Le problème, c'est qu'ils ne semblent pas vouloir partager leur savoir avec le commun des mortels. Même les dictionnaires québécois ne m'ont été d'aucun secours. En fait, tout ce que j'y ai appris, c'est que tous ces termes ont pour contraire «fédéraliste» ou «fédéralisme». Il faut donc que je démêle ça toute seule, comme une grande, en m'aidant des dictionnaires, à l'occasion.

Serais-je nationaliste? Le mot nationalisme me donne

toujours un peu froid dans le dos. Évidemment, je ne suis pas aussi savante sur la question que certains politologues que je connais. Mais mon malaise vient de ma formation linguistique. Le mot nationalisme me fait penser aux mots qui l'accompagnent habituellement dans les écrits internationaux, c'est-à-dire à ce que les linguistes appellent ses collocations. J'ai lu, plus souvent qu'autrement, des séquences du type «la montée inquiétante des nationalismes». Je pense à l'excellent livre de P. Birnbaum, *La France aux Français: histoire des haines nationalistes* (Éd. du Seuil, 1993). Je pense à un numéro du *Economist* (déc.1993-janv.1994) où le journaliste comparait la montée des nationalismes à du tribalisme . Mes lectures semblent me montrer que le mot «nationalisme» a pour collocations: inquiétude, haine, tribalisme, xénophobie, guerre, nombrilisme, etc. Pour moi, le mot nationalisme a ce que les linguistes appellent des «connotations» négatives, c'est-à-dire qu'il me fait penser à des mots désagréables.

Pour en avoir le cœur net, vous l'avez deviné, je suis allée consulter mon dictionnaire préféré: le *Petit Robert*. Imaginez mon sourire satisfait quand j'ai trouvé la définition suivante:

«Exaltation du sentiment national; attachement passionné à la nation à laquelle on appartient, accompagné parfois de xénophobie et d'une volonté d'isolement.»

De toute évidence, être fédéraliste au Québec n'a rien à voir avec ça. En effet, pour le RQU, qui donne les mots selon leur acception québécoise, tout ce qu'il faut pour être fédéraliste, c'est être partisan d'une certaine doctrine politique et avoir le cœur assez dur pour se réjouir de la peine des autres.

Vous voyez, la xénophobie, la volonté d'isolement ne sont même pas dans les connotations de nationalisme, mais dans le concept même.

Vous me direz que c'est ridicule, que ça ne se peut pas, parce qu'au Québec, la nationalisme fait tout à fait BCBG (Pour ceux qui ne sont pas branchés, Bon Chic Bon Genre). Tout le monde ici, ou presque, se dit nationaliste. Il y en a même qui vous disent qu'ils sont nationalistes, mais fédéralistes ! Le nationalisme aurait-il un autre sens au Québec ? Vite, vérifions dans des dictionnaires québécois.

Surprise ! Dans *Régionalismes québécois usuels*, je ne trouve rien. Vous vous souvenez que ce dictionnaire ne donne que les mots qui sont différents ou qui ont un autre sens au Québec. Force est de conclure que le mot nationalisme (et nationaliste) a au Québec le même sens que partout ailleurs.

Je décide de consulter le DQA. Là, je suis sûre de le trouver, puisque ce dictionnaire a «nationalisé» toute la langue française. En effet, il décrète que tout ce qui se dit au Québec est du français québécois, même des mots comme «table» ou «chaise». Voici ce que j'ai trouvé :

«Exaltation du sentiment national; attachement passionné à la nation allant parfois jusqu'à la xénophobie et la volonté d'isolement. *Le nationalisme québécois. contraire: fédéralisme.*»

Vous voyez, la définition du DQA est strictement la même que celle du PR, même qu'on nous donne en exemple le nationalisme québécois!

Vous me direz que ce n'est pas possible. Le nationalisme, ça doit seulement vouloir dire l'amour de sa nation. Sinon, comment ça s'appelle l'amour non excessif, non xénophobe, de sa nation ?

Eh bien, ça ne s'appelle pas. C'est tellement naturel que ça n'a pas de nom. Pour des raisons qui relèvent de ce que les linguistes pourraient appeler «l'économie de la langue», il n'y a pas de mot pour absolument tout. Par exemple, un père qui s'occupe bien de ses enfants est juste un père. S'il les protège trop, c'est un père «mère-poule». S'il leur donne une petite tape pour les punir quand ils le méritent, c'est encore un père, pas plus. S'il les bat trop, c'est un père «violent». S'il boit un ou deux verres à table, ça n'a pas de nom. S'il en boit une quinzaine, c'est un père alcoolique. Et ainsi de suite.

Si donc on aime son quartier, sa ville, sa province et son pays et qu'on défend leurs intérêts par rapport à ceux des voisins, c'est tellement normal que ça n'a pas de nom. Par contre, si on exalte ce sentiment naturel, qu'on le pousse à la passion qui mène souvent à la xénophobie et à la volonté d'isolement, là on devient nationaliste, d'après les dictionnaires et d'après moi aussi puisque, comme je vous le disais plus haut, moi je ne sais me défendre qu'avec des dictionnaires. Non, vraiment, le nationalisme ne me dit rien de bon... Je ne veux pas me définir comme nationaliste.

Mais pendant que j'y étais, j'ai regardé «nationaliste», juste «pour le fun». Pour le substantif, j'ai trouvé comme synonymes: autonomiste, indépendantiste, séparatiste, souverainiste; péquiste. Contraire : fédéraliste. Nouveau sourire satisfait de ma part, puisque le DQA confirme ce que je croyais, à savoir que tous ces termes, c'est du pareil au même... Mais comme une partie de la population québécoise trouve dans ces mots des nuances insoupçonnées même des dictionnaires, je continue ma recherche.

Suis-je souverainiste ? Le mot est très joli. En plus, dans ses bons moments, mon mari me dit que je suis sa souveraine. J'avoue que ce type de souveraineté, j'adore. J'en prendrais n'importe quand. Le problème, c'est que même si mon mari fait semblant de le penser et que moi je fais semblant de le croire, nous savons bien tous les deux que dans la vraie vie, nous ne sommes pas plus souverains l'un que l'autre: nous avons perdu une très grande partie de notre souveraineté en nous associant. Voyez-vous, la souveraineté-association, c'est ce que les linguistes appellent un oxymoron, c'est-à-dire une figure de rhétorique qui consiste à réunir deux mots contradictoires, comme par exemple «un silence éloquent». Un silence éloquent, c'est impossible. Une souveraineté-association aussi. En effet, même si on est souverain

le jour où on s'associe, comme je l'étais peut-être le jour où j'ai dit «oui», une fois associé, on cesse d'être souverain, de pouvoir faire à sa tête, puisqu'on est obligé de respecter l'acte d'association. On ne peut pas être à la fois tout à fait souverain et avoir une association qui marche.

Et même si je divorçais, serais-je souveraine? Avec mes obligations de mère, de grand-mère, de professeure d'université, de citoyenne, de voisine, etc. que me resterait-il de souveraineté? J'ai beau me plaindre, je sais, évidemment, je suis infiniment plus souveraine que des millions de femmes et d'hommes dans le monde.

Voyez-vous, la souveraineté-association, c'est ce que les linguistes appellent un oxymoron, c'est-à-dire une figure de rhétorique qui consiste à réunir deux mots contradictoires, comme par exemple «un silence éloquent»

Mais qui est vraiment souverain? Peut-on être souverain et vivre en société? Est-on souverain même dans la jungle?

Le mot «souverain», tout joli qu'il est, renvoie à un concept étonnamment flou. Avec les accords de libre-échange, l'ALÉNA, l'OTAN et tout le reste, le Canada est-il souverain? Le Québec n'est-il pas déjà souverain sur bien des choses? Vouloir la souveraineté du Québec, qu'est-ce que ça veut dire exactement?

Les péquistes savent bien que ce terme ne veut rien dire. C'est pourquoi, l'avant-projet de loi référendaire ne commence pas par: «Le parlement du Québec décrète ce qui suit: ‹Le Québec est souverain›,» ce qui serait tout à fait ambigu, mais bien avec les mots: «Le parlement du Québec décrète ce qui suit:

1. Le Québec est *un pays* souverain.»

C'est le mot *pays* qui est important. Et là tout le monde comprend. À la limite, on pourrait enlever le mot souverain que ça ferait pareil. L'intention est très claire. Le problème, justement, c'est que c'est trop clair et que les péquistes savent bien que la très grande majorité des Québécois ne veulent pas d'un nouveau pays.

C'est pourquoi, quand arrive la question référendaire, le PQ se garde bien de demander aux Québécois s'ils sont d'accord avec la loi qui déclare que «le Québec est *un pays* souverain», qui est pourtant l'article 1 de l'avant-projet. Ils s'en gardent bien parce qu'ils savent que les Québécois auraient vu le mot pays et ils auraient tout compris. C'est pourquoi la question référendaire ne fait que leur demander:

«Etes-vous en faveur de la loi adoptée par l'Assemblée nationale déclarant la souveraineté du Québec? OUI ou NON.»

Or l'avant-projet ne dit pas que l'Assemblée nationale adoptera une loi déclarant *la souveraineté* du Québec, mais bien une loi déclarant que le Québec *est un pays* souverain.

On a beaucoup écrit sur les centaines et les centaines de mots de préambule à la question référendaire qui était censée être très claire. Moi je me demande si tous ces mots ne sont pas là juste pour que nous ne remarquions pas qu'entre la première et la dernière ligne, le mot *pays* a disparu.

Et comme le mot souveraineté ne veut pas dire grand-chose et qu'en plus il est joli, les péquistes espèrent que les gens, croyant qu'ils ne s'engagent à rien, se laisseront duper par cette expression en apparence inoffensive et qu'ils répondront OUI à cette question référendaire truquée.

Vous vous dites peut-être: «Quelle compétence a cette femme pour philosopher sur le concept de souveraineté? Qu'est-ce qu'elle comprend, elle, aux grands problèmes de société? Elle ferait mieux de retourner dans son milieu naturel: la cuisine.» Eh bien, si vous ne voulez pas me faire confiance, écoutez plutôt Jacques Delors, Président de la Commission de Bruxelles:

«Si, par souveraineté, vous voulez dire qu'une fois par an, il y aura une «fête de la souveraineté» où les gens pourront marcher dans les rues et crier: «Nous sommes souverains! Nous sommes souverains!» et l'oublier le reste de l'année, pourquoi pas? La réalité, c'est qu'il faut régler ensemble des problèmes communs.»[6]

Non, au Québec, on ne peut pas vouloir la souveraineté: c'est beaucoup trop vague. De toute évidence, je ne suis donc pas souverainiste, encore moins souverainiste-associationniste. Il ne reste plus comme choix que «l'indépendance», «le séparatisme» et le mot utilisé surtout par Max Nemni, «la sécession».

On a beaucoup écrit sur les centaines et les centaines de mots de préambule à la question référendaire qui était censée être très claire. Moi je me demande si tous ces mots ne sont pas là juste pour que nous ne remarquions pas qu'entre la première et la dernière ligne, le mot *pays* a disparu.

Les Québécois veulent-ils leur indépendance? Impossible! On ne peut devenir indépendant que si on était une colonie ou qu'on était dominé. Jugez par vous-même. Voici ce qu'en dit le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*:

«Situation d'une collectivité qui n'est pas soumise à une autre. *Les pays colonisés ont acquis leur indépendance. Es-tu favorable à l'indépendance du Québec?*»

Quand j'ai lu l'exemple, j'ai cru que c'était la question référendaire, celle que Parizeau nous avait promise. Mais non, c'est un simple exemple de dictionnaire, un exemple qui, comme je vous l'ai expliqué plus haut, est censé nous *expliquer*, nous illustrer le sens d'un mot. Comme vous pouvez le remarquer, l'exemple qui, comme le dictionnaire, s'adresse à des élèves du secondaire (d'où l'utilisa-

tion de *tu*) est tout à fait objectif, pas le moindrement tendancieux...

L'autre problème de cet exemple, c'est qu'il est faux par implication. Ayant établi *correctement* que les *pays colonisés* ont acquis leur indépendance, la question qui suit *implique* que le Québec est un pays colonisé : on peut vouloir son indépendance. Or le Québec n'est ni un pays colonisé, ni même un pays. Il ne peut donc pas réclamer son indépendance. Alors, que peut-il vouloir ?

Examinons ce qui s'est passé chez nos voisins du Sud pour avoir la réponse. Quand les Américains n'ont plus voulu être une colonie britannique, on a appelé leur lutte, «la guerre d'indépendance». Mais quand le Sud n'a plus voulu faire partie des États-Unis, on n'a plus appelé leur lutte «la guerre d'indépendance du Sud», mais, à juste titre, «la guerre de Sécession» ou, si vous préférez les termes anglais «The Civil War».

Les Québécois qui disent qu'ils sont souverainistes, souverainistes-associationnistes, nationalistes, indépendantistes, sont en fait, sécessionnistes. Curieusement, c'est le seul terme que les dictionnaires québécois ne donnent pas comme contraire de fédéraliste !

Alors pourquoi toutes ces variantes ? Tout simplement pour jeter de la poudre aux yeux, pour faire croire aux gens qu'il y a des nuances, pour faire en sorte que ceux qui ont peur d'un terme puissent en choisir un autre, croyant qu'ils ont ainsi choisi non pas un synonyme, mais une option moins inquiétante. Or dans ce cas, il n'y a pas de nuances possibles : on fait partie d'un pays ou on n'en fait pas partie. On ne peut pas en faire partie «un petit peu», comme on ne peut pas être «un petit peu» enceinte!

Au terme de mon analyse, j'ai l'impression d'y voir plus clair. Mais ai-je résolu mon problème d'identité ? Que suis-je, en fin de compte ?

Eh bien, je suis tout simplement canadienne ou, si vous préférez, canadienne francophone. Et vous pouvez compter sur moi : je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour le demeurer. ✎

NOTES

1. J.-F. Lisée, *Le Tricheur*, Boréal 1994, p.316-317. Au cas où vous ne le sauriez pas, «le tricheur», pour Lisée, c'est Robert Bourassa, pas Pierre Trudeau!
2. Ibid. p.312
3. Dans *L'esprit des lois*. Cité par Jean-William Lapierre, *Le pouvoir politique et les langues: Babel et Leviathan*, Presses universitaires de France, 1988, pp.40-41.
4. Dans Wm. Johnson, *A Canadian Myth: Quebec Between Canada and the Illusion of Utopia*, Robert Davies Publ., 1994, p.143.
5. Cité par J.-F. Lisée, op. cit. p.137
6. Cité par J.-F. Lisée, op. cit. p. 254

Budapest, février 1945

Des parachutes au firmament

ÉTIENNE VINTZE*

Certains jours, les canons se taisaient et les bombes ne pleuvaient pas. Certains jours, toutes les armes se reposaient. Je me souviens d'un tel jour au début de février. Le silence d'une durée inhabituelle avait encouragé même les âmes les plus timorées à sortir des profondeurs des abris. Au-dessus de la ville, dans le ciel d'un bleu éclatant, le soleil étincelait.

Soudain, nous entendîmes le bourdonnement effrayant, quoique éloigné, des avions. Nos oreilles averties savaient trop bien que l'horizon révélerait bientôt non un avion solitaire mais un escadron au complet.

Les prudents réintégraient déjà la profondeur des abris. Ceux chez qui, comme moi, la curiosité l'emportait sur le sens de la précaution, s'étiraient le cou vers le ciel pour connaître la direction des avions, pour savoir d'où ils venaient plutôt qu'où ils allaient.

Peu à peu, nous vîmes apparaître dans le ciel des points d'argent avec, dans leur sillage, des fils de vapeur blanche. Nous fûmes rassurés de constater qu'ils ne tournaient pas vers nous mais s'envolaient au-delà de la montagne vers le Palais royal.

Alors que nous suivions les avions des yeux, en discernant leur beauté chatoyante nous aperçûmes des centaines et des centaines de petits points rouges flottant lentement vers le sol. C'étaient des parachutes lestés non de personnes mais de colis. Des remèdes ou des munitions? Les avions étaient allemands, à ne pas s'y tromper. Ainsi l'armée perdante envoyait-elle de l'aide à ses troupes défaites.

La tension immense de la guerre fut rompue brièvement par le réaménagement constant, gracieux, kaléidoscopique de tous ces petits points en chute. Ce fut là le moment précis, la seule fraction de seconde où j'ai envié les soldats allemands. Peut-être ai-je compris alors, et éprouvé pour la beauté de la solidarité collective une parfaite empathie. Pourtant, j'ai tenu depuis à être le seul maître mon destin.

(Traduction: Pierre Joncas)

* *D'origine hongroise, Étienne Vintze fuit le stalinisme en traversant le Rideau de fer en 1948. Il séjourne en Autriche puis en France et s'établit au Canada en 1953. Domestique puis ramoneur de cheminées il étudie le travail social à l'Université Laval (1960) puis la criminologie à l'Université de Montréal (1965). Étienne Vintz a été agent de probation pour le gouvernement du Québec. Depuis sa retraite, il est chargé de cours au module de travail social à l'UQAM.*

Budapest, février 1945

Un cauchemar en hiver

TEREZ SARVAJCZ*

J'ai habité cette maison de 1941 à 1946. Elle était située au 3ª, chemin Béla Kiraly sur le mont Svab qu'on appelle la montagne de la liberté. Le propriétaire, M. Kalman Farkas, était directeur de la pétrolière Standard Oil, une société américaine. J'y ai vécu pendant l'occupation allemande et tout ce qui arriva au cours de cette période prit fin à la cessation des hostilités. Les Allemands voulaient saisir l'entreprise, en particulier la raffinerie à Komarom, mais M. Kiraly résista. Il paraissait très puissant, probablement parce qu'il représentait des intérêts américains. Néanmoins, il y avait des signes évidents de trouble. Par exemple, il devait se rendre de plus en plus souvent au ministère de l'Intérieur où étaient situés aussi les bureaux allemands, mais il s'appliquait toujours à esquiver la question de la saisie.

À cette époque, le haut commandement allemand était installé à l'hôtel Majestic. Il y avait aussi un groupe spécial à vocation technique de vingt à trente officiers haut gradés—ils n'étaient pas membres du SS—qui séjournaient tout près dans la villa Weiss Manfred. J'y voyais souvent Viesenmayer qui était le chef d'état-major pour la zone occupée. Bien des choses s'y sont produites: quoique alors jeune, aujourd'hui je m'en souviens encore, pour la plupart. Un jour, le beau Pont Margit sauta. C'était un samedi après-midi. J'étais allée faire des courses et je venais de me placer dans la queue d'attente devant l'épicerie Kosegi, où tout le monde se demandait ce qui avait bien pu causer la déflagration dans la ville. Moi, la bien renseignée, j'annonçai nonchalamment que les Allemands avaient fait sauter le Pont Margit. La discussion était animée et, avant longtemps, je sentis une main sur mon épaule: «Mademoiselle, veuillez me suivre.» On m'achemina au poste de police sur la rue Diana, tout près. On m'y demanda d'où je tenais mes renseignements. M. Kiraly avait téléphoné, répondis-je, taisant cependant le fait qu'il n'avait rien dit à propos des Allemands. Mon explication les laissa sceptiques mais, par bonheur, le chef de police, M. Sumegé, vit que lui et moi nous étions des parents éloignés: on me relâcha donc.

Dans les jours qui suivirent, M. Kiraly fut tracassé davantage par les «Croix fléchées», les membres du parti nazi hongrois. Une nuit, ils sont venus l'arrêter mais, après s'être faits montrer un document américain, un genre de lettre, ils ne mirent pas la main dessus. Environ quarante-huit heures plus tard, cependant, sa voiture fut confisquée et il dut passer les trois prochains jours au ministère de l'Intérieur. De retour chez lui, il fut placé sous résidence surveillée et trois «Croix fléchées» assurèrent la garde de la maison. Ils contrôlaient même le téléphone.

Après six jours, on l'autorisa à sortir, mais sans voiture. Il dut se contenter du chemin de fer à crémaillère jusqu'à ce qu'un de ses amis, un officier militaire d'une grande influence, le véhicula au ministère de l'Intérieur quand il lui fallait s'y rendre.

Telles étaient les circonstances à l'approche de Noël. Je me souviens, nous étions sur la



Budapest, 13 février 1945.

terrasse essayant d'imaginer comment nous procurer un arbre de Noël quand nous vîmes trois soldats hongrois traînant un beau sapin.

«Braves guerriers», criai-je, «n'aimeriez-vous pas vendre votre arbre ?» «Pourquoi pas, nous sommes à court d'argent» répondirent-ils.

Quand la radio annonça que Budapest avait été investie, nous éclatâmes tous en sanglots.

Nous les invitâmes alors dans la maison pour un repas et M. Kiraly leur donna trois fois le prix réclamé. Il leur offrit aussi des habits civils, les encourageant à retourner chez eux ou à se cacher. Nous sachant probablement surveillés par les «Croix fléchées», nous ne pouvions nous exposer au risque de les héberger chez nous.

Les soldats nous avertirent que les Russes étaient déjà à Budakeszi. Nous passâmes une très agréable soirée, la veille de la fête, à chanter des Noëls et à réciter des poèmes patriotiques. Les jumeaux Kiraly, âgés d'un an et demi, y étaient aussi. L'événement fut mémorable. Quand la radio annonça que Budapest avait été investie, nous éclatâmes tous en sanglots. Au cours du dîner, on frappa à la porte. En l'ouvrant, nous vîmes trois officiers russes haut gradés avec un colonel hongrois, ami de M. Kiraly. Avec la plus grande politesse et dans un allemand impeccable, ils nous firent part de leur désir de s'installer chez nous. C'étaient des hommes du NKVD (ancêtre du KGB) et le lendemain ils occupèrent le palier, y restant jusqu'au 16 février. Pendant ce temps on emmena de nombreuses personnes pour leur faire subir des vérifications. Entre autres, il y eut Bornemissza, le pasteur, et son fils Louis. Ils touchaient l'orgue avec grand art et composaient aussi des chants religieux. Quiconque fut jugé en règle se voyait remettre un document; en pratique, cependant, ce document était sans valeur car les patrouilles russes, si elles le voulaient, vous arrêtaient de toute façon.

Bientôt, Pest capitula et le combat pour Buda s'enflamma. C'est un petit appareil de radio à piles qui nous renseignait au sujet de tout. Bien sûr, la maison fut longtemps en panne d'électricité. Tant que les gens de la NKVD y vivaient, on nous laissait en paix. Peut-être était-ce aussi, en partie, grâce à la protection dont nous bénéficiions à cause de la l'affiliation américaine. Nous avions même pavoisé un drapeau des États-Unis. Dès que nos locataires russes nous quittèrent, toutefois, nous fûmes exposés aux importunités des vrais soldats de l'armée rouge. C'étaient des barbares et ils ne respectaient rien.

Le 13 février, après un combat acharné, Buda capitula. Les Allemands s'évadèrent du château où ils s'étaient retirés auparavant. Pendant qu'ils cherchaient à rejoindre le mont Svab le long du chemin de fer à crémaillère, nous pouvions voir, de la maison, un combat affreux.

Là, les Allemands ne pouvaient avancer davantage à cause des renforts russes en provenance de Budakeszi. Nous vîmes un carnage. De nombreux Allemands qui n'avaient pas été tués furent acheminés au garage et à la cabane dans le jardin. On les y retint sans alimentation ni boisson. Il nous était interdit de leur donner quoi que ce soit. À la fin du deuxième jour, on les fit sortir et se ranger en file indienne.

Alors, il nous a fallu être témoins quand on tira dans la nuque de chacun d'eux. Quand j'ai poussé un haut cri, l'officier russe m'avertit: si je m'apitoyais sur leur sort, il me mettrait parmi eux. Finalement, il me chassa vers la maison. De la fenêtre, j'aperçus deux prisonniers qui, bien qu'on tirait sur eux, tentaient de s'enfuir. Ils atteignirent la clôture et s'y s'effondrèrent, ayant laissé derrière des traces sanglantes. Leur cri fut épouvantable. Les cadavres n'étaient même pas froids qu'on les dépouillait de leurs livres, parfois de leur pullover et, si on en trouvait, toujours de leurs dents en or et de leurs alliances.

Un des morts était un étudiant universitaire du quartier. Ses parents avaient emporté son corps sur un traîneau pour l'enterrer dans leur jardin. De nombreux cadavres jonchaient la rue, certains en uniforme, certains en habit civil. Les Russes, après avoir donné l'ordre à des prisonniers de les tasser les uns contre les autres, s'amusèrent à regarder un char d'assaut les écraser.

Alors, il nous a fallu être témoins quand on tira dans la nuque de chacun d'eux. Quand j'ai poussé un haut cri, l'officier russe m'avertit: si je m'apitoyais sur leur sort, il me mettrait parmi eux.

Au bout d'une quinzaine de jours, environ, un homme arriva accompagné de quatre Russes. Il choisit des civils et leur distribua des pelles, leur ordonnant de creuser une fosse commune sur l'immense terrain vague situé entre le no. 3ª et le nº 5 de la rue Béla Kiraly. Ils y ensevelirent non seulement les cadavres humains mais les chevaux morts aussi.

Cette scène affreuse s'est gravée dans ma mémoire et y est demeurée, même après mon mariage.

Vingt ans passèrent. Deux hommes du conseil municipal me rendirent alors visite pour se renseigner au sujet d'une petite colline qui, selon certains, était le lieu d'une fosse commune, pour reprendre leur expression. Ils voulaient vérifier car on devait y mettre en chantier des travaux de construction.

Je leur parlai brièvement. Ce qui se passa après, je ne le sais vraiment pas, sauf que la fosse fut ouverte et qu'au cours de l'exhumation on fit tout disparaître les plaques d'identification des soldats et les documents des civils: de la sorte, on ne put identifier personne.

À présent, il n'y a que quelques personnes au courant de cette tragédie, et incapables de l'oublier. Je suis de leur nombre et il me fallait la raconter. ✎

(Traduction: Pierre Joncas)

** Pendant la Deuxième Guerre mondiale, Terez Sarvajcz était gouvernante chez le directeur des champs pétroliers de la Standard Oil Company of New York (SOCONY Vacuum) en Hongrie, le site des événements qu'elle décrit. Durant le régime communiste elle gagne sa vie comme conductrice de tramway à Budapest. Elle vit à Montréal depuis sa retraite en 1976.*

Chrétienté

In partibus infidelium

PAUL-CHRISTIAN NOLIN

Les foudres de Rome sont tombés sur Évreux. Les foudres furieux dont le fracas, des Philippines jusqu'en France, a ébranlé la chrétienté toute entière. Sans procès ni appel, la décision du Vatican de condamner les actions et les propos de l'Évêque d'Évreux a des relents d'un autre âge qui répugne à notre idéal républicain bien qu'il soit pourtant récent. Nous avons perdu l'habitude de l'autorité absolue et quand elle se manifeste, ce n'est pas tant sa puissance que son anachronisme qui nous frappe.

Mgr Gaillot ayant fait la sourde oreille aux remontrances du Vatican et, comme il n'a pas tenu compte «des conseils et des observations concernant sa façon d'exercer le ministère épiscopal en communion doctrinale et pastorale avec l'Église», on peut comprendre que cette même Église — plutôt le clergé — ait décidé de sévir. Mais une réaction aussi virulente était-elle nécessaire en pareilles circonstances?

Mgr Gaillot n'est pas un saint ni même un martyr. La comparaison qu'il a faite entre son cas et le procès de Jeanne d'Arc frôle le péché d'orgueil...

Les déclarations à l'emporte-pièce, son côté m'as-tu-vu-à-la-téléhier, son attrait pour toutes les formes de communication ont fait de lui un évêque hautement médiatique et médiatisé qui ne s'enfarge pas dans les fleurs du tapis, en matière de théologie.

Lors d'une émission de type ligne ouverte sur les ondes de la populaire station radiophonique française «*Fun* radio», l'Évêque d'Évreux répondait à une jeune fille qui lui demandait comment abjurer le catholicisme un peu à la manière de Sœur Angèle et de ses petits plats : «Pour abjurer, c'est simple. Tu vas faire inscrire sur ton registre de baptême que tu es en désaccord. C'est ce que je fais d'habitude. Mais c'est pas sûr qu'on le fasse. Demande toujours». Ce à quoi Patrice de Plunkett, dans le *Figaro-Magazine*, a répondu avec humour : «Avec cet évêque-là, dialoguer est un plaisir...»

On a presque envie de lui poser la question qui fut posée à l'abbé de Pradt, aumônier de l'Empereur, connu pour sa conversation brillante et philosophique autant que pour son côté mondain: «Monseigneur, croyez-vous en Dieu?»

N'hésitant jamais à aller à contre-courant des positions officielles de l'Église, se prononçant par monts et par vaux—toujours devant un micro ou une caméra—Mgr Gaillot s'est déclaré en faveur de l'ordination des hommes mariés, de la tolérance envers les homosexuels ou encore en faveur de l'usage des préservatifs. Déclarations assurément considérées comme des hérésies par notre Saint-Père qui ne pèche pas par abus de modernisme.

Et de fil en aiguille, d'émission en entrevue, de *Frou-Frou* à *GaiPied*, entre les stars et les tops models, Mgr Gaillot accepte sans discrimination toutes les invitations. Toutes les tribunes sont bonnes pour faire passer son message, disons, évangélique. Ainsi, à la suite de Rex Humbard et de Jimmy and Tammy Fay Baker, Mgr Gaillot a découvert la puissance des médias dans notre société moderne et les utilise *ad majorem Dei gloriam*. Par la radio ou le petit écran, Mgr Gaillot réussit à «entrer» dans des millions de foyers français pour livrer son message. En cinquante ans de visites pastorales quotidiennes, réussirait-il à toucher autant de gens? J'en doute.

Dans une formule laconique, le Cardinal-Archevêque de Marseille, Mgr Robert Coffy avouait que «Mgr Gaillot n'a jamais eu de phrases qui soient contraires à la doctrine chrétienne». C'est tout dire.

L'affaire Gaillot lève donc le voile sur le conflit qui se profile à l'horizon entre les anciens et les modernes, les traditionalistes et les modernistes qui ne sont pas nécessairement les mauvais et les bons.

Nous avons perdu l'habitude de l'autorité absolue et quand elle se manifeste, ce n'est pas tant sa puissance que son anachronisme qui nous frappe.

Alors que Vatican II demandait aux catholiques d'être de leur époque et qu'ils deviennent «des transformateurs actifs de la société», on semble vouloir refuser ce rôle aux évêques qui doivent être les gardiens de la tradition figée pour l'éternité. Dans de telles circonstances, il n'est pas étonnant que l'Église se cherche depuis une trentaine d'années.

Oui, des messes à gogo aux vases sacrés en poterie et macramé en passant par le renouveau charismatique, l'Église se cherche. Quand les évêques portent des croix pectorales si petites qu'on croirait des scapulaires, l'Église se cherche. Et quand certains évêques ou prêtres s'habillent en pauvres pour rencontrer des pauvres, l'Église se cherche toujours. L'humilité et la commisération n'ont pas d'habits spéciaux.

En jouant les bourgeois, le roi Louis-Philippe cherchait à rapprocher la monarchie du peuple et à devenir plus populaire. Cette attitude l'a perdu — et la monarchie avec lui.

L'Église se cherche et ne tolère aucune dissension dans son clergé sous peine de nomina-

tion au diocèse de Parterria. La décision de l'Église est triste parce que malgré le strass et la paillette, le discours et les actions de Mgr Gaillot avaient réussi à ramener plusieurs chrétiens qui avaient pris leur distance face à l'Église. Il s'était fait pasteur des brebis égarées. Son action étant plus visible, la sanction devait être exemplaire.

D'autres, plus anonymes, partagent son sort, comme ce prêtre qui, bravant un interdit de son évêque, avait accepté de venir assister au «mariage» de deux de ses anciens séminaristes dont il avait été le confesseur pendant plusieurs années. Il avait accepté de venir, disait-il, parce que, selon lui, si le Christ était vivant aujourd'hui, il serait là, présent, pour célébrer l'amour par delà la doctrine et les tabous.

Ne faut-il pas parfois que les Tchétchénies tombent pour sauver les Russes?

Suite au prochain pape.* ✎

* Petit clin d'œil à Olivar Asselin qui, dans la dernière parution de son journal *L'Ordre*, fermé suite à des pressions du clergé, avait écrit au bas de la dernière ligne de la dernière colonne de la dernière page: «Suite au prochain cardinal».

Chrétienté

Manipula... manipulare

Michèle Miville-Dechêne

Imaginez les médias faisant le pied de grue sur le chemin de St-Jacques-de-Compostelle du temps des Croisades. Imaginez les caméras du réseau CNN, pour ne pas dire RDI, braquées sur les bûchers de l'Inquisition espagnole... les mortalités du Temple du Soleil ne seraient alors plus qu'un fait divers en page 56 de *La Presse*.

Médias ou pas... Les religions ne pouvaient faire la manchette parce qu'elles avaient le droit et le pouvoir, au nom de la foi chrétienne, de commettre les actes les plus répréhensibles. Tout était permis pour sauver une âme païenne des Limbes. Et, tout se faisait à grand renfort de coups de crucifix et d'eau bénite.

S'il fallait faire le bilan de toutes les morts causées par les guerres de religion, celles de sectes comme le Temple du Soleil, David Koresh et Jim Jones, figureraient dernières au palmarès. Pourtant Louis Jouret, cet homéopathe qui a profité de la crédulité de gens en quête d'identité ou avides de profits, a fait la «une» pendant des semaines, tandis que les atrocités des fondamentalistes en Algérie étaient reléguées aux dernières pages de la section internationale, entre les politiques de Clinton et les tentatives de paix de Boutros Boutros-Ghali.

Que le pouvoir séducteur s'exerce au nom de la Foi ou d'une médecine douce, la manipulation est la même et les proies capturées de la même manière. Elles ont toutes un profil similaire: recherche d'identité, manque d'amour et manque de confiance, de direction. À la recherche d'une solution magique, les candidats pourraient tout aussi bien suivre une thérapie ou consulter un médium, un astrologue ou une cartomancienne. Combien de gens paient des fortunes pour une lueur d'espoir et combien deviennent tota-

Que ce soit ici ou ailleurs, le nombre de sectes ou de mouvements para-médico-sociaux croît tandis que l'Église perd de plus en plus de fidèles.

lement dépendants de la personne qui la leur promet. Que ce soit la visualisation créative et la méditation pour se guérir d'un cancer, une diète à base de sauge pour atténuer les symptômes de la ménopause ou un week-end de techniques Callos pour retrouver l'enfant en soi, tous les maux ont un remède et tous les gourous une solution magique. On peut, comme les raëliens, croire à l'apparition d'extraterrestres ou comme les catholiques attendre celle du Saint-Esprit. On peut se rallier aux Témoins de Jéhovah et attendre la fin du monde ou se préparer pour la résurrection des corps. L'homme a besoin de spiritualité et tous les moyens sont bons pour l'atteindre.

Une société sans spiritualité est d'autant plus susceptible de recourir à des êtres manipulateurs qu'elle n'arrive pas à apaiser son angoisse de vivre et à éloigner sa peur bleue de la mort.

Quelle belle proie pour les manipulateurs d'âmes qu'une société dont la consommation est le seul mode d'expression et la télévision l'unique échappatoire; une société qui fonde ses espoirs, pour l'année qui vient, sur le succès de son *Bye Bye*, dont les dirigeants de sa plus grosse société d'État mordent à l'appât des templiers solaires et qui confie sa souveraineté à des gens dignes d'une amicale de la révolution tranquille.

Que ce soit ici ou ailleurs, le nombre de sectes ou de mouvements para-médico-sociaux croît tandis que l'Église perd de plus en plus de fidèles. Entre un gourou séducteur aux visions de bonheur alléchantes et un Jésus qui proclame «bienheureux les creux», les gens optent pour la solution tangible. Or, ils se prêtent au même type de rituels et se font lessiver le cerveau de la même façon. Que les rites se déroulent dans une maison luxueuse de la rue Lafleur, située au cœur de la station touristique de Saint-Sauveur, ou dans le couvent d'une congrégation religieuse, ils doivent se plier à la même discipline et faire le même sacrifice de leur identité.

Deux dramatiques, cet automne, ont fait de

la manipulation leur toile de fond. Jeannette Bertrand nous a plongés au cœur d'une secte gourouiste et le duo Tremblay-Larouche au chœur de l'Église.

Le parallèle entre le gourou de *L'amour global* à tête chauve habillé d'une toge Krishna et le Jésus couronné d'épines du couvent des religieuses de la «*Miséricorde*» est étonnant. Le procédé de manipulation et le profil des proies curieusement similaires. Pour arriver à gagner l'amour de leur dieu, Marina Orsini et Marie Lavoie sont prêtes à faire tous les sacrifices: s'éloigner de leurs proches, vivre en communauté et faire fi de leur sexualité. Sacrifices qui entraînent des conflits intérieurs énormes et un sentiment de culpabilité étouffant. Elles deviennent les esclaves d'êtres qui prétendent détenir la vérité et qui profitent de la vulnérabilité de leur proie pour leur imposer leurs dogmes.

Les deux dramatiques ont bien dépeint le procédé. Dans celle de Jeannette Bertrand, Marie se laisse entraîner par le sourire illuminé d'une ancienne amie qui vend des fleurs au Carré Viger et qui lui déclare avoir trouvé paix, bonheur et sérénité. Par amour pour son gourou, elle a tout laissé et s'en est allée vivre à la campagne. Il est souvent tentant, de nos jours, d'aller pétrir du pain dans un décor bucolique au lieu de gagner sa croûte. Oublier les paiements d'hypothèque, de cartes de crédit et d'impôts pour passer des journées entières à chanter les louanges d'un maître absolu et vénéré.

Le péché d'impureté a toujours éloigné de la religion catholique les croyants de bonne volonté. L'amour du prochain a toujours dû céder la place aux mauvais touchers.

Dans le même ordre d'idées, Marina Orsini dans *Miséricorde*, se fait vanter les joies profondes du mariage avec Jésus par Andrée Lachapelle, religieuse aveuglément amoureuse du Christ. Rien au monde, selon cette dernière, ne se compare à l'appel de Dieu et à une union éternelle avec lui. Encore là, il serait si tentant de se tapir au fond d'un couvent à prier et de ne plus se soucier de sa pension de vieillesse ou des fluctuations de son REER.

Par contre, dans les deux cas, il y a une ombre au tableau: le sexe. En quête de spiritualité, on oublie qu'il est difficile de taire sa libido. Aucun rituel ou prière ne peut empêcher les pulsions sexuelles de refaire surface. Et combien de belles vocations ont été ruinées par le désir charnel. Combien de suicides spirituels ont été causés par la culpabilité des plaisirs de la chair. La plupart des gourous ont recours à leur pouvoir séducteur pour alimenter la dépendance de leur victime. Offrant leur corps à toutes et chacune, l'acte sexuel se transforme en orgie collective. L'attachement de chacune de ses disciples devient obsessif et les enfonce dans une soumission inconditionnelle. Le gourou peut ainsi exiger d'elles les pires crimes... Au couvent, par contre, Jésus est beaucoup moins accessible et palpable. Les religieuses doivent assouvir leur désir par l'entremise d'un intermédiaire terrestre. Dans *Miséricorde*, c'est un épouvantable déchirement qui en découle. Déchirement qui s'est soldé par un suicide.

Le péché d'impureté a toujours éloigné de la religion catholique les croyants de bonne volonté. L'amour du prochain a toujours dû céder la place aux mauvais touchers.

En ces temps d'éclatement de la famille, d'éducation mal gérée et d'une jeunesse incertaine de son avenir, méfiez-vous des manipulateurs d'âmes. Qu'ils soient gourous, chiro, naturo, acupuncto. Qu'ils vous invitent à méditer, visualiser, manger des graines, boire votre urine ou à écouter votre corps, ou qu'ils vous prédisent le bonheur à travers leurs cartes de tarot, leurs feuilles de thé ou leurs vibrations cosmiques... Ils donnent souvent l'impression de panser vos blessures quand en fait ils veulent, tout simplement, vous faire dépenser. ✎

Ostende, «East End»

George Lang

«Si une histoire peut se résumer en une morale, à quoi bon la raconter?» C'est la question que se pose le héros de François Gravel dès le deuxième chapitre de ce roman très montréalais, «East End», comme beaucoup de lecteurs l'ont déjà sûrement sous-entendu en lisant le titre, ne serait-ce que de biais, dans les rayons, rapidement, dans une vitrine.

Or, il s'agit aussi de la chanson *Comme à Ostende* de Léo Ferré, dans laquelle un autre jeune homme troublé formule en refrain un dilemme encore plus pressant: «si ça vaut l'coup d'vivre sa vie...»

Il semblerait, selon Gravel, que oui, ça vaut l'coup, quoique la mélancolie qui se dégage du récit atténue cette affirmation.

De toute façon le suicide, démarche héroïque qui aurait découlé du verdict contraire, est hors d'atteinte des êtres lâches que nous sommes. C'est du moins une des conclusions qu'on pourrait tirer de ce portrait dépressif de la génération que François Ricard a baptisée «lyrique» — mais qui n'a vraiment rien réussi, ni transformé le monde, selon le décret de Marx, ni changé la vie, comme le voulait Rimbaud.

À l'encontre de leurs héros, dont des croquis multicolores ornent la couverture d'*Ostende* (dans l'ordre purement chronologique: Kennedy, Che, Jimi Hendrix, Allende, Mao et John Lennon), les membres de cette génération on ne peut plus optimiste et ambitieuse se seraient rabattus sur la médiocrité à laquelle ils voulaient à tout prix échapper, celle de la génération précédente de l'Est de Montréal, et qu'on dit kétaine.

Déjà très jeune, lors de l'assassinat du président qui a les mêmes initiales que lui, Jean-François Kelly se rend compte que le chemin qui mène à la renommée est ardu. Faute d'avoir la force d'un tyran (un Néron ou un Attila), celui qui aspire à la gloire doit jouer à la victime, comme par exemple se promener à Dallas en décapotable.

Et quant à la troisième voie plutôt surréaliste — celle d'Oswald — il n'est pas si facile d'émuler ceux qui ont su poser un geste «bref et spectaculaire, et mourir avant d'avoir eu le temps de s'expliquer». Non que le courage manque, bien sûr. Mais le meurtre n'a pas toujours la portée que lui veulent ceux qui l'ont perpétré; on n'a qu'à penser à l'exemple de Pierre Laporte, cité à sa place dans l'ordre des événements.

Tout en étant bien de chez nous et de l'époque qu'on reconnaît (qui est aussi celle, soit dit en passant, du *Matou* d'Yves Beauchemin), *Ostende* dépasse le niveau anecdotique et purement contingent des valeurs passagères de la génération dont Gravel brosse le portrait. Si le Jean-François de François Gravel n'est pas un Frédéric Moreau, l'éducation qu'il reçoit n'en est pas moins sentimentale, sa génération autant marquée par une cuisante déception politique. Je songe, bien sûr, au grand *bildungsroman* de Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, qui a sûrement présidé, de façon inconsciente ou autre, à l'élaboration d'*Ostende*.

Or, le désenchantement politique qui colore *Ostende* n'est pas celui ressenti en mai 1980 par une minorité tout de même importante : ce référendum-là passe quasiment inaperçu dans les dernières pages, parce qu'existentiellement moins engageant que l'assassinat de John Lennon, dont la musique, à côté de celle de Jimi Hendrix, de Dylan, de Cohen et des autres dans la mouvance américaine, occupe beaucoup plus d'espace que les chansons de Ferré et Brel.

Non, la déception qui a saisi l'imagination de François Gravel ressemble à celle qui hantait Flaubert, la désillusion née de l'échec dont les groupuscules montréalais se sont enfin rendus compte, à peu près à l'époque où le PQ prenait le pouvoir pour la première fois. Accident de parcours électoral et, somme toute, un épiphénomène dans le drame psychique de la faune montréalaise en question — bien que beaucoup de ces enfants prodigues, rentrés au bercail depuis belle lurette, s'apprêtent maintenant à voter oui. Curieuse amnésie, quoique cet oubli est carrément à la mesure de toutes les autres défaillances pour ne pas dire trahisons que cette génération perdue a pratiquées, et que Gravel expose sans pitié.

Déjà très jeune, lors de l'assassinat du président qui a les mêmes initiales que lui, Jean-François Kelly se rend compte que le chemin qui mène à la renommée est ardu.

La critique reconnaît que la plume de Gravel est souvent trempée dans l'acide. Pour ma part, j'avoue que ses parodies du langage gauchiste de l'époque — je suppose qu'il a pris des notes sur le vif — sont délicieuses, quoique rendues avec un brin d'amertume qui tourne parfois et les rend indigestes. L'auteur excelle avant tout dans la présentation des situations ambiguës et glissantes où le désir sexuel croise la rhétorique politique, où le changement de partenaire sexuel s'accompagne de virage idéologique, où le divorce coupe les ponts tant doctrinaires que domestiques.

Ceux qui ont goûté aux charmes indiscrets de cette époque révolue (mais pantoute révolutionnaire) et qui en vivent toujours les séquelles, s'y reconnaîtront.

Ostende, roman,
François Gravel,
Montréal : Québec/Amérique,
1994, 348 pp.

Des illusions à vendre ou le culte du multiculturalisme au Canada

DANIELLE MILLER

Dans la *Gazette* du 19 novembre 1994, William Johnson suggère que *Selling Illusions: The Cult of Multiculturalism in Canada* de Neil Bissoondath mérite le prix du pire livre de l'année. C'est à se demander si M. Johnson a lu l'ouvrage au complet ou s'il s'est contenté de n'en lire que des extraits, publiés ici et là dans des revues comme *Saturday Night* et *MacLean's*. Car, malgré une structure formelle souvent circulaire, *Selling Illusions*, en dévoilant l'hypocrisie et le racisme de nombreuses institutions canadiennes, nous oblige à repenser les objectifs de la politique du multiculturalisme.

Selling Illusions, c'est incontestable, souffre d'avoir été écrit trop rapidement. Les arguments de Bissoondath se répètent à l'occasion et s'appuient sur des «faits» socio-historiques parfois douteux. Le livre contient plutôt les opinions de l'auteur que des statistiques concrètes. Mais peut-on discuter de racisme à partir de chiffres seulement? Concédons aussi qu'il est juste de critiquer, comme le fait Johnson, la position contradictoire de Bissoondath à l'endroit du Québec: en effet, s'il condamne la politique multiculturelle pour avoir emprisonné les immigrants dans des ghettos culturels qui les empêchent de devenir des Canadiens, l'auteur accepte néanmoins sans broncher qu'on consente aux Québécois un statut culturel distinct pas tout à fait canadien. Ces faiblesses mineures reconnues, *Selling Illusions* propose quand même une analyse personnelle intéressante de la politique multiculturelle.

Bissoondath évite de s'engager dans un débat théorique ou philosophique sur les mérites du multiculturalisme; il vise plutôt sa mise en œuvre. Selon lui, la politique multiculturelle instituée par le gouvernement Trudeau représente au mieux une idée mal pensée, conçue pour récupérer l'appui électoral des immigrants, et au pire une tentative fédérale ayant pour but de diviser pour conquérir (pp. 42-44). Selon l'auteur «le multiculturalisme met l'ethnicité au cœur de la politique gouvernementale: cette perspective permet à la société d'attribuer à chacun sa place, bien à lui, dans la structure» (pp. 212) Et encore: «Cette vision repose sur la notion curieuse que la culture est une denrée qu'on peut étaler, représenter, vendre, oublier. Elle ravale la culture, la réduit à l'état de bébelle, de kétainerie» (pp. 83). Pis, selon Bissoondath, en transformant les cultures en denrées, la politique multiculturelle favorise le racisme.

Dans *Selling Illusions*, c'est la franchise avec laquelle est abordée la question complexe du racisme au Canada qui m'a surtout plu. Prudent de ne pas contribuer à l'arsenal des mouvements de droite, comme le *Reform Party*, Bissoondath condamne non seulement le racisme externe dont sont victimes les immigrants, mais aussi le racisme de certains immigrants. Selon lui, l'invocation de la couleur de l'épiderme (ou du sexe) pour justifier l'injustice sociale est raciste (ou sexiste). Il s'en prend, par exemple, à Dione Brand et Marlene Philip, des écrivaines torontoises connues pour leur thèse à l'effet que seule une femme noire peut raconter l'histoire d'une femme noire, seule une femme autochtone, l'histoire d'une femme autochtone, etc. La critique de Bissoondath m'a plu car, parce que blanche, je ne me serais jamais autorisée à contester ces deux auteurs qui, pendant si longtemps, ont semé la terreur dans certains cercles littéraires. Sa critique m'a permis de prendre conscience de mon propre racisme. Pourquoi me suis-je imposé le silence? Pourquoi attendons-nous qu'un Canadien né à Trinidad, mette en question la politique multiculturelle pour en faire de même? *Selling Illusions* dévoile la censure, le racisme et l'environnement foncièrement anti-intellectuel que défendent certains au nom du multiculturalisme.

Dans *Selling Illusions*, c'est la franchise avec laquelle est abordée la question complexe du racisme au Canada qui m'a surtout plu.

Qui pourra oublier le jugement absurde de la juge Raymonde Verrault? Simple bêtise, parmi d'autres, commise par excès de *political correctness*, ou jugement inspiré d'un racisme insidieux et caché? Pourquoi accepter, en effet, qu'à cause de son héritage culturel arabe un Canadien puisse sodomiser sa belle - fille? Serait-ce une tradition exotique, rien de plus, à tolérer? Sûrement pas! Bissoondath, en tout cas, ne le croit pas: il affirme plutôt que la tolérance canadienne doit cesser devant toute action qui fait violence aux droits garantis par la Charte (pp. 138-139). De plus, si les renseignements de l'auteur sont exacts, pourquoi le *Royal Ontario Museum* n'a-t-il pas défendu un de ses conservateurs contre l'accusation de racisme formulée à son endroit par plusieurs groupes, suite à une exposition sur les missionnaires d'Afrique ? Faut-il occulter le passé pour accommoder certains individus ? Le désir d'éviter la confrontation avec des gens à cause de la seule couleur de leur peau est raciste. Selon Bis-

soondath les excès de ce genre sont les résultats inévitables du multiculturalisme. Mais doit-il en être ainsi ?

Il est vrai que Bissoondath confond parfois la mise en œuvre de la politique avec le concept derrière la politique elle-même. Cependant, au lieu de consacrer de l'argent à créer des centres communautaires pour tel ou tel groupe «ethnique» particulier, on pourrait élaborer des cours d'histoire et de langues étrangères. Plus que des danses et de la nourriture exotiques, le multiculturalisme pourrait servir à instruire les Canadiens et à les placer au premier rang dans un environnement mondial.

Selling Illusions n'est pas hostile aux immigrants. Contrairement aux élucubrations de Brand, Bissoondath n'est pas un esclave noir faisant la sale besogne de son maître blanc. Au contraire, il fait le procès de la société canadienne toute entière en illustrant comment nous sommes tous à la fois bourreaux et victimes de la politique du multiculturalisme telle qu'elle a évolué ici. Mais *Selling Illusions* exerce aussi une autre fonction: il nous absout en montrant que nous sommes racistes à notre propre endroit comme à l'endroit d'autrui. Ce faisant, Bissoondath nous redonne la voix pour discuter du multiculturalisme, phénomène qui intéresse tous les Canadiens.

Selling Illusions: The Cult of Multiculturalism in Canada,
Penguin Books, Toronto,
1994, 234 pages.

Livres d'ici et d'ailleurs

GABRIELLE PASCAL

Anne Hébert vient réchauffer notre hiver avec une histoire d'amour intitulée *Aurélien, Clara, Mademoiselle et le lieutenant anglais.*[1] Écrite ailleurs, cette longue nouvelle se déroule dans un décor d'ici au bord d'une rivière et près d'une forêt aux sentiers à peine défrichés. Mais les sentiments des personnages appartiennent, eux, à l'univers romanesque d'Anne Hébert dont on retrouve les principaux thèmes: l'amour et la mort, la rébellion et l'isolement, le désir privé du plaisir.

Le récit s'ouvre et se termine sur l'image de la séparation. Le destin des quatre personnages est cruel et si vous aimez les héros raisonnables, il vaut mieux lire autre chose. Car chez Hébert, rien n'est jamais tiède, surtout pas le malheur.

Noces de sang

Aurélien était jeune marié quand il a perdu sa femme, morte en couches. On le voit «en habit noir de noces et de deuil»[2], renoncer à la vie et choisir d'élever seul son enfant. La petite Clara vit ses premières années «dans le silence du père et les voix de la campagne»[3]. Elle parlera d'abord le langage des bêtes. Son premier bonheur naîtra de son chant, inspiré des trilles des oiseaux. Comment ne pas voir là l'expression allégorique du bonheur d'écrire? Hébert articule avec beaucoup de poésie la dialectique du désespoir et de la survie et elle utilise les ressources de la nature pour panser les blessures de ses personnages.

Le récit s'ouvre et se termine sur l'image de la séparation. Le destin des quatre personnages est cruel et si vous aimez les héros raisonnables, il vaut mieux lire autre chose. Car chez Hébert, rien n'est jamais tiède, surtout pas le malheur.

Mademoiselle, l'institutrice du village finira par arracher à Aurélien l'autorisation de faire découvrir à Clara les joies de la connaissance auxquelles elle ajoutera une protection maternelle rayonnante. Mais, ayant transmis son héritage elle meurt de consomption: il n'y a «plus alors qu'un seul deuil célébré par un son de flûte, celui du père et de la fille.»[4] J'ai aimé que soit ainsi relativisé le mutisme du père, dont l'héroïne a souffert et dont elle peut désormais comprendre le sens. La romancière introduit donc plusieurs éléments, dont la musique, qui adoucissent l'existence difficile de ses personnages. Ici et là, on trouve aussi cet humour qui se révèle vite quand on bavarde avec elle.

Non loin de là, dans un refuge, un jeune lieutenant anglais, exilé pour cause de lâcheté, subit son sort dans la peur et l'isolement. C'est ce personnage blessé qui inspire à Clara ses premiers désirs. Dans une robe rouge, héritée de Mademoiselle, elle le rejoint et accomplit son destin, le même qu'Aurélien, qui est de découvrir l'amour et d'être abandonnée. Ce jeune militaire n'est défini que par quelques traits mais il est très vivant. Brisé par la morale de son milieu, relayée par les exigences de l'armée, il apporte avec lui le malheur auquel on l'a condamné. Il incarne aussi le personnage de l'étranger, du survenant, sur le mode hébertien, c'est à dire tragique. Il est défini tout entier par l'humiliation dévorante qu'on lui a infligée et je crois qu'il prendra place parmi les personnages inoubliables de l'univers d'Anne Hébert. Ainsi, tout le récit apparaît comme une parabole où se conjuguent la souffrance, le désir et l'amour impossible.

Une biographie familiale

Peu avant la parution d'*Aurélien*, Antoine Prévost, cousin d'Anne Hébert publiait un «récit biographique» intitulé: *De Saint-Denys Garneau*,

l'enfant piégé.[5] Dans la généalogie de la famille, on constate que la grand-tante de Prévost, qui est aussi la grand-mère d'Anne Hébert, portait le prénom de Clara.

Prévost a écrit une fiction qui flirte avec la réalité. Cousin du poète, il reconstitue la vie des Garneau et nuance l'atmosphère du temps avec lucidité et humour. Ce qu'il réussit le mieux c'est à mettre en lumière le drame vécu par l'écrivain, celui d'être autre à une époque où toute différence était un péché. Cette intolérance dont la critique, réticente, se fit involontairement l'écho lors de la publication de *Regards et jeux dans l'espace*, isola Saint-Denys Garneau dans une humiliation aussi dévorante que celle décrite par sa cousine Anne Hébert dans le personnage du lieutenant anglais. À ce sujet, on se demande pourquoi Prévost ne signale jamais l'affection et la complicité littéraire qui liaient les deux cousins. Mais on lui sait gré d'effacer l'image du poète-maudit-inversant-sa-défaite-humaine-en-triomphe-esthétique. Peut-être a-t-il tort, toutefois, de faire peser tout le poids de cette vie tragique sur la famille. Tous les enfants blessés par leur milieu sont des «enfants piégés». Mais certains s'en remettent, d'autres s'en libèrent par la fuite ou se consument sur place. Saint-Denys Garneau a fait, à sa façon, son choix. Pourquoi lui nier cette liberté ?

* * *

S'il y a des romanciers professionnels, on trouve aussi des écrivains d'occasion. Comment s'en étonner? L'écriture est une extraordinaire expérience de ses propres limites, une initiation à soi-même. Le seul fait de surmonter les obstacles qui se dressent sur sa route métamorphose quiconque écrit pour la première fois. Cette aventure est inoubliable.

Tous les enfants blessés par leur milieu sont des «enfants piégés». Mais certains s'en remettent, d'autres s'en libèrent par la fuite ou se consument sur place.

Prenons l'exemple de deux hommes qui, à la fin d'une carrière brillante, ont désiré affronter le défi de l'écriture. Né à Alexandrie et éditeur à Montréal depuis trente ans, Sami Kélada a publié un recueil de nouvelles intitulé: *Cléopâtre-les-bains, récits alexandrins* [6]. Il a vécu dans le monde des livres mais c'est la première fois qu'il aborde la fiction autrement que comme lecteur. À ce sujet, il précise qu'il a voulu se distancer de certains romans à contenu historique et portant sur l'Égypte, dont les héros sont de grands féodaux ou de riches marchands toujours entourés de serviteurs et liés avec les grands de ce monde. Ses personnages à lui appartiennent à la classe laborieuse. Trois lieux sont évoqués, l'Égypte de son enfance et l'Amérique du Nord tandis que Rome joue dans le texte un rôle de pivot entre le passé et le présent. Les sortilèges de la mémoire affective opèrent des retours en arrière, bien articulés, qui nous font passer sans effort de la vie adulte de Karim, homme d'affaires brillant dans les années quatre vingt, à des souvenirs d'enfance à Alexandrie dans les années quarante.

La mer joue un rôle important car c'est à la plage qu'on rencontre ses amis et qu'on tombe amoureux. C'est là aussi que Karim vient chercher une distraction gratuite et, parfois, un soulagement à ses chagrins. Elle est d'ailleurs le seul luxe de son enfance austère entre un père sévère et une mère anxieuse à force de manquer de tout. Kélada fait bien vivre les premiers conflits de Karim, son idéalisme orgueilleux et ses premières peines d'amour. Il montre aussi à travers ce personnage combien est insolite la puissante nostalgie qui nous ramène à jamais aux blessures et aux joies de l'enfance. On peut lui reprocher de n'avoir pas approfondi ses personnages secondaires, en particulier les parents de son héros. Mais il paraît qu'il a pris goût à sa nouvelle activité et qu'il prépare une suite à ses *récits alexandrins*.

On remarque toutefois qu'il parle des cerfs avec plus de tendresse que de la femme qui l'a séduit.

Valéry Giscard d'Estaing a déjà écrit quatre livres sur la politique française. Deux tomes du dernier, *Le Pouvoir et la vie*, sont déjà parus. Il attend pour publier le troisième que certaines figures publiques aient disparu. Dans l'intervalle, il a écrit son premier roman, *Le Passage*[7]. C'est un récit à la première personne dont le narrateur est un notaire de province, chasseur passionné qui nous suggère que sa femme l'a quitté par ennui. Dans sa vie calme jusqu'à la monotonie, surgit une jeune auto-stoppeuse dont tout le sépare, en particulier le mystère dont elle s'entoure. Après lui avoir demandé l'hospitalité elle consent à un bref rapprochement avant de le quitter.

Dans un style appliqué qui n'exclut pas quelques bonnes pages inspirées par la chasse et la nature, le narrateur nous décrit cette fascinante et frustrante rencontre. On remarque toutefois qu'il parle des cerfs avec plus de tendresse que de la femme qui l'a séduit. Mais tout s'explique depuis qu'il a reconnu publiquement que cette «brève rencontre» est une allégorie de sa relation avec la France. Vous trouverez, comme moi, que cette confidence allégorique est plus touchante que son récit tout entier. Retenons toutefois que le président-romancier a, lui aussi, pris goût à l'écriture et qu'il annonce un second roman. ✎

NOTES

1. Hébert, Anne, *Aurélien, Clara, Mademoiselle et le lieutenant anglais*, Le Seuil, 1995.
2. Ibid., p. 9.
3. Ibid., p. 13.
4. Ibid., p. 29.
5. Prévost, Antoine, *De Saint-Denys Garneau, l'enfant piégé*, Boréal, 1994.
6. Kélada, Sami, Cléopâtre-les-bains, récits alexandrins, Editions Scaramouche, 1994.
7. Giscard d'Estaing, Valéry, *Le Passage*, Robert Laffont, 1994

Téléchronique

ANDRÉ SMITH

Encore aujourd'hui, je garde le souvenir des téléromans de mon enfance. Ovide Plouffe a-t-il fini par séduire Rita Toulouse? Et que sont devenus les bourgeois un peu gourmés de *14, rue de Galais*? Questions futiles peut-être, mais qui me sont venues à l'esprit alors que j'écoutais un débat au *Point* (SRC) sur la place des téléromans dans notre société. Ont-ils pour fonction de nous représenter, de nous divertir ou de nous instruire? En tout cas, ils doivent impérieusement nous retenir, sinon on les retire vite de l'affiche.

Cette règle — plaire au plus grand nombre — n'est à mon sens ni positive ni négative. Elle a ses avantages et ses inconvénients. Après tout, si les classiques devaient séduire la cour, pourquoi les modernes ne devraient-ils pas captiver la foule? Chaque époque a ses contraintes et tout système de production (la télé, l'édition...) a ses embûches et son mode d'emploi. Il appartient aux créateurs de surmonter ces contingences. Balzac et Dostoïevski ne faisaient pas autre chose quand ils écrivaient des feuilletons (*Le Cousin Pons*, *Crime et Châtiment*...) afin de gagner leur vie.

D'ailleurs, nul n'est tenu de partager l'enthousiasme populaire. Prenez *Scoop*. Malgré le talent de Réjean Tremblay et de ses collaborateurs successifs, je n'ai jamais pu m'y habituer. Trop d'esbrouffe, trop de clins d'œil. En quoi est-il intéressant de voir des propriétaires de téléphone cellulaire s'activer auprès de séduisantes jeunes femmes sur l'aile d'une Mercedes? Comme *Lance et compte*, *Scoop* est un étalage ininterrompu d'archétypes sociaux «célèbres» (le joueur de hockey, le grand reporter, le chef d'entreprise, le juge, etc.) aux prises avec des émotions radicales et généralement négatives.

L'accumulation de ces émotions produit un effet de paroxysme qui frise le ridicule, surtout quand Roy Dupuis n'arrive pas à prononcer clairement ses répliques, comme l'a relevé la critique unanime.

Si *Scoop* s'applique à dénoncer des sentiments excessifs, mais condamnables, par exemple l'inceste, *Sous un ciel variable* (SRC, 18-1-95) joue la carte inverse. Ce ne sont plus les riches qui étalent leur vanité et leurs faiblesses à un rythme accéléré, mais des gens simples qui affrontent le malheur, par exemple un accident de moto, avec courage et dignité. L'accident est très bien mis en scène par Royal Marcoux. Corps allongés dans l'herbe, bruit de sirène, mère affolée, chauffard abruti par l'alcool et la perspective de la prison, tous ces éléments forment une mosaïque nuancée et convaincante. Puis on se retrouve à l'hôpital et l'ennui s'installe. Les bons sentiments jaillissent, usés comme un bouquet qui a déjà servi. Nicolas, la jeune victime, a perdu un rein; l'autre ne fonctionne pas. On le met sous dialyse, sa mère se révolte. On apprend que sa copine, blessée dans le même accident, ne marchera plus jamais, mais Nicolas l'aime toujours. Le père, dans un geste exemplaire, offre un de ses reins à son fils. Manque de chance, il y a incompatibilité entre leurs systèmes immunitaires respectifs. À ce point, j'ai décroché en me disant que Nicolas aurait dû mourir sur le coup. Cela aurait évité aux auteurs d'écrire un mauvais mélo.

À nous deux nous surprend parfois agréablement, comme avec cet épisode (SRC, 23-1-95) qui entrelace adroitement l'histoire d'un père indigne, ivrogne et bavard, et celle d'un yuppie que passionnent également l'éducation de sa fille et les grands crus. Homme de principe, Philippe Bertrand tient en effet à ce que sa fille ne mange pas avec ses doigts, renonce aux parfums et, surtout, ne lui emprunte jamais son stylo Mont Blanc. Si, en plus, il a déniché un *Saint-Emilion* de qualité, il estime que la vie vaut la peine d'être vécue. Au contraire, l'ivrogne, le batteur d'enfants, boit n'importe quoi et songe au suicide. Son cas inquiète, mais heureusement il retrouve le droit chemin grâce au père Labonté, un ecclésiastique ami de sa femme.

On l'a compris, cet épisode d'*À nous deux* vaut par son humour. Quand on parle des ivrognes et des yuppies, il vaut mieux en rire. Ça les rend moins antipathiques.

Finalement, un peu comme tout le monde, je ne me lasse pas de revoir *La Petite Vie*. Quelle vitalité! Quelles nuances d'écriture, quel talent pour raconter l'essentiel à partir de rien, ou de si peu. Prenons le premier épisode de 1995, celui du Bébé. Qui n'a pas subi, chez des parents ou des amis, la tyrannie de l'enfant qui vient de naître et le cortège de niaiseries que suscitent ses pleurs, ses bouderies, ses sourires et même ses cacas, petits comme lui, mais fréquents?

On l'a compris, cet épisode d'*À nous deux* vaut par son humour. Quand on parle des ivrognes et des yuppies, il vaut mieux en rire. Ça les rend moins antipathiques.

Claude Meunier a consacré une émission au prestige du Bébé qu'il a eu l'idée de rendre abstrait, purement symbolique. Car le bébé de *La Petite Vie*, c'est une poupée, un faux comme on dit en peinture, qu'on peut lancer au plafond ou dévisser pour le perfectionner. Toutefois, et là réside le ressort de l'émission, cette marionnette suscite des sentiments vrais. Le père, la mère, les grands-parents, toute la famille tombe en pâmoison devant ce nouveau-né imaginaire. Et chacun, grâce à ce bébé immatériel, est amené à exprimer sa bêtise intime, ses désirs, ses frustrations sur un mode comique, mais d'une vérité indéniable.

L'art de Meunier consiste souvent à placer ses personnages dans une position vulnérable, qui les amène à se livrer sans retenue, sans filet protecteur, aux jugements de leurs proches et aux rires du public. Il y a un moraliste derrière cet humoriste.

On peut moduler sa voix diversement. Ainsi, pour citer un exemple anodin et courant, cette pub radiophonique entendue durant une après-midi d'hiver. Le mot «sélectionné» est associé à une quelconque marchandise. On le prononce avec une discrète volupté afin de suggérer que l'on s'adresse à un bourgeois averti qui n'achèterait pas n'importe quoi. Et quand on ajoute que cette transaction, possible après tout puisqu'il suffit de se rendre à l'adresse indiquée muni de son chéquier ou de sa carte de crédit, se passe «ici», et pas ailleurs; que le mot «ici» est prononcé avec une nuance patriotique, chaleureuse et engageante, on comprend que l'idée nationaliste s'est diluée dans le discours commercial. Nos margoulins de tout acabit savent que l'effet bourgeois et le clin d'œil patriotique restent leurs meilleurs arguments de vente.

Mais la voix la plus chaude, la plus réussie de nos médias, c'est sans conteste celle de Pierre Bruneau aux nouvelles de TVA. Il a une façon de lâcher, disons le mot «avalanche», comme s'il nous invitait à une fête de famille ou à un barbecue en plein air. Pourtant, l'avalanche en question a fait deux cents morts et davantage de blessés au Cachemire. Mais c'est loin, le Cachemire. Pourquoi s'affoler? Gardons notre calme et surtout notre voix de velours, bien douce, bien rassurante.

Pour tenter d'entamer les cotes d'écoutes de Pierre Bruneau, Radio-Canada a confié l'antenne à Simon Durivage, lui aussi doté d'un organe irréprochable. M. Durivage débite les nouvelles même les plus négatives, sur un ton à la fois humble et caressant, un peu comme un jeune homme pauvre demande la main de sa bien-aimée. Rien ne le met en colère, sinon les crimes de sang. Et encore, sa voix reste sucrée même lorsqu'il raconte un hold-up qui a mal tourné, une inondation dévastatrice, la guerre au Pérou ou l'arrestation d'un gynécologue indélicat.

Sans doute convient-il que les nouvelles soient lues sur un ton juvénile et convivial. Après tout, s'il fallait s'émouvoir chaque fois que des populations sont massacrées ou que nos soldats tuent un Somalien qu'ils étaient censés protéger, on vivrait dans une douleur morale permanente. On finirait par se prendre pour l'abbé Pierre. ✎

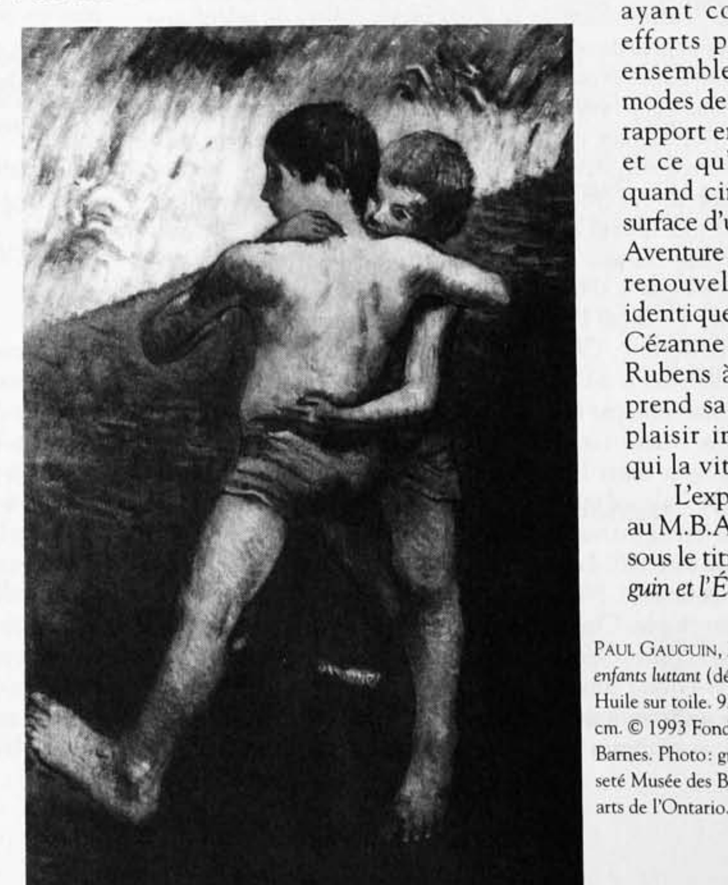
Gauguin, Barnes et l'ami Lutfi

PAQUERETTE VILLENEUVE

Près de 80 tableaux et une trentaine d'œuvres sur papier de Gauguin, Sérusier, Émile Bernard, Maurice Denis et les 16 autres peintres ayant œuvré de concert à Pont-Aven, petit village de Bretagne, à la fin du siècle dernier, occupent en ce moment les cimaises du Musée des Beaux-Arts de Montréal. Saluons l'homme qui a recueilli cette collection même s'il a pris soin, sans revendiquer l'anonymat de façon agressive — cela existe! de rester parfaitement discret. Saluons-le car sa passion a été à la source de précieux choix.

Tout comme avaient autrefois travaillé les peintres dont il a collectionné les œuvres, Samuel Josefowitz les a, en amateur éclairé, réunis sous l'aspect particulièrement intéressant d'une «école», c'est-à-dire d'un groupe de créateurs ayant conjugué leurs efforts pour découvrir ensemble de nouveaux modes de pénétration du rapport entre le pigment et ce qu'il peut porter quand circonscrit sur la surface d'une simple toile. Aventure perpétuellement renouvelée et toutefois identique car, de Vinci à Cézanne tout comme de Rubens à Gauguin, elle prend sa source dans le plaisir inquiet de celui qui la vit.

L'exposition présentée au M.B.A. jusqu'au 9 avril sous le titre global de *Gauguin et l'École de Pont-Aven* montre par ailleurs que, si les maîtres se détachent, l'art



PAUL GAUGUIN, *Les enfants luttant* (détail). Huile sur toile. 93 x 73 cm. © 1993 Fondation Barnes. Photo: gracieuseté Musée des Beaux-arts de l'Ontario.

ne saurait vivre sans le terreau de tous ceux, souvent restés dans l'ombre, qui y ont consacré leur énergie. À tout moment de l'histoire, des idées flottent dans l'air dont les êtres d'exception feront la synthèse pour le plus grand profit des générations qui vont suivre, mais ces êtres d'exception ne sont pas sortis de la cuisse de Jupiter. Ils auront vécu d'amitiés, de stimulations intellectuelles, de luttes où les appuis leur auront été nécessaires, appui des collectionneurs mais aussi appui de leurs pairs pour renforcer leur courage et leur épargner une trop dure solitude.

Les chefs-d'œuvre de la collection Barnes, présentés à la Art Gallery of Ontario de la mi-septembre à la fin de décembre, est de ce genre d'exposition qu'on visiterait pendant des semaines sans se lasser. Quand l'histoire a fait le tri d'une époque pour ne garder que l'essentiel de ce qui la représente, les sots cessent d'aboyer et, comme ici, viennent sur un plateau d'argent s'offrir à nous des Cézanne et des Renoir, œuvres de synthèse aussi bien que de volupté où se mêlent talent, grâce et concentration. Plus intense est le défi, plus vivante deviendra la surface choisie pour le dompter.

D'une visite de la même exposition au Musée d'Orsay à Paris, je n'avais guère retenu — outre le plaisir ineffable de voir des œuvres entièrement inconnues, M. Barnes ayant intelligemment refusé les reproductions «de papier», toujours si plates et si fausses — que l'émotion subie devant un «bateau à la dérive» de Manet, et la fort cabossée «belle nue» de Van Gogh. À Toronto, la première œuvre que l'on apercevait, accrochée seule comme une invitation à la visite, *La sortie du Conservatoire*, vibrait de tout ce que l'âme de Renoir porta de meilleur; on aurait dit du velours, de la fourrure et juste le petit brin de perversité bien parisien qui relie l'homme en redingote à l'aspirante actrice. Difficile de savoir combien de temps il faudrait pour épuiser un tel plaisir visuel.



À tout moment de l'histoire, des idées flottent dans l'air dont les êtres d'exception feront la synthèse pour le plus grand profit des générations qui vont suivre, mais ces êtres d'exception ne sont pas sortis de la cuisse de Jupiter.

L'autre point fort de cet itinéraire, *Les Joueurs de cartes* (je suis revenue dans la salle après la marée du flot horaire —on laissait entrer un contingent de visiteurs aux 60 minutes) de Cézanne, dont les bleus denses donnent aux personnages une dimension bien au-delà du réel, nous rappelaient que le peintre n'avait pas sous les yeux la lumière chargée d'eau de la vallée de la Seine mais l'air sec et les sols brûlés de sa Provence, qui favorisèrent cette vision à base de plans découpés forte en contrastes. L'intensité du travail mental de l'artiste chaque jour aux prises avec l'énigme de cette lumière particulière a fait de toute la démarche de Cézanne une grande œuvre; regard aigu de visionnaire, d'artiste entêté à découvrir les mystères de Dame Nature, belle indifférente offerte à tous et conquise par les *happy few*.



PAUL CÉZANNE, *Les joueurs de cartes*, 1890-1892. Huile sur toile, 134 x 181,5 cm. © 1993 Fondation Barnes. Photo: gracieuseté Musée des Beaux-arts de l'Ontario.

Paquerette Villeneuve et son ami Lutfi en 1962 à Stockholm

Quel plaisir de penser que Lutfi sera à Montréal début mars, le beau film qu'Elizabeth Marton lui a consacré, *The way of the winds*, étant au programme de mon événement annuel pré-

féré, le Festival International du Film sur l'art.*

Originaire d'Istamboul, Lutfi écrit en turc, sa langue natale mais il a épousé Anne-Marie, une Suédoise qu'il a suivie à Stockholm il y a environ 35 ans. Un ami commun m'avait donné son adresse à notre époque de bohème à Ibiza et, ayant à l'été 1962 décidé de partir pour la Suède en auto-stop avec une ancienne copine canadienne rencontrée à l'Ambassade à Paris lors de la fête du 1er juillet et convertie à mon projet qui l'avait séduite, Lutfi Özkök fut la première personne à qui je téléphonai quand le traversier atteignit la Suède. « Ma famille est à la campagne. La maison est vide: je vous attends». Je devais y rester quelques mois. Quand l'heure du dîner arrivait, Lutfi, actif comme du vif argent, demandait à sa femme: «Tu nous as encore préparé du bœuf à la confiture ?» (les Suédois aiment leur salé sucré.) «Va te reposer: je m'occupe du repas...» et chaque fois il nous faisait profiter de son merveilleux pilaf, avec des oignons qu'il coupait finement, arrosait de sel et pressait entre ses mains pour en retirer l'amertume avant de les faire revenir.

Lutfi, qui a aussi photographié tous les Prix Nobel de littérature et est devenu l'ami de plusieurs écrivains dont Beckett et Marguerite Duras, apportera une soixantaine de ses «têtes» qui seront exposées au foyer de la salle de projection de l'ONF rue Saint-Denis pendant le Festival, ce dont tous les spectateurs-visiteurs pourront profiter. Et avant qu'il atterrisse, je vais faire une sérieuse provision de Basmati pour tenir occupé celui auquel René Char écrivait un jour: «Ce que j'aurai décrit de toi durant toute une brassée d'années fécondes, les tiennes et les miennes, c'est ton œuvre de photographe, et par-dessus celle-ci: tes portraits, ces visages qui parcourent la terre et en éclairent la connaissance, grâce peut-être à ses poètes aimés. Mais tu ne nous surprenais pas en dissimulant dans les plis de ton mérite la partie agissante de ta poésie, elle, ta pleine propriété, tes poèmes, de la Suède à la Provence. Et depuis, nous sommes toujours en attente de les recevoir». ✎

* (7-12 MARS, 874-1637).



les dîners

Cité libre

les dîners

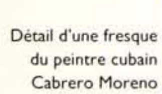
Cité libre

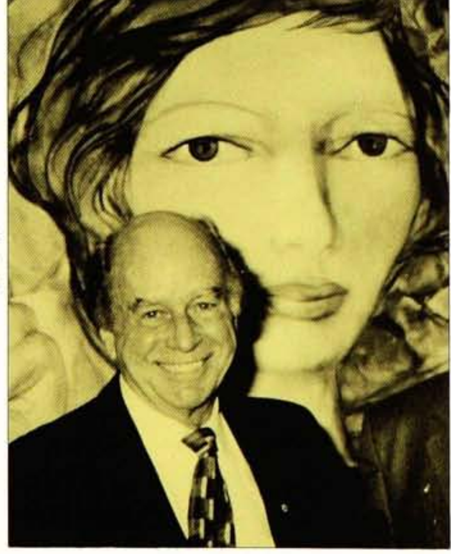
le dernier lundi du mois à Québec,
le troisième mercredi du mois à Ottawa,
le deuxième jeudi du mois à Montréal

À MONTRÉAL

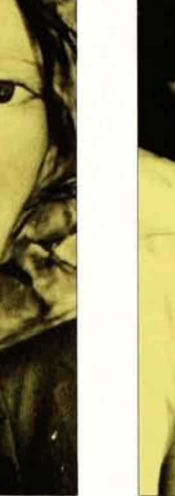
à partir de 17h30
ATTENTION maintenant au restaurant *KIM FOO*
990, rue Saint-Antoine ouest
(coin Mansfield)
près du Métro Bonaventure
et du terminus STRSM
Stationnement gratuit à l'arrière
(entrée sur Saint-Jacques)

Renseignements et réservations :
Isabelle Randria : (514) 671-8487





Détail d'une fresque du peintre cubain Cabrero Moreno



Retenez vos places dès maintenant

le jeudi 9 mars 1995

« Un mois au pays de Fidel Castro »

par

Jacques Hébert

Sénateur

le jeudi 13 avril 1995

« La Culture et les relations internationales »

par

Madeleine Gobeil

Directrice, Arts et Culture, UNESCO

